LE LIVRE ABOMINABLE

COMÉDIE POLITIQUE

EN CINQ DIALOGUES & EN VERS

SUR

LE PROCÈS DU SURINTENDANT FOUCQUET

(décembre 1664)

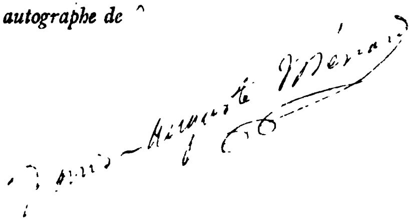
Tiré à petit nombre fur Hollande Van Gelder.

— 2 exemplaires fur Japon.

— 5 — Chine.

— 5 — Whatman.

Tout exemplaire devra être revêtu de la fignature autographe de



MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES

LE

LIVRE ABOMINABLE

DE 1665

QUI COURAIT EN MANUSCRIT

parmi le monde, ſous le nom

DE

MOLIÈRE

(COMÉDIE POLITIQUE EN VERS SUR LE PROCÈS DE FOUCQUET)

découvert & publié

Sur une copie du temps

par

LOUIS-AUGUSTE MÉNARD

TOME II

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT & Cie

Imprimeurs de l'Inſtitut

rue Jacob, 56

—

1883

TROISIÈME DIALOGUE
DU RÉVÉREND PÈRE ANNAT, JÉSUITE

PREMIER ENTRETIEN

LE ROY, LE PÈRE ANNAT

LE ROY.

Vous qui de mes ſecrets eſtes dépoſitaire,
Vous dont je dois attendre un conſeil ſalutaire
Et que Dieu m'a donné pour conduire mes pas,
Réglez-les, Père Annat, & ne m'égarez pas.
Le grand Dieu des mortels eſt celuy que j'adore :
Je luy dois la lumière & ma couronne encore,
C'eſt luy ſeul qui m'a mis dans le nombre des Roys ;
Comme pour mes ſujets, il a pour moy des loix.
Ouy, cette vérité dans mon cœur eſt empreinte,
Quoyqu'un pinceau trompeur me l'ayt autrement peinte
Et que la flatterie à mes yeux ayt fait voir
Que les loix ne ſont point pour l'abſolu pouvoir.
Quelque droit qu'un flatteur pour ma grandeur maintienne,
Je connois une main au deſſus de la mienne,
Et cette vérité doit m'apprendre aujourd'huy
Que les Roys ont un maiſtre & dépendent de luy.

LE PÈRE ANNAT.

Sire, permettez-moy de vous dire ma joye :
Ses plus grandes faveurs le Ciel ſur vous déploye !
De toutes ſes clartez voſtre cœur éclairé
Elève vos vertus dans leur plus haut degré !

LE ROY.

La vertu la plus pure & la plus belle marque
Qui nous faſſe connoiſtre un auguſte Monarque,
Eſt de devoir l'éclat qui brille dans ſes yeux
Pluſtoſt à ſes vertus qu'au ſang de ſes ayeux.
Mais quoy ! cette vertu, par tant d'hommes preſchée,
Se rencontre tousjours pour eux ſi fort cachée,
Que chaque homme la peint, ſelon ſon intéreſt,
Encor qu'elle doive eſtre une, telle qu'elle eſt !
Vous me devez vos ſoins & voſtre miniſtère,
Pour éclaircir mes yeux & non pas pour leur plaire ;
Et, par cette raiſon, j'ay creu qu'en ſeureté,
Quand par ma propre voix vous ſerez conſulté,
Quand ma ſincère ardeur vous deviendroit connuë,
Vous me pourriez montrer la Vertu toute nuë.
Dans l'état où je ſuis, j'en ay tant de beſoin
Que, pour la Vérité (le Ciel m'en eſt témoin !),
Si je pouvois trouver en moy cette lumière
Qu'il faut, pour l'éclaircir, certaine & toute entière,
De mes propres clartez me ſervant aujourd'huy,
Je ne hazarderois point voir des yeux d'autruy.

LE PÈRE ANNAT.

Sire, par vos vertus connoiſſez-vous vous meſme !
Vous eſlevez au point l'honneur du Diadeſme
Que des plus grands des Roys la haute Majeſté,
Juſqu'en ſi haut degré, ne l'ont jamais porté.

LE ROY.

On a toujours ſi mal éclairé ma jeuneſſe !
On m'a teu le ſecret de la belle ſageſſe,
Qui doit par ſes leçons aux Princes enſeigner
La ſcience des Roys & l'art de bien régner ;
Mon âme d'elle-meſme en eſt aſſez pourveuë ;
Je vois par d'autres yeux & me ſers de ma veuë,
Et je prends le Conſeil d'autres clartez auſſy,
Non pour eſtre conduit; mais pour eſtre éclaircy.
Quand ma lumière eſt foible, ainſy j'y joins les autres :
Je vous ay fait venir, ayant beſoin des voſtres.
Je hay la flatterie & l'on ne me ſert pas,
Quand, par un doux menſonge, on égare mes pas.
Voſtre profeſſion, dont la vertu ſe fonde
Sur le détachement & la haine du monde,
Vous doit mettre à ce point, par un juſte mépris,
De fuir ces vains honneurs par les autres chéris.
Vous mettez voſtre gloire à ne point voir la terre,
A condamner ſes mœurs & leur faire la guerre ;
Ainſy, l'âme ſans crainte & le cœur ſans eſpoir,
La Vérité par vous ſe doit bien faire voir.

LE PÈRE ANNAT.

Sire, la Vérité du commerce eſt bannie.
Nos Pères l'ont chaſſé de noſtre Compagnie :
Son langage eſt ſouvent contraire à ce qui plaiſt;
Il ne peut s'accorder avec noſtre intéreſt :
Le menſonge délecte, il a meilleure grâce;
Il règne auſſy pour elle & s'eſt mis en ſa place,
Et nos Pères ainſy trouvent heureuſement,
Pour mentir ſans péché, un doux tempérament.
De l'adroit Equivoque inventant le myſtère,
Ils ont fait ſur ce point tout ce qu'on pouvoit faire;
Par luy la Vérité peut ſe dire tousjours;
Il la farde ſi bien dans ſes ſubtils diſcours
Qu'il fait, quand on a l'art de le ſçavoir bien faire,
Eviter ſagement le danger de déplaire.
O divin Equivoque, admirable en ce point
Qu'on peut faire un menſonge & ne le dire point!
Noſtre Etude a pour fin, dans le ſiècle où nous ſommes,
De joindre le ſalut & le plaiſir des hommes;
Nous ſçavons qu'en preſchant la Vertu comme il faut,
Qu'en faiſant ſon portrait ſans tache & ſans défaut,
Ses auguſtes beautés & qui ſont adorables,
A peu d'hommes ainſy peuvent paroiſtre aymables,
Que la peyne de ſuivre & ſes pas & ſa loy,
Rebutera le monde & fera de l'effroy.
Nos Pères, dont on ſçait la conduite eſtre ſage,
Ont trouvé des vertus un ſi facile uſage

Qu'un homme, en retranchant un peu de ſes déſirs,
Peut quitter le péché ſans quitter ſes plaiſirs,
Ils nous ont déchargé de la peine exceſſive
Que prenoit pour le Ciel l'Égliſe primitive :
Son chemin eſtoit rude à ces premiers chreſtiens
Et, ſans l'eſprit ſubtil de nos théologiens,
On n'alloit plus à Dieu, ſans porter la ſandale ;
Mais l'uſage a changé, grâce à noſtre morale,
Dont la doctrine monſtre aux chrétiens d'à préſent,
Pour monter dans le Ciel, un chemin plus plaiſant.
La ſeule pénitence eſtoit lors efficace,
Après avoir péché, pour nous remettre en grâce ;
Le Ciel n'eſtoit pour lors ouvert qu'aux pénitens ;
Pour gouſter ſes douceurs on gémiſſoit longtems ;
La juſtice de Dieu ne rendoit point les armes
Et ne s'amolliſſoit que par l'eau de nos larmes ;
Mais, grâce à nos Docteurs, l'Égliſe d'à préſent
A pour tous les eſprits un dogme plus plaiſant ;
Noſtre Société, par un docte artifice,
Oſte la pénitence & ſupprime le vice :
(Ce remède eſt fâcheux pour laver les péchez,)
Nous faiſons, en jouant, ſauver les débauchez !
Ouy, Sire, nous avons de ſi doctes maximes
Qu'elles ont un remède aux plus énormes crimes,
Et le plus grand pécheur, le plus déterminé,
Aujourd'huy s'il ſe damne, il veut eſtre damné !
Ainſy, noſtre Doctrine, aux peſcheurs ſi commode,

A tant fait que le fiècle a receu fa méthode
Et, par ce doux efprit de la Société,
Qui traite les péchez avec civilité,
Nous avons décrié fi bien la Pénitence,
Qu'en plaifant de la forte aux pécheurs d'importance,
Nous avons réuffi dans le fameux deffein
D'avoir fur tous les Grands un pouvoir fouverain.
Ce politique efprit de noftre Compagnie,
Dans l'Europe, a rendu fa puiffance infinie.
Comme vous eftes, Sire, un Monarque puiffant,
Qu'entre tous les États le voftre eft floriffant,
Durant que voftre fceptre eft plus puiffant qu'un autre,
Sire, noftre pouvoir fera foumis au voftre.
Donc, par là, vous pouvez, en toute feureté,
Difpofer des efprits de la Société
Et vos ordres fuivis vous rendront témoignage
Qu'elle a, pour vous fervir, du zèle & du courage.

LE ROY.

On a veu fon Génie, Efpagnol autrefois,
Vouloir ofter le fceptre à l'Empire Gaulois,
Et, donnant tous les foins pour hafter fa ruine,
Publier dans l'Europe une horrible doctrine,
Et perdant le refpect que l'on doit rendre aux loix,
Mettre fon Général fur la tefte des Roys,
Et, s'ils font ennemis, fe faire une maxime
De répandre leur fang & les tuer fans crime!

LE PÈRE ANNAT.

Sire, cette doctrine a bien de la fureur;

Mais je ſuis Jéſuite & n'en ai point d'horreur,
Car, pour nous agrandir ou pour nous faire craindre,
Du ſacré ſang des Roys nous ſçavons bien nous teindre.
Noſtre banniſſement de différents États
N'a pu de noſtre cœur bannir ces attentats,
Et, ſi nous paraiſſons renoncer à ce crime,
Nous ne le jugeons pas moins juſte & légitime,
Car enfin, quoyqu'il ſemble eſtre hors de la main,
Nous conſervons toujours dans le cœur ſon levain.
En vain le Parlement condamne Santazelle,
Quelqu'un, de tems en tems, chez nous le renouvelle,
Car, pour nous maintenir, nous avons dans le ſein,
Selon noſtre doctrine, un eſprit d'aſſaſſin.
Noſtre Société n'en exempte perſonne ;
Sa vengereſſe main va juſqu'à la Couronne ;
Elle fait ſes plaiſirs de jeter de l'effroy
Dans le cœur d'un Héros ou dans l'âme d'un Roy,
Et les bienfaits, receus de leur main libérale,
Ne peuvent l'empeſcher de leur eſtre fatale.

LE ROY.

Je le ſçay bien, mon Père, & l'hiſtoire m'apprend
Qu'elle a ſceu faire enfin trembler Henry le Grand,
Quand, par le Parlement, toute la Compagnie
Fut de la Capitale & de l'État bannie.

LE PÈRE ANNAT.

Ce grand Prince avoit, Sire, un intrépide cœur ;
Il fut, dans les hazards, inſenſible à la peur ;

Mais ſon grand cœur ne puſt ſe garantir de celle
Que Molina luy fit & le grand Santazelle.
Cette peur l'emporta ſur toute ſa raiſon;
Il craignit le poignard, il craignit le poiſon;
Noſtre Société luy parut fort nuiſible;
Mais, voyant ſes reſſorts, il la vit ſi terrible
Qu'il crut qu'elle pourroit d'un attentat mortel
Reſſuſciter Barrière ou noſtre Jean Châtel.
Il crut bien qu'il verroit une main homicide
Vanger ſur luy l'affront de noſtre Pyramide,
Et que Guignart pendu le mettoit au hazard
Que chaque Ignatien deviendroit un Guignard,
Et quoyqu'un Parlement juſtement l'ayt fait pendre,
Il crut bien que Guignard renaitroit de ſa cendre.
Sire, ce fut ainſy que le plus grand des Roys
Qui mérite ce nom par tant de grands exploits,
Craignit de nos complots la funeſte tempeſte,
Craignit pour ſes enfants & craignit pour ſa teſte,
Et cette juſte peur fut les ſeules raiſons
Qui nous fit rappeller & rendre nos maiſons.

De la Société prenez donc cette idée
Que cette meſme main, de fureur poſſédée,
Si vous pouviez un jour nous rendre vos amys,
Vous fera redouter de tous vos ennemis.
De ceux que nous aymons nous eſpouſons la hayne,
Nous rendons en tous lieux leur vengeance certaine.
En ſon ſiècle, jadis, le Roy des Aſſaſſins

N'a point porté ſi loin ſes funeſtes deſſeins ;
Ses ſujets, dévoués juſques au parricide,
Eſtoient bien moins que nous ſçavants en homicide.
Aimez la Compagnie & ſi, telle qu'elle eſt,
Elle entre quelque jour dedans voſtre intéreſt,
Sa puiſſance, en tous lieux qui n'a point de ſeconde,
Vous peut bien eſlever à l'Empire du monde.
Si Philippe ſecond, ce Prince raffiné,
A nos prudens conſeils ſe fuſt abandonné,
Après avoir réduit & l'Empire & l'Egliſe,
Euſt auſſy ſous ſes loix veu la France ſoumiſe,
Et voſtre Henry le Grand, avec tout ſon grand cœur,
Auroit ceſſé de vivre ou bien d'eſtre vainqueur !

LE ROY.

Je ſens dedans mon âme une joye infinie
D'apprendre les ſecrets de voſtre Compagnie,
J'en feray mon profit ; mais quel ſort furieux
Vous porte à faire ainſy la guerre à mes ayeux ?
Ils vous ont tous rendu l'objet de leurs largeſſes,
De leurs bienfaits voſtre ordre a receu ſes richeſſes :
Mon Père, dites-moy, quelle eſt donc la raiſon
Qui vous arme contr-eux de fer & de poiſon ?

LE PÈRE ANNAT.

Noſtre Ordre eſt politique &, dedans ſes affaires,
Il ſe gouverne auſſy par de ſecrets myſtères,
Car, pour bien ſoutenir noſtre Société,
Nous cherchons la doctrine & non la piété ;

Et nous nommons doctrine eſtablir la ſcience
Non ſur la Vérité, mais ſur la Vraiſemblance.
Sur ce principe auſſy nos plus graves Autheurs
Ont dans la chrétienté paſſé pour grands docteurs ;
Ils ont rendu du Ciel la porte ſi facile ;
Ils ont rendu la grâce aux pécheurs ſi docile
Que cette complaiſance enfin nous a permis
D'avoir dans un État tous les Grands pour amys,
Et, pour le Peuple uſant de la meſme conduite,
Nous avons ſous nos loix veu l'Europe réduite.
Voyant donc nos reſſorts, par un heureux hazard,
Dans les ſecrets des Roys nous donner bonne part,
Nous avons pour fonder noſtre Ordre en Monarchie,
De l'Égliſe troublé la ſainte Hiérarchie ;
Mais, pour nous ſeconder dans un ſi grand deſſein
Et ne pas dépenſer tous nos travaux en vain,
Il nous faut tousjours rendre une puiſſance amie,
Sur qui puiſſe la noſtre eſtre bien affermie.
Ce fut par cet eſprit que noſtre Ordre, en naiſſant,
Vit entre tous les Roys l'Eſpagnol ſi puiſſant
Qui, par le meſme eſprit & la meſme prudence,
Vouloit joindre l'Europe à ſa toute puiſſance,
Que nous creumes devoir nous joindre avecque luy,
Pour ſoutenir noſtre Ordre & trouver un appuy.
Cette conformité d'eſprit & de penſée
Rendit noſtre union ſi fort intéreſſée
Que ce Prince eſpagnol crut la Société

Avoir, pour le ſervir, une néceſſité
Et la Société vit dedans ce Monarque
D'une toute puiſſance une ſi douce marque
Qu'en flattant ſes déſirs, elle conceut l'eſpoir
D'eſtablir, par le ſien, en tous lieux, ſon pouvoir.
C'eſt ainſy qu'on a vu la Couronne eſpagnole
De noſtre ambition eſtre la ſeule idole;
Pour tous ſes intéreſts noſtre Ordre a combattu;
Il a meſme pour elle immolé ſa vertu;
Il s'eſt penſé permis le crime & l'injuſtice,
Lorſqu'il a cru luy rendre un ſignalé ſervice.
Les Papes & les Roys, les Grands, les Magiſtrats,
Nous croyant leurs amys nous ont veu des ingrats,
S'ils avoient intéreſt à l'Eſpagne contraire.
Nous pouvions bien ſouffrir qu'ils puiſſent bien nous faire;
Car, par les ſages loix de la Société,
Nous recevons tousjours la libéralité;
Mais toutes les faveurs n'épargnoient point noſtre âme:
Un ennemy d'Eſpagne eſtoit pour nous infâme;
Il nous euſt accablé de ſes bienfaits en vain,
Pour nous faire tomber les armes de la main,
Car ſçachez, en un mot, que noſtre Compagnie
Pour ſon gouvernement a ce ſecret génie
De n'aymer que la main qui la peut conſerver.
Et d'agrandir le bras qui la peut eſlever.
Quand pour noſtre grandeur on peut ſe rendre utile,
Noſtre humeur ſi ſuperbe alors devient ſervile;

Mais ſi, pour nous venger, il nous faut des forfaits,
Non, rien ne nous arreſte à force de bienfaits,
Car la Société dedans ſa politique
Met, pour ſe conſerver, toute choſe en pratique.
Elle formeroit bien un déſir, dans ſon cœur,
Que ce fuſt la vertu qui luy fiſt ſa grandeur;
Mais quand, pour la ſervir, elle a trop de foibleſſe,
Chez nous toute prudence eſt crue une ſageſſe.
Ce qui nous peut ſervir d'azile ou de ſoutien,
Crime ou vertu, n'importe, à nos yeux tout eſt bien.
Si la vertu ne peut, le crime la ſeconde,
Et noſtre Compagnie, en trahiſons féconde,
Sçait pouſſer ſes forfaits juſqu'aux derniers efforts;
Elle fera jouer ſes plus ſecrets reſſorts,
Pour ſoutenir le bras qui ſoutient ſa querelle,
A ſes meilleurs amis ſera moins infidelle,
Si ce bras peut ſervir ſes moindres intéreſts;
Enfin, pour ſes amys, elle a ſes grands ſecrets
De ſe rendre perfide & meſme une inhumaine,
Pour ſervir fortement leur fortune & leur haine;
Mais ſi ce bras devient, par malheur, impuiſſant,
S'il eſt reconnu foible, ou laſche, ou languiſſant,
Toute cette amitié, qu'on ſe croit confirmée,
Par le moindre intéreſt ſe réduit en fumée,
Car, pour mieux oublier les biens qui nous ſont faits,
Jamais ces biens chez nous ne ſe nomment bienfaits.
Nous avons pour ces biens quelque reconnaiſſance,

Si la main qui les donne a beaucoup de puiſſance ;
Mais, quand elle ne peut donner à l'avenir,
Noſtre mémoire alors en perd le ſouvenir.
C'eſt ainſy que nos mœurs, par de grandes maximes,
Sous les noms des vertus s'accoutument aux crimes,
Et que tout le chemin qui mène à la grandeur
Par noſtre Ordre eſt tenu pour celuy de l'honneur.
La couronne d'Eſpagne eſt foible & vacillante ;
Sur la teſte du Prince elle eſt toute tremblante ;
Elle nous a comblez de bienfaits infinis ;
Sa bonté nous reçoit quand nous ſommes bannis ;
Nous nous verrions ſans biens & ſans ſupport, ſans elle ;
Nous avons éprouvé ſon amitié, fidèle ;
Mais, il faut l'avouer, l'eſprit qui nous conduit,
Voyant voſtre pouvoir, nous charme & nous ſéduit,
La puiſſance d'Eſpagne, en paſſant par la France,
Fait de voſtre côté pancher noſtre balance.
Si l'Eſpagne ſe plaint que noſtre eſprit ingrat
A d'autres intéreſts que ceux de ſon Etat,
Si noſtre humeur luy ſemble & perfide & traitreſſe,
Elle en doit ſeulement accuſer ſa foibleſſe.
Noſtre eſprit a pour but noſtre ſeule grandeur ;
Ce ſeul reſſort ſecret fait mouvoir noſtre cœur ;
Noſtre bonne conduite & plus ſage qu'aucune,
Tient toujours le party de la bonne fortune ;
Si vous la pouvez, Sire, enchaiſner ſous vos loix,
Vous enchaiſnez noſtre Ordre & le rendez françois ;

Etendez en tous lieux voſtre toute puiſſance,
Vous verrez Saint-Ignace eſtre né dans la France,
Et nous ferons ſi bien à l'Eſpagne ce vol
Que Dieu pourra ceſſer de le croire eſpagnol.
Conſultez voſtre ſceptre & voyez ſa puiſſance.
Si vous voulez entrer dans noſtre confidence,
Sire, ſi vous pouvez vous rendre le plus fort,
Chez nous vos ennemis auront toujours le tort,
Si Henry voſtre ayeul, environné de gloire,
A par nos attentats vu noircir ſon hiſtoire,
Il doit blaſmer le Ciel que ſon bras triomphant
N'étoit que glorieux & non pas tout puiſſant;
Si de quelque amitié noſtre âme eſt animée,
Nous aymons la puiſſance & non la renommée.

LE ROY.

Il faut comme le voſtre un bien expert pinceau
Pour faire de voſtre Ordre un ſi digne tableau :
J'y vois des vérités qui m'eſtoient inconnues.

LE PÈRE ANNAT.

Ce portrait à vos yeux les fait voir toutes nües !

LE ROY.

Voſtre Ordre a-t-il parfois de la ſincérité ?
Peut-on s'y confier en toute ſeureté ?

LE PÈRE ANNAT.

La foy d'un Jéſuite eſt ſi vaine & frivole
Qu'on ne peut s'aſſeurer & croire en ſa parole,

C'eſt une loy de l'Ordre; il fait profeſſion
De fauſſer ſa promeſſe en toute occaſion.
C'eſt ainſy que, chez nous, l'artifice & la feinte
Rendent la vérité dans nos âmes éteinte;
Mais nous ſtions en vain pour cacher ſa clarté,
Noſtre intéreſt partout monſtre la vérité.
Il eſt pour nous connoiſtre une pierre de touche;
C'eſt par ces ſeuls reſſorts que nous ouvrons la bouche.
Je vous dis un myſtère : il faut bien, croyez-moy,
Qu'en vous parlant ainſy je vous parle avec foy;
Il faut bien que je penſe, étant ainſy ſincère,
Que voſtre authorité nous eſt bien néceſſaire;
Il faut que je vous penſe entre les Potentats,
Le plus craint de l'Europe & de tous ſes États,
Et que je penſe enfin que voſtre main royale
Eſt pour noſtre grandeur ou puiſſante ou fatale;
C'eſt un vœu ſingulier à la Société
De cacher, tant qu'on peut, aux Roys la vérité.
Sire, voſtre pouvoir juſqu'à ce point me touche
Qu'il met la vérité, malgré moy dans ma bouche;
Je ſens la main de Dieu faire un miracle en moy,
Que je trahis mon Ordre & que je ſers mon Roy.

LE ROY.

Détachez-vous pour moy de cette politique;
Ceſſez d'avoir pour moy l'eſprit jéſuitique;
Ayez pitié d'un Prince & qui n'a de clarté
Que par les yeux d'autruy, pour voir la vérité.

J'ay, dans mon cœur, pour elle une ſi haute eſtime
Que je voudrois qu'on fiſt, mais qu'on fiſt un grand crime,
Entre les Potentats de ſeulement ozer
Leur cacher ſon portrait ou de le déguiſer.
Par ſon brillant éclat je vois que la Juſtice
Doit eſtre aux Souverains leur plus noble exercice ;
Elle a plus de pouvoir que les autres vertus ;
Elle ſeule peut voir les vices abattus,
Car, lorſqu'on la poſſède, elle a cette puiſſance
Quand on l'auroit perdu, de rendre l'innocence.
Ce miracle fameux n'appartient qu'à ſa main ;
Mais les autres vertus ſouvent brillent en vain ;
Elles ſouffrent le vice eſtre en leur compagnie,
Quand il n'eſt pas contraire à leur noble génie.
Le cœur du plus vaillant, du plus victorieux,
Peut, en ſouillant ſa gloire, eſtre avaritieux ;
L'eſprit de la clémence, aux Roys ſi néceſſaire,
Eſt d'un voluptueux ſouvent le caractère ;
Mais la ſeule Juſtice a ce divin pouvoir
Qu'avec la moindre tache on ne ſçauroit la voir.
Le vice eſt ſi contraire à ſa divine eſſence
Qu'il meurt dans tous les cœurs où règne ſa préſence ;
Un cœur juſte, en un mot, & juſte comme il faut,
A toutes les vertus & n'a pas un défaut.
Montrez-moy le chemin qui mène à la Juſtice ;
Je vois bien ſes beautés, mais non pas ſon office ;
Elle charme mon cœur par ſes divins appas ;

Je la cherche partout & ne la trouve pas.
Mon plus cher confident & qui de mes affaires
Gouverne les reſſorts & ſçait tous les myſtères,
Etablit, ce me ſemble, en mon gouvernement,
Et trop peu de juſtice & trop d'emportement.
Je me plains, en ſecret, ſouvent de ſa conduite ;
Mais de cette maxime il a mon âme inſtruite :
Que, ſi dans les États on eſtablit des loix,
Ce ſont pour les ſujets & non pas pour les Roys,
Et qu'un Prince, en uſant des droits de ſa Couronne,
Rend juſte toute choſe, à l'inſtant qu'il l'ordonne.
C'eſt ainſy que des Roys la ſeule volonté
Déclare en ſes États ce que c'eſt qu'Équité ;
Qu'il peut de ce qu'il veut ſe faire un ſacrifice
Et que tout ce qu'il veut eſt toujours la juſtice.
C'eſt ſur cette maxime, étonnante aux eſprits
Qui ſont de la vertu leur bonheur & leur prix,
Que je vois ſes conſeils établir ma puiſſance,
Et prendre pour tout faire une entière licence ;
Je croy bien cet uſage utile aux ſouverains,
Qui règlent la juſtice ainſy que leurs deſſeins,
Et qui, l'accommodant aux affaires publiques,
Sont juſtes, à leur ſens, s'ils ſont bons politiques ;
Cet uſage peut bien paroiſtre avec raiſon ;
Mais, ſi l'on l'examine, il a bien du poiſon.
Les loix, par la prudence, en tous lieux eſtablies,
Par le caprice ſeul pourroient eſtre abolies.

Un Monarque, éclairé des plus belles clartés,
Se peut voir pour le crime avoir des libertés,
Qui, donnant pour faillir une entière licence,
L'obligent, s'il eſt juſte, à borner ſa puiſſance.
La nature, ignorant la dignité de Roy,
Pour leur production ne s'eſt point fait de loy;
Et les ſiècles paſſez & le ſiècle où nous ſommes,
Ont vu naiſtre & mourir les Roys, comme des hommes.
Le Ciel, en répandant la vertu dans les cœurs,
Cherche bien l'innocence & non pas les grandeurs.
Souvent la Royauté luy ſert d'un tel obſtacle
Qu'un Prince vertueux paſſe pour un miracle.
Ainſy... ſi la nature, ainſy... ſi la vertu
N'ont point d'yeux pour ces Roys que les ſiècles ont eu,
Si la Fortune meſme, avecque ſes careſſes,
Ne les peut pas guérir de toutes leurs faibleſſes,
Dans ſes loix la Juſtice en pourroit-elle avoir
Pour eſtablir ſans elle un abſolu pouvoir?
Dans l'éſtat où je ſuis, c'eſt par cette penſée
Que je croy ma puiſſance & ma gloire offenſée,
Si je ne m'abandonne à me faire enſeigner
La ſcience des Roys & l'art de bien régner.

Le procez de Foucquet me donne du ſcrupule;
Ma prudence aujourd'huy veut que je diſſimule:
(Je confie à vous ſeul cet important ſecret);
De luy Colbert m'a fait un ſi ſale portrait,
Et l'on me le dépeint ſi noircy par le crime

Qu'il doit à mon État ſervir d'une victime ;
Je le croy criminel, comme on me le dépeint ;
De cent crimes ſecrets je le croy meſme atteint ;
Mais comme ſon eſprit s'oppoſe à ſon ſupplice,
Puis-je, pour le haſter, contraindre la Juſtice ?
Et, pour le chatier, ma ſeule Authorité
Peut-elle équipoller, en ce cas, l'Équité ?

LE PÈRE ANNAT.

De nos graves Autheurs les ſçavantes lumières
N'ont point encor traité ces célèbres matières ;
La queſtion nouvelle eſt, Sire, de grand poids :
Nous traitons rarement les Intéreſts des Roys,
Et, quand nous l'avons fait, la Sorbonne mutine
S'eſt jointe au Parlement contre noſtre doctrine ;
Mais, pour examiner le cas dont vous doutez,
Et pour le bien réſoudre en ſes difficultez,
Dites-moy ſi Foucquet, par quelqu'indigne offence,
N'auroit point attiré ſur luy voſtre vengeance,
Car, deſſus la vangeance en attirant le cas,
Nos Pères pourroient bien vous tirer d'embarras.
Nous avons, pour vanger, de ſi belles maximes
Que, chez nous, la vangeance eſt hors du rang des crimes,
Car ſe vanger enfin de puiſſants ennemis
Eſt acte de prudence : il eſt chez nous permis !

LE ROY.

Ouy, je m'en puis vanger ; mais ſon offenſe eſt telle
Qu'elle eſt, pour mes plaiſirs, ſeulement criminelle ;

Mais je doute qu'on puiſſe aux plaiſirs outragez
Donner une raiſon, pour les rendre vangez.

LE PÈRE ANNAT.

Les Roys ont leurs plaiſirs, d'un autre caractère
Que ne ſont les plaiſirs du peuple ou du vulgaire :
Par cette différence on peut former un cas,
Ou celuy qui les bleſſe eſt digne du trépas;
Mais, Sire, pour traiter à fond cette matière,
Il faut avoir du fait la connoiſſance entière.

LE ROY.

La Vallière, en un mot, cette âme de mon cœur,
Me fait plus de plaiſirs que m'en fait ma grandeur ;
Ouy, je ſens que mon âme à la ſienne collée
Ne peut plus, ſans ma mort, en eſtre ſéparée ;
L'union de nos cœurs donne la vie au mien.
Et Foucquet a tenté de me voler le ſien.
Cet ingrat, en faiſant cette injure à ma flame,
D'une douleur mortelle a ſceu bleſſer mon âme.
Si les maux que l'on fait ſouffrir au Souverain
Doivent eſtre vangez d'une ſévère main,
Du perfide Foucquet ſi ſenſible eſt l'offence
Que j'ay raiſon d'en prendre une inſigne vangeance.

LE PÈRE ANNAT.

Avecque tant d'eſprit vous tournez voſtre fait,
Sire, que, ſelon nous, je croy bien qu'en effet
Abſtrahendo l'amour, de ſa nature impure

Et réduiſant le cas dans celuy de l'injure,
Qu'en bonne conſcience & ſans aucun danger,
Du malheureux Foucquet vous pouvez vous vanger ;
Mais, pour vous aſſeurer de ce que détermine
De nos graves Autheurs l'infaillible doctrine,
Pour vous mettre en repos & guérir voſtre ennuy,
Je m'en vais conſulter nos Pères aujourd'huy.
Cependant vous pouvez, Sire, ſans crainte aucune,
Nourrir dans voſtre cœur la haine & la rancune,
Car, juſques au moment où vous ſerez certain
Qu'on déclare la haine injuſte en voſtre ſein,
Ce n'eſt qu'un ſentiment que donne la nature,
Qui peut eſtre innocent par l'excez de l'injure.

LE ROY.

Que vous me ſoulagez avec ce peu de mots !
Travaillez donc ! Adieu, je vous laiſſe en repos.

SECOND ENTRETIEN

LE PÈRE ANNAT, *seul.*

STANCES.

Source trop orgueilleuſe en miſères féconde,
Que voulez-vous de moy, flatteuſe ambition ?
Eſt-ce pour plaire au Roy que j'ay quitté le monde ?
Dois-je, en la combattant, flatter la paſſion ?
Allez, vaines grandeurs qui me livrez la guerre,
Toute voſtre élévation
N'eſt qu'une imagination ;
Vous rampez toujours ſur la terre,
Car voſtre éclat, comme le verre,
Trompe par une illuſion !

Mais, malgré ma raiſon, après vous je ſoupire ;
Vous m'étalez partout nos Pères floriſſants.
Ne m'importe qu'ils ſoient, en fondant noſtre Empire,
Les ennemis de Dieu, pourveu qu'ils ſoient puiſſants.
Qu'il étalle à ſon tour des revers équitables,
(Nous y ſommes bien attendus !)
Si nos ennemis confondus
Peuvent devenir miſérables,
Nous voulons bien eſtre coupables,
Ces innocents étant perdus !

Ordre affamé de ſang, cruel, impitoyable,
Mon Dieu pour leurs péchez t'abandonne les ſiens !
Voy que de toute part ta doctrine effroyable
Corrompt les juſtes mœurs & trompe les chreſtiens.
Encore un peu plus outre & ton heure eſt venue :
Rien ne t'en peut garantir ;
Le tonnerre s'en va partir ;
La foudre va crever la nuē ;
Ta politique eſt reconnuē,
Sauve-toy par un repentir.

Mais, grand Ordre, pluſtoſt immole à ta colère
Ces rivaux ſi puiſſants qui te volent les cœurs ;
Tu te vantes d'avoir un Eſpagnol pour Père ;
Prends-en, pour te vanger, & l'eſprit & les mœurs ;
Que noſtre nom fameux dans les ſiècles ſubſiſte :
Tout autre, auprès de luy, n'eſt rien !
Il eſt vray qu'il n'eſt pas chrétien,
Quoyqu'on le nomme Jéſuite,
Car celuy-là de Caſuite
Fait un grand obſtacle à ſon bien !

Sentiments de vangeance, effroyables idées,
Nous vous ouvrons nos cœurs, pour vous mieux recevoir ;
De vos cruels tranſports nos âmes poſſédées,
Juſques à la fureur ſe peuvent émouvoir.
Contre nos ennemis ſecondez noſtre rage ;

Rendez nos efforts plus conftans ;
Noftre doctrine y perd le tems ;
La Bible eft pour nous fans paffage ;
La vangeance eft noftre partage :
C'eft affez pour eftre contents !

Mais quoy ! cette fureur eft indigne d'une âme
Qui, par l'efpoir du Ciel, de quelqu'ardeur s'enflame !
Revenons donc à nous ; tous ces emportemens
Se nomment de l'efprit de grands égaremens.
Il eft vray que mon âme eft fi fort offenfée,
Qu'elle en croit la vangeance une jufte penfée,
Car, en noftre langage, on nomme jufte & beau
De voir fes ennemys gifants dans le tombeau !
Mon Dieu ! jufqu'à quel point ferez-vous que nos peines
Seront, pour nous vanger, inutiles & vaines ?
Nous avons aveuglé le Pape avec les Roys ;
Mais quoy ! noftre Ordre en vain difpofe de leurs loix ;
Les déclarations, les arrefts & les bulles
N'ont pu jufques icy jeter quelques fcrupules ;
Rome, qui jufqu'icy fe fçavoit conferver,
Nous l'avons abaiffée au lieu de l'élever
Et Rome, en foutenant noftre fauffe morale,
D'une Églife aujourd'huy s'eft faite une cabale ;
Mais j'aperçois venir nos Pères, grâce à Dieu,
Je pourray confulter leur doctrine en ce lieu !

TROISIÈME ENTRETIEN

LE PÈRE ANNAT, LE PÈRE BAUNY, LE PÈRE REGNAULT, LE PÈRE LEMOYNE, LE PÈRE FERRIER & TOUS JÉSUITES.

LE PÈRE ANNAT.

Vous avez prévenu, mes Pères, les viſites
Que je faiſois deſſein de rendre à vos Mérites ;
Mais j'ay, ſervant le Roy, ſi peu de liberté
Que vous excuſerez mon incivilité.
Il m'ordonne de faire avec vos Révérences
Un entretien ſecret, par quelques conférences,
Et ſon ordre m'a fait faire un choix, entre nous,
Des plus graves doƈteurs & je les trouve en vous ;
Mais pour mieux nous entendre il faut eſtre à ſon aiſe ;
Or ſus, frère Pelot, que chacun ayt ſa chaiſe.
  Nous ſommes tous profès du quatrième vœu :
Je ne dois donc rien craindre, en m'expliquant un peu ;
Ce vœu qui nous attache à noſtre Compagnie
Nous doit, en le faiſant, découvrir ſon génie ;
Mais il faut eſtre encore éprouvé pour diſcret
Pour mériter l'entrée en ſon dernier ſecret.
Nous ſommes de ce nombre & ſçavons le mobile,

Sur qui tourne en ſecret cette machine habile.
Parlons à cœur ouvert ; noſtre dernier ſerment
Veut qu'en parlant pour l'Ordre on parle franchement.
Noſtre Secte, inventée en l'honneur du Saint-Père,
Nous permet nettement de n'eſtre pas ſincère,
Et donne pour tromper toute licence, ainſy,
Quand il va de ſa gloire & de la noſtre auſſy,
Et c'eſt pourquoy noſtre Ordre, imitant Saint-Ignace,
Travaille pour la gloire & non pas pour la grâce ;
Mais, au contraire auſſy, noſtre Société
Nous ordonne entre nous de la ſincérité,
Entre nous ſeulement, & non entre les autres,
Lorſque ſes intéreſts doivent régler les noſtres.
Parlons donc franchement, puiſqu'il nous l'eſt permis,
Et faiſons-nous effort pour parler en amys.

L'eſprit de Jéſuite agit dans les affaires
Par tant de différents & de ſecrets myſtères,
Qu'il faut bien méditer pour arriver au point
De ſçavoir ſon génie & ne ſe tromper point.
Ses travaux aſſidus pour la gloire mondaine
Font voir de ſon eſprit la politique humaine,
Et que le Jéſuite a ſans ceſſe les yeux
Tournez deſſus la terre & fort peu vers les cieulx.
Ouy, cette vérité qui paroit ſurprenante,
Aux plus ſages enfin s'eſt rendue évidente ;
Par elle, j'ay conclu que la Société,
Par ſon eſprit, ſupprime une Divinité,

Ou, ſi cet eſprit croit un Dieu dans la Nature,
Qu'il le fait plus oiſif que celuy d'Épicure.
Ce principe, eſtably pour ſon opinion,
Luy permet de ſe feindre une religion
Et, trouvant la Chrétienne en l'Europe reçeuë,
Noſtre Ordre, en apparence auſſy l'a reconneuë,
Et, pour mieux s'eſtablir, il a, par ſes ſecrets,
Marié l'Évangile avec ſes intéreſts.
S'il eut mieux rencontré dans le Mahométiſme,
Il l'auroit profeſſé pour le Chriſtianiſme !
Un Mahomet, n'importe, ou bien un Jéſus-Chriſt :
L'Intéreſt eſt le Dieu qui conduit noſtre eſprit !
C'eſt ainſy que, ſans croire aux loix de l'Évangile,
Ny croire un Eſprit ſaint qui préſide aux Conciles,
Nous vivons dans l'Europe ainſi que des chrétiens,
Car, en vivant ainſy, l'on nous comble de biens.
Toutes Religions ſont pour nous des chimères ;
Mais, en profeſſant une, on fait mieux ſes affaires :
La loy de Jéſus-Chriſt nous combat ſi ſouvent
Que celuy qui l'altère eſt chez nous un ſçavant.
C'eſt par cette raiſon que nos grands Jéſuites
Ont fait leur bande à part des anciens Caſuites,
Car c'eſt une coutume en la Société
De deffendre bien l'Ordre & non la Vérité,
Et, ſans s'intéreſſer aux ſens des Évangiles,
Sans conſulter l'Égliſe & ſes ſacrés conciles,
L'Ordre, dans ſes écrits, a cette ſeule loy

D'établir ſa morale au hazard de la foy.
C'eſt par cette raiſon que les enfants d'Ignace
Ont mis la piété dans la ſeule grimace,
Et qu'ils ont dépouillé noſtre religion
De cette pureté qui fait ſon onction.
La ſuperbe & la haine inſpirent le génie
D'orgueil & de vangeance en noſtre Compagnie,
Et cette charité qu'a préché Jéſus-Chriſt
Eſt ſi directement contraire à ſon eſprit
Qu'en ces réflexions noſtre âme poſſédée
M'a fait prendre de l'Ordre une facheuſe idée,
Et fait croire, éprouvant meſme choſe en tout lieu,
Qu'il ne craint point le Ciel ou ne croit point en Dieu.
  Je me ſuis confirmé dedans cette penſée,
Lorſque, dedans ſon choix la Cour embarraſſée,
Enfin me deſtina pour Confeſſeur du Roy;
Nos Pères, en ſecret, me firent cette loy :
Souffrir tous les plaiſirs du Prince, ſans réſerve;
N'en contredire aucun, pourveu qu'il nous conſerve;
Eſtre pour le Miniſtre à ce point complaiſant
De le croire coupable & le dire innocent;
De quelqu'ardeur du bien ſi le Monarque bruſle,
Si ſon peuple le touche & s'il a du ſcrupule
De voir à l'injuſtice expoſé tout ſon bien,
Sçavoir uſer pour lors du langage chrétien;
Mais ſurtout ſe garder d'en prendre une maxime;
Peindre bien le Miniſtre eſtre toujours ſans crime,

Et, pour le maintenir, fçavoir bien fuppofer :
Du bien de fes fujets qu'un Roy peut difpofer,
Et dire, pour farder l'honneur du Miniftère,
Que la poffeffion des fujets eft précaire ;
S'attacher au Miniftre & fervir fa grandeur ;
Mais le perdre auffitoft qu'il perdra fa faveur ;
Et qu'il me falloit vivre en ma charge publique,
Non pas en confeffeur, mais bien en politique....
Je vis, par ces leçons que mon Ordre m'apprit,
Que fes loix n'eftoient point celles de Jéfus-Chrift.
Ainfy, fans m'oppofer, j'ay fouffert La Vallière
Avecque noftre Prince eftre fi familière !...
Dans les commencemens, il eft vray que le Roy
S'eft, mais mal à propos, effarouché de moy.
Luy, qui donne aux vertus l'empire fur fon âme,
Crut un crime en fon cœur qu'une coupable flame,
Et que de fon hymen les légitimes nœuds
Devoient à fon époufe attacher tous fes vœux ;
Son jeune cœur, furpris par l'ardeur des délices,
Ufa, pour le cacher, de beaucoup d'artifices,
Et fon âme craintive, inexperte à pécher,
Croyoit qu'au Confeffeur il fe falloit cacher ;
S'il euft connu noftre Ordre & fa docte morale,
Il euft fceu qu'un péché, dans une âme royale,
Ceffe d'eftre péché quand, dans l'état qu'il eft,
Il peut s'accommoder avec noftre intéreft.
Le Roy, s'en confeffant bonnement, s'en accufe ;

Mais, pour l'apprivoiser, je prévins son excuse;
Je luy dis que c'estoit vrayment un grand péché;
Mais que l'ardeur d'amour est un feu, si caché
Dedans ce sang bouillant qui brusle la jeunesse,
Que des plus saintes mœurs la plus pure sagesse,
Ne pouvant empescher cette ardeur des esprits,
Se trouve par ce feu souvent le cœur surpris,
Et que, sans un miracle & qu'on ne peut comprendre,
Un Prince, qui peut tout, ne peut pas s'en defendre,
Et que, dans ce combat, on ne peut résister,
Lorsque rien ne résiste & qu'on peut tout tenter !...
Ainsy, par mes raisons son âme apprivoisée
Vit la dévotion moins rude & plus aysée,
Et lors le Confesseur & lors le Pénitent
S'accordèrent ensemble & chacun fut content !
Ce Prince toutes fois ressent pour cette flame,
Dans ses emportemens, un remords dans son âme;
Il pèche, par contrainte, & son cœur combattu
Voudroit fuir les plaisirs & chercher la vertu;
Et, s'il fait quelque mal, c'est par cette foiblesse
Où nous rendent sujets la force & la jeunesse;
Il avale à regret cet amoureux poison;
Il ne peut se payer de toute la raison
Que font tous mes efforts pour palier son crime :
Mes Pères, je luy dis que l'amour légitime,
Qui doit pour le vulgaire établir quelques loix,
Peut bien se relascher en faveur des Grands Roys.

Qui, par mille vertus s'eslevant à la Gloire,
Sur tant de paſſions remportent la victoire,
Que, l'homme n'étant point de toutes le vainqueur,
La paſſion d'amour peut ſurprendre ſon cœur ;
Que ſi cette foibleſſe à l'Hymen fait injure,
C'eſt ſeulement l'uſage & non pas la nature.
Ce diſcours, ſoutenu de quelque authorité,
De nos graves Docteurs l'a doucement flatté.
C'eſt ainſy qu'en rendant la queſtion probable,
J'ay rendu ſon chagrin plus doux & plus traitable ;
Il veut, pour s'en guérir, apprendre vos avis :
Ils recevront l'honneur d'eſtre par luy ſuivis ;
C'eſt une des raiſons qui fait noſtre aſſemblée.
Je vois d'une autre peur ſon âme encor troublée :
C'eſt touchant le procez du bon Monſieur Foucquet ;
Je vous ay cy devant expliqué le ſujet ;
Parlez en liberté, parlez en conſcience ;
Joignez voſtre ſçavoir à voſtre expérience.
Comme ils ſont expliqués, je vois que ces deux cas,
Pour les bien décider, ſont des plus délicats !

LE PÈRE BAUNY.

Je ſuis bien étonné que voſtre Révérence
Trouve, avec tant d'adreſſe & tant d'expérience,
Une difficulté qui puiſſe l'arreſter,
Et ſoit comme un novice en état de douter.
La ſcience eſt un don dont le Ciel eſt avare ;
Elle eſt, vous le ſçavez, chez les hommes ſi rare,

Qu'ignorant ce qu'elle eſt, on voit le plus ſouvent
Que le plus téméraire eſt cru le plus ſçavant.
C'eſt ainſy que, chez nous, la ſcience eſt connuë :
Nous ſommes ennemis de cette retenuë
Qu'ont ces doctes prudens, pour ſe déterminer ;
Nous croirions un affront qu'on puſt nous ſoupçonner
De manquer de clarté pour bien voir toute choſe.
Leur méthode hardie eſt ſans doute la cauſe
Que nos Pères jadis, en tous lieux, rencontrant
Des gens de bonne foy, dans un ſiècle ignorant,
Ont acquis le renom d'une haute ſcience,
Avec peu de doctrine & beaucoup d'impudence,
Et donné le crédit à la Société,
Que ſon opinion paſſaſt pour vérité !
Par ces heureux ſuccez de noſtre renommée,
On vit noſtre doctrine en l'Égliſe ſemée,
Et, comme elle flattoit le vice & le péché,
Elle a tenu longtemps tout ſon poiſon caché ;
Rome & preſque l'Égliſe en fut toute infectée ;
La contraire en ce temps fut à peine écoutée
Et ce débordement de noſtre opinion
Euſt pour gaſter les mœurs tant de contagion
Que l'on vit comme nous la race monacale,
Ayant meſme intéreſt, preſcher noſtre morale.
Le ſecours ſi puiſſant de ces doctes froquez
Qui ſont, ainſy que nous, grâce à Dieu, bien maſquez,
Nous fit, dedans l'Égliſe, obtenir cet empire

Où noſtre ambition par tant de vœux aſpire ;
Mais nous viſmes enfin arreſter ce torrent.
Quand le ſiècle, ô malheur ! ceſſa d'eſtre ignorant,
On vit la Vérité, contre nous ſoulevée,
Qui par quelques ſçavants fut ſi bien cultivée,
Que, malgré nos efforts, elle parut au jour
Et ſceut à l'innocence inſpirer ſon amour.
Sa clarté ſceut briller avec tant de lumières
Qu'elle ſceut éclairer les meilleures paupières,
Qu'elle ſceut obſcurcir, par ſa grande ſplendeur,
Et noſtre renommée & ſa fauſſe lueur.
Noſtre morale en prit de ſi fortes alarmes
Que nous fumes forcez d'avoir recours aux armes.
Ce fut lors qu'entre nous nos plus ſçavans eſprits
Furent vus deſchainez pour faire tant d'eſcrits.
Ils combattirent bien ; mais avec peu de gloire,
Et ſe virent enfin douter de la victoire,
Car nous fumes réduits, pour ſauver noſtre honneur,
Qu'on ne viſt, pour le moins, ny vaincu ni vainqueur,
Et, par un artifice heureux, quoyque damnable,
Nous miſmes en crédit l'opinion probable.
Elle a fait ſes efforts à combattre pour nous ;
Elle a ſceu nous ſauver des plus dangereux coups ;
Son induſtrie enfin, en venant à noſtre aide,
Nous a tousjours ſervi d'un aſſeuré remède,
Quoyque cette doctrine ayt ſouvent le malheur
De faire à Jéſus-Chriſt préférer un autheur :

S'il ſe peut ériger avec le nom de grave,
Sous ſes opinions il tient l'Égliſe eſclave ;
Il a droit d'établir un dogme, différent
Du fameux Auguſtin, de Grégoire le Grand.
C'eſt ainſy que nos gens ont tenté l'entrepriſe
De bannir, en tous lieux, les Pères de l'Égliſe !
C'eſt ainſy qu'en faveur des plus grands débauchez,
J'ay ſi bien compoſé ma Somme de Péchez
Où mon adreſſe, enfin, qui n'a point de ſeconde,
A ſceu ſi bien oſter tous les péchez du monde,
Que, dans le bon état où je les ay tous mis,
On peut, pour ſe venger, tuer ſes ennemis ;
On peut, pour ſon honneur, trahir ſans eſtre un traiſtre ;
Un autre Jean Dalba peut dérober ſon maiſtre ;
Une fille, en péchant qui perd bien ſa pudeur,
Peut ſe faire... accoucher, pour ſauver ſon honneur,
Car je ſais qu'une fille, en cette conjoncture,
Sans offenſer le Ciel, offenſe la Nature;
L'Hymen qui, dans ſes loix avoit ſa pureté,
Des plus ſales plaiſirs gouſte la volupté ;
Je fais, par ma doctrine, approcher ſon royaume
Des plus proches confins de l'infâme Sodome;
Enfin, j'ay ſi bien fait pour les péchez mortels,
Que, grâce à mon adreſſe, ils ne feront plus tels;
Mais j'ay, bien mieux qu'un Juif, triomphé ſur l'uſure,
Et, quoyque la Sorbonne ayt avec ſa cenſure,
Condamné mes écrits de ſcandale & d'erreur,

Ma doctrine chez nous eſt toujours en vigueur;
Saint Mathieu, dans ſon tems uſurier comme un autre,
Euſt pu faire ſa banque & demeurer apoſtre,
Et ſe rendre uſurier dans ſon apoſtolat,
Du Mohatra ſubtil imitant le contrat.
Ainſy, par mon adreſſe en tout inimitable,
Je ſçay faire d'un crime, une vertu probable :
C'eſt ainſy qu'en fondant la probabilité,
On pèche, ſans pécher, en toute ſeureté !...
Vous avec donc grand tort, ayant vécu voſtre âge,
D'avoir vécu, ſans lire un ſi ſçavant ouvrage:
Si vous eſtiez inſtruit de tout ce que j'y dis,
Vous conduiriez le Roy tout droit en Paradis !
Eſt-ce une queſtion que toute la vangeance
Que veut prendre un Grand Roy ne ſoit en ſa puiſſance?
Il peut, comme il luy plaiſt, faire verſer du ſang,
Car, quand le Prince en doute, on n'eſt plus innocent.
Ma Somme des Péchez, à Rome condamnée,
Et des Prélats françois jugée empoiſonnée,
N'a point, grâces à Dieu, par tout leur interdit,
Perdu, chez nous, encor ſa gloire & ſon crédit :
Par ſa grande doctrine elle ſert à nos Pères,
Quand les relaſchemens deviennent néceſſaires,
Et que noſtre intéreſt ſeroit fort empeſché,
S'il nous falloit nommer chaque crime, un péché !
Ma définition de la grâce actuelle
Blanchit, comme il luy plaiſt, une âme criminelle,

Sçachez-en le ſecret, car il eſt ſi heureux
Que par luy l'on réſout le cas le plus douteux.
Dieu n'eſt plus offenſé, dans le ſiècle où nous ſommes,
Comme il l'eſtoit jadis par tous les autres hommes;
Il en faut croire au moins ces antiques écrits,
Qui des premiers chrétiens nous ont les mœurs appris:
En ce tems où ſans fard on cherchoit l'innocence,
L'ignorance du droit n'excuſoit point l'offence,
Et chacun, en ce tems, obligé de ſçavoir
De ſa condition les loix & le devoir,
Dépourveu du ſecours de nos grandes maximes,
N'avoit point de raiſon pour excuſer les crimes.

Nous qui voulons du Ciel pluſieurs chemins ouvrir,
Nous voyons dans l'étroit trop de monde périr,
Cette grâce actuelle & ſi ſainte & ſi pure,
Par noſtre ſeule adreſſe, a changé ſa nature.
L'ancien Chriſtianiſme, autrefois mal inſtruit,
N'en recevoit aucun ou du moins peu de fruit,
Car, vivant dans la loy d'une foy ſimple & nuë
Dont la Religion eſtoit lors ſoutenuë,
Il n'a jamais connu ces *diſtinguez* heureux
Qui font voir les péchez dans un jour moins hideux.

Je croy, comme l'Égliſe, une grâce actuelle,
Une inſpiration & préſente & réelle,
Qui, dans le cœur de l'homme émeut ſes facultez,
Pour accomplir de Dieu les ſaintes volontez;
Mais je croy qu'en ſon cœur cette grâce épanduë

Doit éclairer ſon âme & doit frapper ſa vuë,
Pour luy montrer ſon crime, alors qu'il eſt tenté,
Qui ne luy peut pas eſtre autrement imputé :
Donc, ainſy, je ſuppoſe une grâce actuelle
Eſtre une notion, de ſa nature, telle
Qu'elle fait reconnoiſtre à l'homme ſon malheur,
Dans l'inſtant du péché, pour le rendre pécheur.
  C'eſt par cette clarté que l'âme illuminée
Voit & peut fuir les fers dont elle eſt enchainée ;
C'eſt ce flambeau ſecret dans tous les cœurs caché
Qui fait, en le montrant, l'eſſence du péché.
  Donc, ſi, par ſes décrets, l'Éternelle Sageſſe
Refuſe cette grâce au Roy, dans ſa foibleſſe,
Dont toute ſa Grandeur ne le peut exempter,
Dites, en bonne foy, luy faut-il imputer,
Tandis qu'il a ſon âme en cet état réduite,
Et que Dieu l'abandonne à ſa propre conduite,
Les péchez n'eſtant point dans ſon cœur méditez,
Il peut innocemment gouſter les voluptez
Que la bonne Nature a, dans ſon apanage,
Pourveu qu'il vive en homme & comme un homme ſage.
Les ſenſibles plaiſirs qui délectent les ſens
Peuvent alors pour luy devenir innocens,
Et, s'il ne quitte point les loix de la nature,
Il peut pour Jéſus-Chriſt recevoir Épicure ;
Vivant comme l'on vit ſur la terre aujourd'huy,
Et puis que l'Eſprit Saint ne deſcend point ſur luy,
S'il pèche, le Bon Dieu doit s'en prendre à ſoy-meſme.

LE PÈRE ANNAT.

Ah ! mon Père, vous dites un horrible blaſphème !

LE PÈRE BAUNY.

Un blaſphème, ignorant ? quoy ! ne ſçavez-vous point
Comme noſtre doctrine a réſolu ce point ?
Quand on vous acharna contre le Janſéniſme,
Vous-meſme eſtes tombé dans un pire Athéiſme,
Vous, Confeſſeur du Roy, vous, le Grand Père Annat,
Vous dites, ſi quelqu'un peut eſtre en cet état
Qu'il n'ayt ny le péché, ny Dieu dans la penſée,
Si toute connoiſſance en ſon cœur eſt chaſſée
De l'obligation d'exercer en tout lieu
Des actes du vray culte & de l'amour de Dieu,
Que leur obmiſſion, fuſt-elle univerſelle,
Ne rend & ne peut rendre une âme criminelle,
Et qu'aux feux de l'enfer ſi l'on eſt condamné,
Ce n'eſt point ce péché qui doit faire un damné.
Vous pouſſez plus avant cette meſme maxime ;
Sur cet oubly de Dieu vous excuſez un crime,
Et non pas seulement de quelqu'obmiſſion ;
Mais vous paſſez plus loin ſur la commiſſion,
Et cet oubly de Dieu que chacun croit damnable
Fait qu'auprès de Dieu meſme on n'en eſt plus coupable.

LE PÈRE ANNAT.

Ouy, mon Père, il eſt vray ; mais un commandement
M'a fait, bien malgré moy, prendre ce ſentiment.

Je n'én ſuis pas de meſme & toute ma doctrine
Prend, ſans chercher ailleurs, chez moy ſon origine.
Je penſe, comme vous, que, pour faire un péché,
Et qu'un cœur devant Dieu puiſſe en eſtre entaché,
Ce cœur doit eſtre inſtruit que ce qu'il penſe faire
Eſt mauvais & qu'à Dieu l'action va déplaire,
Et, ſans avoir égard à cette notion,
S'il étouffe chez luy cette inſpiration,
Ce mépris de la grâce eſt ce qui fait l'offence;
Si, combattant enfin ſa propre connoiſſance
Et toutes ces clartez qui luy viennent d'en haut,
Dans le crime il paſſe outre & s'il franchit le ſault.....
(Ce terme eſt élégant ! il a bien de l'emphaſe !
J'ay ſüé plus d'un an pour trouver cette phraſe !
Que vous en ſemble-t-il de ce : *franchir le ſault ?*
Il dit divinement la choſe comme il faut !
Vive Dieu ! d'un ſauteur la métaphore exquiſe
Eſt vraiment honorable & digne de l'Égliſe !)
Mais il me reſte encore une difficulté :
Pour faire qu'un péché ne ſoit point imputé,
Il faut eſtre privé de ce ſecours fidèle
Que l'on reçoit de Dieu par la grâce actuelle,
Et joindre à ſon abſence un péché ſans remors;
Un cœur qui pèche ainſy ne pèche point alors !
Pour guérir donc le Roy de la facheuſe crainte,
Qui trouble ſes plaiſirs par ſa ſenſible atteinte,

Il faut dedans fa tefte y bien mettre ce point :
Qu'il pèche fans remors, il ne péchera point !
Si, fans fonger à Dieu ny fans fonger au Diable,
Il mène un train de vie à fes fens déleǽable,
Il peut, en cet état, fans fcandale à fa Cour,
Abandonner fon âme aux plaifirs de l'amour !
Si le Roy s'en confeffe à voftre Réverence,
S'il croit que fes plaifirs ne font point une offence,
Donnez-luy promptement fon abfolution !...
S'il affeure fa foy fur mon opinion !...
Le Confeffeur ne peut le dire eftre coupable,
Lorfque le Pénitent en fuit une probable;
Et, s'il ne l'abfout pas, fon refus feroit tel
Qu'il luy pourroit, mon Père, eftre un péché mortel !
C'eft mon opinion, laquelle eftant probable,
Empefche que du Roy l'amour ne foit blafmable,
Car enfin je prétends que mon authorité,
Doit faire, pour le moins, la probabilité.
Par mes écrits fameux la Sorbonne je brave !
Je fuis un grand Autheur, je fuis un Autheur grave,
C'eft tout dire en un mot; vous fçavez, tous les jours,
Qu'un doǽeur grave enfin fert d'un puiffant fecours.
Vous, le Père Regnault que dans fa hiérarchie
Suit le Père Celot avec tant d'énergie,
Comme moy vous penfez & vous penfez fort bien,
Qu'un nouveau Cafuite eft, pour chaque chrétien,
Meilleur, (meilleur, que dis-je?) ouy, cent fois préférable

A toute la doctrine & sainte & vénérable
De ces divins docteurs qui, dans l'antiquité,
Ont par leurs saints écrits fondé la chrétienté.
Qu'ils soient, tant qu'on voudra, plus voisins des Apostres,
Nous pouvons librement leur préférer les nostres.
Ces anciens travailloient pour le Ciel seulement;
Nous autres pour la terre & plus, asseurément.
Ne pensez pas faillir par les moindres caprices;
On nous soupçonneroit d'estre de vos complices;
Je sçay que le salut fait quelquefois resver;
Mais vous pourriez nous perdre, en voulant vous sauver!

LE PÈRE REGNAULT.

De toutes vos raisons j'approuve la doctrine;
Vostre méthode est bonne & sa conduite est fine;
Mais il faut en cabale estre trop éclairé,
Enfin superlatif jusqu'au dernier degré.
Ma doctrine, pour moy, se sert d'une méthode
Et plus intelligible & mesme plus commode!
Des crimes les plus noirs les cœurs les plus atteints
Voudroient pouvoir pécher & pouvoir estre saints;
Nostre Ordre aussy travaille à forger des Maximes,
Pour sçavoir en vertus masquer si bien les crimes
Qu'un cœur puisse, en tout tems, commettre le péché,
Sans qu'il puisse luy-mesme en croire estre entaché.
La probabilité, pour les âmes crédules,
N'est pas un seur remède à guérir les scrupules,

Car cette opinion, tenant chaque party,
Fait voir évidemment qu'un des deux a menty
Et donne aux vrays chrétiens fouvent la défiance
Qu'on ne doit pas la fuivre en bonne confcience.
Nos Pères fagement ont ce malheur préveü
Et d'un autre antidote ils nous ont bien pourveü.
Par une intention prudemment dirigée,
Toute une confcience eft fi bien ménagée,
Que le plus grand forfait trouve un tempérament,
Pour eftre mille fois commis innocemment.
Pourveu que, dans un crime, on ayt l'art de fe faire
Une fin qui foit jufte encor qu'imaginaire,
Nous voulons, en purgeant ainfy l'intention,
Que l'on puiffe blanchir la plus noire action.
Ces meffagers d'amour, experts en la pratique,
Qui d'une chafte femme en font une impudique,
Si le gain eft leur fin dans leur fale trafic,
Il n'eft plus criminel encor qu'il foit public!
Si, pour un bénéfice, on peut avoir l'adreffe
Si, par des *diftinguez* ou fi, par leur foupleffe,
On peut mentalement féparer, pour le Ciel,
Ce que le bien d'Églife a de fpirituel,
Par cette abftraction, on peut, fans controverfe,
Mettre le temporel en un jufte commerce,
Et ce fameux Simon, ce grand magicien
Cru docte en la matière, il n'y comprenoit rien!
Ou bien Monfieur Saint-Pierre, avec fa Compagnie,

Euft bien tort de nommer fon crime *Simonie*,
Et s'il l'euft, comme nous, réduit au mefme estat,
Il euft pu, fans pécher, vendre l'apoftolat;
Il euft pu vendre enfin fa chaire & fon office,
Quoyqu'il fuft, en ce tems, fi pauvre bénéfice
Que le moindre curé, dans l'empire chrétien,
A plus de revenu que n'eftoit lors le fien !
Par cette intention, on fçait trouver des titres
Pour avoir, par argent, les croffes & les mitres,
Et cette intention donne au bénéficier,
Par fa fage conduite, un bien tout fingulier.
Si quelque penfion charge fon bénéfice ;
Si mefme à fes plaifirs elle fait préjudice,
Il peut de tout fon cœur prier Dieu pour la mort
Du fâcheux importun qui luy fait tant de tort.
Mais, fi cette doctrine a, par fon accortife,
Un peu plus de progrez qu'elle n'a dans l'Églife,
Noftre Ordre, qui travaille à pouffer les forfaits,
Paffera plus avant que les fimples fouhaits.
A propos de fouhaits, un fils, de bien cupide,
Peut faire, fans un crime, un mental parricide,
Et la mort de fon père & qui, dedans fon cœur,
Doit, par fa moindre idée, infpirer de l'horreur,
Si ce bien feulement luy peut toucher fon âme,
Il peut eftre l'objet de fon défir infâme.
Cette doctrine en vain s'amufe aux feuls défirs !
Souhaiter ne produit que d'imparfaits plaifirs !

Elle s'arreſte auſſy dans des points plus ſolides ;
Elle ouvre, ſans pécher, la porte aux homicides ;
La ſenſibilité que nous cauſe un affront,
Par la loy des chrétiens ſe relaſche & corrompt ;
Cette incommode loy pour les âmes bien nées
Et qui du point d'honneur ſe ſentent gouvernées,
Fait, par un point contraire, un crime capital
De vanger ſon injure & rendre mal pour mal ;
Elle veut bien qu'un cœur ſoit ſenſible à l'offence,
Mais qu'il ſoit inſenſible à toute la vangeance ;
Sur ce chapitre auſſy n'ayant point de milieu,
Elle met la vangeance entre les mains de Dieu.
Ce précepte divin, ce dogme évangélique
Oblige tout chrétien à ſa ſainte pratique ;
Il paſſe bien plus outre ; il veut que tout chrétien
Ayme ſes ennemys & leur faſſe du bien ;
Cette loy juſqu'à nous qu'on a cru ſalutaire
Nous a paru pour l'homme eſtre par trop amère !
C'eſt icy, c'eſt icy que nos graves Docteurs
Ont fait ce grand chef-d'œuvre, entre tous nos Autheurs ;
Un ſoufflet, cet affront où l'honneur nous convie,
Pour le rendre vangé, de hazarder la vie,
Dedans noſtre morale, il trouve tout permis,
Pour ſe laver au ſang de tous ſes ennemis !...

LE PÈRE ANNAT.

Se laver dans le ſang ! que dites-vous mon Père !
Ce dogme à l'Évangile eſt tout à fait contraire !

LE PÈRE REGNAULT.

Que l'Évangile enſeigne une contraire loy,
Eh ! que m'importe-t-il ? j'ay nos Pères pour moy !
S'il faut ſuivre en rigueur le ſens des Évangiles,
Les Pères de l'Égliſe & les ſacrés Conciles,
De mon compte, vrayment, je me ferois mépris,
Je n'en cite pas un dedans tous mes écrits,
Et ſuivant, en cela, l'eſprit & le génie,
Comme c'eſt la pratique, en noſtre Compagnie,
J'ay cru qu'ayant pour moy tant de graves Docteurs,
Les ſacrez écrivains eſtoient de vains autheurs ;
Mais, ſans plus m'interrompre, écoutez donc le reſte.
Le combat du duël, des États cette peſte,
Qui ſçait les dépeupler de ſes meilleurs guerriers,
A veu, juſques icy, condamner ſes lauriers ;
Mais nous, qui travaillons pour plaire à la Nobleſſe,
Ayant l'âme comme elle & la main vengereſſe,
Nous avons publié ce combat, innocent,
Où l'on cherche l'honneur dans le meurtre & le ſang !

LE PÈRE ANNAT.

Il faut nous en blaſmer.

LE PÈRE REGNAULT.

Ecoutez, je vous prie.
Je ſçay que les duëls feroient une furie,
Si, *primo & per ſe,* l'on cherchoit ces combats,
Pour vanger une injure ou donner le trépas.
Il faut que ſur le pré l'âme ſoit poſſédée,

Pour tuer ſans péché, d'une plus douce idée :
Il ne faut recevoir, pour objet, en ſon cœur,
Que le ſimple déſir de ſauver ſon honneur,
Car ſauver ſon honneur eſt une juſte envie
Et, pour le conſerver, on hazarde ſa vie !

LE PÈRE ANNAT.

Ce conſeil eſt fort bon, quand on eſt attaqné !

LE PÈRE REGNAULT.

Peu de choſe vous a l'eſprit alambiqué !
Par une abſtraction, ſelon noſtre ſcience,
On peut chercher l'honneur, ſans chercher la vangeance ;
Et, quoyque la vangeance, en chatouillant le cœur,
Faſſe aller ſur le pré bien pluſtoſt que l'honneur,
Si l'on veut tant ſoit peu l'avoir dans la penſée,
On permet la vangeance à toute âme offencée ;
Elle peut, ſans pécher, ſe plaire dans le ſang,
Et meſme, ſelon nous, le bras qui le répand,
Combattant pour l'honneur, ſe dépouille du crime,
Encor qu'à la vangeance il donne une victime,
Et je croy qu'on pourroit, en allant au combat,
Par la confeſſion ſe mettre en bon état.

LE PÈRE ANNAT.

Cette confeſſion ſeroit un ſacrilège !

LE PÈRE REGNAULT.

L'honneur peut, en ce ſiècle, avoir ce privilège !

LE PÈRE ANNAT.

Cet honneur eſt contraire à la loy du chrétien !

LE PÈRE REGNAULT.

Que vous eftes fâcheux ! vous n'y comprenez rien ;
Mais, pour mieux vous inftruire en ces doctes myftères,
Vous serez convaincu, fi vous lifez nos Pères.
Leur doctrine aujourd'huy paffe bien plus avant :
En cachette, elle fçait permettre un guet-à-pant !

LE PÈRE ANNAT.

Un guet-à-pant, mon Père ? ah ! je ne le puis croire !

LE PÈRE REGNAULT.

Un guet-à-pant, vous dis-je !

LE PÈRE ANNAT.

Une action fi noire
Et que chacun condamne & qu'avecque raifon
On détefte partout comme une trahifon ?...

LE PÈRE REGNAULT.

La trahifon, chez nous, ne fut jamais permife !

LE PÈRE ANNAT.

Selon nos fentiments fouvent je dogmatife ;
Mais je n'ay point compris, par une abftraction,
Que l'on puft diftinguer l'une & l'autre action,
Et qu'on fift différer par un fens interprète :
Tuër en trahifon & tuër en cachette !

LE PÈRE REGNAULT.

Vous ignorez encor nos premiers éléments.
Sur le meurtre, apprenez nos fecrets fentimens !

Tuër en trahifon, en bon françois, fe nomme
Un fanglant, un injufte affaffinat d'un homme
Qui n'a point de fujet de redouter la main
Qui meft traitreufement un poignard dans fon fein.
Pour tuër en cachette, il n'en eft pas de mefme :
C'eft bien affaffiner par quelque ftratagefme ;
Mais celuy que l'on tuë eft du moins en état
Qu'il peut & qu'il doit craindre un tel affaffinat.
Comme fa jufte peur l'oblige à prendre garde,
L'ennemy qui l'attaque affeurément hazarde
Que les coups que fa main fait deffein de donner
Ne puiffent juftement contre luy retourner.
C'eft par cette raifon qu'on juge un homicide
Eftre un vindicatif & non pas un perfide,
Et, comme la vangeance eft permife parfois,
Chez nous, quoyque contraire aux plus faintes des loix,
En tuant en cachette, avec noftre doctrine,
On peut rendre innocente une main affaffine ;
Mais auffy, felon nous, on n'a jamais raifon
De pouvoir, méchamment, tuër en trahifon.

Mon Père, admirez donc, par cette différence,
De nos inventions la fubtile fcience :
Pour pouvoir fe vanger de tous fes ennemis,
Blafmons l'affaffinat & rendons-le permis !
Quand on eft ennemy, fur fa garde on doit eftre ;
Ainfy, l'on ne peut plus affaffiner en traiftre.
Mais condamnant le meurtre, au moins en quelque cas

Qui ſe voit rarement ou qui n'arrive pas,
Nous ne paroiſſons pas, débitant cette drogue,
Deſtruire, apparemment, la Loy du Décalogue.
  De nos opinions ce ſincère tableau
Veut, pour eſtre achevé, quelque coup de pinceau,
Et, dans ſon plus beau jour pour le faire paroiſtre,
Voyez l'Eſprit du meurtre habiter dans le cloiſtre :
De ton illuſtre nom, digne Société,
Pour l'état régulier, qu'on l'a bien inventé !
L'Humeur de cette race & ſévère & farouche
A la vangeance au cœur, ſans l'avoir dans la bouche ;
Ces gens, ſur le pardon, en preſchant Jéſus-Chriſt,
Ne peuvent, ſur l'offence, imiter ſon eſprit.
Noſtre morale auſſy, pour flatter leur génie,
Leur permet de vanger l'injuſte calomnie ;
Ils peuvent, ſi quelqu'un a flétri leur honneur,
Flétrir auſſy le ſien pour rétablir le leur,
Et, ſelon noſtre eſprit, cette ſeule vangeance,
Dans un religieux ſe peut nommer clémence;
Quand on vange ſon Ordre on peut verſer du ſang !
Le meurtre eſt, en ce cas, un pieux guet-à-pant !
Si la vérité meſme eſtoit aſſez hardie
De découvrir leur fourbe ou bien leur perfidie,
La vangeance, en ce cas, du fer & du poiſon,
Toujours tuë en cachette & non en trahiſon !
  Ces ſenſibles plaiſirs que la vangeance apporte
Sont permis, ſelon nous, à gens de toute ſorte ;

Mesme nous en faisons, pour les Religieux,
Des licites plaisirs & des plaisirs pieux !
Les Roys, par le pouvoir que leur juste Couronne,
Les eslevant au trosne, attache à leur personne,
Avec l'intention du bien de leur état,
Peuvent, pour se vanger, faire un assassinat.
Dessus Monsieur Foucquet appliquant la maxime,
Le Roy le croit coupable : il a donc fait un crime !
Il peut donc s'en vanger, & quand un Magistrat
Le pourroit croire exempt de tout crime d'État,
Et qu'en l'examinant dessus cette matière,
Il pourroit reconnoistre une innocence entière,
Il déplaist a son Maistre, il suffit, &, pour moy,
La vangeance du Prince est une juste loy !

LE PERE ANNAT.

Et pour l'amour du Roy?...

LE PÈRE REGNAULT.

Bagatelle plaisante !

LE PÈRE ANNAT.

L'intention peut-elle en faire une innocente ?

LE PÈRE REGNAULT.

Ouy, certes !

LE PÈRE ANNAT.

Eh ! comment ?

LE PÈRE REGNAULT.

Par une intention,
Son amour se peut dire une juste action.
Je sçay que l'amourette, en un sens trop critique,

N'eſt jamais innocente, en ſe rendant publique;
Le Roy fait au contraire un miracle, en ſon cœur,
Qu'Amour puiſſe y régner, ſans en eſtre vainqueur,
Qu'en gouſtant ſes plaiſirs, leurs ſenſibles délices
Ne luy dérobent point ſes nobles exercices
Et que ſes jeunes ans le puiſſent faire voir
Sçavoir faire l'amour & faire ſon devoir!
Ouy, je le dis encor, j'eſtime un grand miracle
Qu'Amour à ſa vertu n'apporte aucun obſtacle,
Qu'il règne dans ſon cœur, ſans y donner la loy,
Qu'en vivant en amant il ſçache vivre en Roy,
Et qu'il conſerve enfin l'amour & la tendreſſe
Qu'il doit à ſon épouſe, ayant une maiſtreſſe!
Si le Roy, dans ſon cœur réglant ſi bien l'amour,
Veut donner un exemple à ſon peuple, à ſa cour,
Un exemple, inconnu juſqu'au ſiècle où nous ſommes,
Qu'Amour, qui par ſes feux aveugle tous les hommes,
Qui déréglant leurs mœurs règle leurs actions,
Qui confond leur ſageſſe avec leurs paſſions,
Peut émouvoir un cœur ſans ébranler une âme,
Que la vertu s'accorde à vivre avec la flame,
Par cette intention s'il ſe laiſſe charmer,
Sans un crime aujourd'huy, le crime il peut aymer!

LE PÈRE LE MOYNE.

Mes Pères, la harangue eſt fort belle & fort bonne;
Mais ſi vous l'aviez faite autrefois en Sorbonne,
On auroit arreſté ſon torrent & ſon cours,

Lorſqu'avecque le ſable on régloit le diſcours.
Il eſt vray qu'on fit bien d'en uſer de la ſorte ;
Mais revenons à nous. Le zèle me tranſporte
Ou, pour dire le vray, c'eſt pluſtoſt le courroux
Que l'on perd le reſpect que l'on avoit pour nous !
Car je me ſens enfin forcé de vous le dire,
J'en peſte de chagrin & mon cœur en ſoupire,
D'avoir veu cy-devant mon confeſſionnal
Avoir autant de cour que le feu Cardinal,
Lequel eſt, par raiſon ou par bonne cabale,
Tout déſert aujourd'huy, nonobſtant ma morale.
Par des relaſchements je tâche, chaque jour,
Et de plaire à Paris & de flatter la Cour.
Je fais dedans le Ciel entrer à ſi bon compte,
Que moy-meſme, en ſecret, de moy-meſme j'ay honte.
Pour remettre en crédit noſtre petit collet,
Je fais qu'une prière ou qu'un ſeul chapelet
Peut, en ce ſiècle, icy, ſervir de pénitence,
Pour laver un grand crime & la plus noire offence.
Enfin, je fais du Ciel la porte ouverte ainſy
Qu'y pourra Lucifer un jour entrer auſſy.
Cette dévotion par ma main compoſée,
Que je nomme, à bon droit, dévotion aiſée,
Eſt pour nous rappeler tous nos meilleurs chalans,
Aux coquettes utile & propre à leurs galans.
Il eſt vray que, pour eux, l'Evangile eſt trop rude ;
La frayeur de l'Enfer eſt une inquiétude

Et, fouvent, cette crainte altérant les défirs,
Dans le cours de leur joye arrefte leurs plaifirs.
Moy qui veux qu'on s'en gorge & que chacun fe noye,
Durant fes plus beaux jours, dans un fleuve de joye,
Entre tous confeffeurs je fuis des plus aifez !...
O vous, ô faints polis, dévots civilifez,
Si les portes du Ciel s'ouvrent à vos cabales,
J'ay fait, pour ce deffein, mes peintures morales !
Il feroit des dévots dont la complexion
Recherche la retraite & fuit l'occafion,
Qui rendent les plaifirs les objets de leur haine,
Et n'ont, au lieu de fang, que du flegme en leurs veines,
Qui veulent les vertus, hors du monde & du bruit,
Habiter le filence & l'ombre de la nuit,
Dont le vifage enfin, pâle & mélancolique,
Plein de craffe & de terre eft fauvage & ruftique;
Mais il s'en voit aufly, par un autre deftin,
A qui le naturel donne un fens plus bénin,
Qui, fe ratifiant pour ce qui fait la joye,
Leur fait dans les plaifirs couler des jours de foye,
Dont la Nature enfin leur donne des humeurs,
Du cofté des plaifirs qui font tourner les mœurs !
Je blafme ces premiers dont j'ay fait la peinture,
Sans yeux pour les beautés de l'art & de nature,
Qui fe croiroient chargez d'un pénible fardeau,
Quand le plaifir leur offre un objet qui foit beau,
Car leur vertu trop rude a pris cette méthode

De juger le plaiſir n'eſtre pas à ſa mode,
Dans ces beaux jours de feſte où la ſolennité
Peut aſſembler la joye avec la ſainteté !
Ils cherchent la retraite, en ces jours ſi célèbres ;
Leur vertu, pour agir, veut des objets funèbres
Et leur dévotion fait paroiſtre à leurs yeux
La haire & le cilice un chemin pour les cieux !
Cette eſpèce de gens inceſſamment nous proſne
Qu'une grotte vaut mieux qu'un Palais & qu'un Throſne ;
Elle eſt ſourde à l'injure & le plus grand affront
Ne peut toucher leur cœur, faiſant rougir leur front,
Et, quand la calomnie ou les bleſſe ou les tuë,
Ces dévots ont l'oreille & l'œil d'une ſtatuë.
Enfin, l'honneur enfin, & la gloire, à leur ſens,
Sont idoles à qui l'on ne doit point d'encens !
Mais que vous puis-je dire ? une belle perſonne,
Qu'une aimable beauté de grâces environne,
A ces gens qui ſe font un Salut épineux,
Semble une ombre effroyable ou bien ſpectre hideux !
Ces gens impérieux, ces doux tyrans des âmes,
Qui jettent tant de feux ſans bruſler de leurs flames,
Dont les charmes divins ont d'invincibles fers,
Pour captiver des cœurs dans tout cet univers,
Sur ces triſtes dévots & toute leur engeance
Tous les attraits en vain étalent leur puiſſance,
Car pour toucher leurs yeux auſſy vains ſont leurs coups
Que les traits du ſoleil ſur les yeux des hiboux !

LE PÈRE ANNAT.

Ce portrait eſt tracé par la main d'un impie !

LE PÈRE LE MOYNE.

Bon Dieu ! c'eſt le plus beau que j'ay fait de ma vie !
Car je penſe, pour moy, que leur dévotion
A pour cauſe une morne & noire viſion,
Car qui met la vertu dans ce triſte équipage
A la nature foible ou l'eſprit bien ſauvage !

LE PÈRE ANNAT.

Vrayment ! de la façon dont le portrait eſt peint,
Vous prétendez tourner en ridicule un ſaint !

LE PÈRE LE MOYNE.

Qui ? moy ? détrompez-vous, c'eſt par là que j'enſeigne
Comme il faut dans les cœurs que la ſageſſe règne,
Que j'apprends les vertus à tout homme de bien,
Pour ſe rendre aujourd'huy philoſophe chrétien.
Mais, ſi vous condamnez mes peintures morales
Pour eſtre, en leur doctrine, aux bonnes mœurs fatales,
Si mes relaſchements vous ſemblent odieux,
Pour l'eſprit d'un chrétien & d'un Religieux,
Si donc la chrétienté ſe voit ſcandaliſée
Par la dévotion que je rendis aiſée,
Il faudra condamner tous nos Pères auſſy
Qui font, autant que moy, le Ciel bien large, ainſy,
Et qui font aux pécheurs, pour une bagatelle,
Gagner le paradis & la gloire éternelle !

LE PÈRE REGNAULT.

Pour une bagatelle, avec l'intention,
On peut rectifier la plus noire action !

LE PÈRE LE MOYNE.

Que cette intention est chose bien commode !
Si les siècles passez en eussent sceu la mode,
L'Église n'auroit point poussé tant de soupirs,
Pour voir verser partout le sang de ses martyrs !

LE PÈRE REGNAULT.

Pourquoy non ?

LE PÈRE LE MOYNE.

Pourquoy non ? ah ! la belle demande !

LE PÈRE REGNAULT.

Ce sang à nostre Dieu peut servir d'une offrande !
L'Église, le mettant au nombre de ses biens,
Croit le sang des martyrs semence des chrétiens !

LE PÈRE LE MOYNE.

Ouy, vous dites le vray; mais par vostre morale,
Les martyrs pouvoient bien nier Dieu sans scandale,
Car, sçachant le secret de la direction,
Qui rend le bien l'objet de nostre intention,
Ils pouvoient adorer de geste & de parole,
Sans se faire égorger, la plus chétive idole,
Et, dirigeant leur culte en esprit au vray Dieu,
Ils pouvoient adorer les faux Dieux, en tout lieu !

O martyrs malheureux qui, parmy vos ſupplices,
Avez trouvé dans Dieu des biens & des délices,
Et qui, livrant vos corps aux plus cruels bourreaux,
Les avez expoſez à des tourmens nouveaux,
Ah ! que noſtre doctrine à l'Égliſe inconnuë
Eſt malheureuſement pour vous trop tard venuë !
O pauvres innocens, ouy, vous euſſiez alors
Et pu ſauver voſtre âme & ſauver voſtre corps,
Et, par l'intention en ſecret dirigée,
Vous n'euſſiez vu jamais voſtre vie engagée
Deſſus les chevalets ou bien parmy les fers,
Pour confeſſer le nom du Dieu de l'univers !
Par des intentions chaſtement dirigées,
Dedans les lieux publics les Vierges expoſées
Pouvoient s'abandonner aux plus ſales déſirs
Et, ſans ſouiller leurs corps, ſe ſaouler de plaiſirs !
L'Égliſe primitive, ô troupe généreuſe,
Se peut dire, en ce tems, eſtre bien malheureuſe
Que, pour noſtre ſalut, Jéſus-Chriſt ait preſché,
Qu'il ait verſé ſon ſang pour laver le péché,
Qu'il ait de ſa doctrine inſtruit tous les apoſtres,
Et qu'ils ſoient moins ſçavans que ne ſont tous les noſtres !
Si lors noſtre morale euſt les chrétiens inſtruit,
On euſt accommodé l'Idole & Jéſus-Chriſt !
Que l'Égliſe avoit lors d'ignorants Caſuites !
Dieu devoit faire lors naiſtre les Jéſuites !
(N'en déplaiſe pourtant à ſes divins décrets !)

Ils auroient aux chrétiens enſeigné leurs ſecrets ;
Ces chrétiens auroient pu, ſans eſtre opiniaſtres,
Adorer les faux Dieux, ſans en eſtre idolaſtres ;
L'eſprit accommodant de la Société
Auroit mis en repos ainſy la chrétienté,
Et les Domitians, les Nérons, les Décies,
N'auroient point immolé tant d'innocentes vies,
Car nous aurions fait vivre en ſorte les chrétiens
Qu'ils auroient cru la Croix en vivant en payens !

LE PÈRE ANNAT.

Mais parlons du ſujet enfin qui nous aſſemble :
Le Roy peut-il aymer, sans pécher, ce vous ſemble ?

LE PÈRE LE MOYNE.

Sans pécher ? je vous plains d'avoir longtems vécu,
Sans connoiſtre l'Amour par qui tout eſt vaincu !
Voyez ma robe noire avec ſa ſuffiſance :
L'Amour l'a ſceu gaſter, meſme avec indécence !
Voyez donc ſi je puis condamner un péché,
J'ay l'eſprit Jéſuite & le cœur débauché !
J'ay ſceu, comme un blondin, viſiter ces ruelles
Où règnent les beautés & les ſpirituelles ;
Des Belles m'ont ſouffert me dire leur amant ;
On pourroit de ma vie en faire un bon roman ;
Ouy, l'on pourroit me voir en de ſaintes familles,
Grimper deſſus des murs & paſſer par des grilles !
L'inévitable loy de ma condition
Me fait preſcher la Croix & la dévotion :

La Croix étonne un cœur pour marcher fur fa trace;
Mais, en fidèle enfant de noftre Père Ignace,
Je fçay fi bien farder la fainte auftérité
Que j'accorde la Croix avec la Volupté !
O livre fans égal, dévotion aifée,
Tu l'as pour les péchés fi bien apprivoifée
Que, fans craindre l'enfer, on peut vivre en pécheur,
Portant la Croix au col, fans l'avoir dans le cœur !
Le Roy, pour un grand Prince, eft un peu trop crédule;
Les grands Roys comme luy n'ont jamais de fcrupule !
Ce n'eft que le vulgaire en fa condition
Qui doit régler fa vie à la religion ;
Mais celuy qui prend foin de la chofe publique,
Ne peut eftre chrétien, s'il n'eft bon politique !
Noftre Prince, en cet art, eft un fort bon docteur;
C'eft pourquoy, je préfume, en luy faifant honneur,
Qu'il ne craint point l'Enfer, comme fait le vulgaire,
Et qu'il ne s'en fait pas une fort grande affaire.
Ainfy.... fi La Vallière eft aymable à fes yeux,
Si, baifant cette fille il craint encor les Cieux,
Une Croix à fon col ou bien quelque relique,
Peut chaffer de fon cœur cette terreur panique !

LE PÈRE ANNAT.

En chaffant de fon cœur pareillement l'amour !

LE PÈRE LE MOYNE.

Noftre Société feroit trop mal fa Cour !
Apprenez que ce Prince, en fa fleur printanière,

N'ayant, pour ſes plaiſirs, qu'une ſeule Vallière,
Et dans ce ſeul objet arreſtant ſes déſirs,
A bien de la vertu de fixer ſes plaiſirs,
Car pour un Roy, mon Père, & pour la Cour de France,
Des plaiſirs ſi reglez valent la continence !

LE PÈRE ANNAT.

Et pour Monſieur Foucquet ?

LE PÈRE LE MOYNE.

Ah ! j'oubliois ce point !

LE PÈRE ANNAT.

Mais c'eſt le principal & vous n'y ſongiez point !

LE PÈRE LE MOYNE.

J'ay leu, s'il m'en ſouvient, dedans quelqu'un des noſtres,
Un fait & dont le cas n'eſt point traité par d'autres :
Un homme ſe trouvant par des vœux obligé,
Et par un fort fâcheux dans un cloiſtre engagé,
Prend des plaiſirs ſecrets de quelque concubine.

LE PÈRE ANNAT.

C'eſt un fort grand péché, dans la pure doctrine !

LE PÈRE LE MOYNE.

Ce n'eſt pas là le cas, ne m'interrompez plus !
Ces cas ſont, en ce ſiècle, & vains & ſuperflus.
Parmy les Réguliers la choſe eſt ſi fréquente,
Qu'en ſe rendant commune, on la rend innocente.
Un Régulier, vous dis-je, & d'un Ordre fameux,
Par la force d'Amour rompt l'un de ſes trois vœux ;

Mais, las ou pénitent, ſongeant à la retraite,
Il ceſſe de bruſler de ſa flame ſecrète.
La fille abandonnée en a tant de douleur
Que la rage ſuccède à l'amour dans ſon cœur ;
Et, publiant partout leur amoureux commerce,
Contre ſon inconſtant ſa vangeance elle exerce ;
Et, par de bons témoins, elle produit au jour
Leur intrigue cachée & leur ſecret amour.
Si l'Ordre eſt ſi fameux qu'il en reçoive injure,
Le Régulier, dit-on, dont l'âme fut impure,
Et pour vanger ſon Ordre & pour punir l'affront
Dont l'amante irritée a fait rougir ſon front,
Sans bleſſer ſon honneur & moins ſa conſcience,
Peut, juſques à la mort, en tirer ſa vangeance.
Je crois qu'en vous taiſant vous demeurez d'accord
Qu'on peut vanger ſon Ordre, alors qu'on luy fait tort ?

LE PÈRE ANNAT.

Point du tout cette eſpèce à la noſtre s'applique !

LE PÈRE LE MOYNE.

Dans toutes deux pourtant on voit une impudique !
A ces grands noms, le Roy, de juſte & glorieux
Joint encor celuy-là d'eſtre Religieux !

LE PÈRE ANNAT.

Comment Religieux ?

LE PÈRE LE MOYNE.

Religieux, vous dis-je....
Ainſy qu'un Régulier qui par trois vœux s'oblige !

Saint Denis, Marmoutiers ont tous deux cet honneur
Et luy laiſſent tous deux ſa place dans leur chœur.
Les comtes de Lyon ont ce meſme avantage !

LE PÈRE ANNAT.

Vôus ne pouvez conclure, avec ce tripotage,
Qu'une juſte vangeance envers cette beauté,
Qui tient le cœur du Roy dans ſes fers arreſté,
Si ſa langue indiſcrète, en trahiſon inſigne,
Se rend, en parlant trop, de ſon amour indigne !

LE PÈRE LE MOYNE.

C'eſt déjà quelque choſe & j'en auray raiſon;
Mais, ſi quelqu'un le pouſſe à cette trahiſon,
Dites, en bonne foy, ce coupable complice
Ne doit-il pas ſouffrir un ſemblable ſupplice?

LE PÈRE ANNAT.

Sans doute !

LE PÈRE LE MOYNE.

Eh bien ! mon Père, appliquez tout ce fait,
Comme on peut l'appliquer, deſſus Monſieur Foucquet.
C'eſt une trahiſon inſigne & toute entière
De penſer ſeulement corrompre La Vallière,
Pour la faire pécher ſur l'amoureux péché
Qui ne l'eſt point ou peu, quand il eſt bien caché.
Sa libéralité doit eſtre criminelle,
Pour rendre une maiſtreſſe à ſon Prince infidèle !
Donc, je puis bien ainſy, par le cas avancé,

Conclure évidemment que le Prince offencé,
Comme un Religieux dedans ſon amourette,
Peut punir juſtement une langue indiſcrète
Et que Monſieur Foucquet, en eſtant criminel,
Doit en eſtre puny d'un ſupplice mortel !

LE PÈRE ANNAT.

Ah ! le divin eſprit ! ah ! la belle manière
D'entendre un cas !

LE PÈRE REGNAULT.

Sans doute, elle eſt bien ſingulière !
Mais quoy ! c'eſt la coutume & qu'on voit de tout tems
Qui s'obſerve chez nous pour tous nos pénitens.
Nous chaſſons la terreur de leurs âmes crédules,
Par des faits ſuppoſez & des cas ridicules,
Comme le Père a fait, car, étendant ce cas,
N'importe bien ou mal, nous ſortons d'embarras.
C'eſt chez nous la ſcience & la ſuperlative,
Sans nous embarraſſer de ce qu'il en arrive,
De guérir de la peur d'en eſtre un jour damné !
Quand deſſus quelque cas on eſt queſtionné,
Comme ſouvent le crime eſt de telle nature,
Soit dans une âme avare ou dans une âme impure,
Ou bien d'une autre eſpèce où l'on ne peut oſer
Dans ſon jour naturel le feindre ou l'excuſer,
On le farde ſi bien avec un peu d'adreſſe
Qu'on le fait prudemment ſortir de ſon eſpèce,
Et par quelqu'autre cas & qui n'a rien d'égal,

Et *ab hoc & ab hac* s'expliquant bien ou mal,
On fait une réponſe ou publique ou ſecrète,
Qui, pour la bien comprendre, a beſoin d'interprète,
Et comme, par exemple & *Verbi gratia,*
Le Père nous l'a fait, ſe voyant à *quia,*
Le Roy Religieux, ſous qui l'Europe tremble,
Eſt ſorty plaiſamment d'affaires, ce me ſemble;
Mais il faut excuſer ſa conduite aujourd'huy;
Chacun de nous l'imite & fait tout comme luy.
Les grands mots inconnus & que l'on n'entend guères
Paſſent aux ignorans pour eſtre grands myſtères,
Car ſçachez en un mot que la Société
A juré rude guerre à la ſincérité,
Car nous éprouverions, ſi nous eſtions ſincères,
Que noſtre Ordre, en tous lieux, feroit mal ſes affaires!

LE PÈRE FERRIER.

Que puis-je dire enfin de tous vos longs diſcours
Dont je n'ay pas tenté d'interrompre le cours,
Pour voir à quels excez nous pouſſons nos maximes
Pour farder les péchés & pallier les crimes?

Voſtre amour, Père Annat, jette les yeux ſur moy
Pour me faire, après vous, le Confeſſeur du Roy;
Mais cet employ, chez nous, par tant d'ardeur ſe brigue
Que nos meilleurs amys ont rompu noſtre intrigue
Et leur ambition m'a fait conclure auſſy
Que le Salut, chez nous, n'eſt pas noſtre ſoucy,
Puiſque le Ciel n'accorde, en donnant cette place,

Que la gloire du monde & non de Dieu la grâce.
J'en ay la rage au cœur & mon dépit ſecret
Me fait rendre à noſtre Ordre un ſervice à regret ;
On m'envoye à Paris & je quitte Thoulouze,
Comme dit la chanſon, pour y faire une rouſe.
Je m'y fis voir un fourbe & meſme un ſcélérat,
Pour abuſer le monde & tromper un prélat,
Dont les grandes vertus, pouvant ſervir d'exemples,
Font la gloire du monde & l'honneur de nos temples.
Flatté donc de l'eſpoir de cet employ promis,
Pour deffendre l'erreur je me crus tout permis,
Et, pour récompenſer mon étude & mes peines,
Enfin l'on m'a rendu mes eſpérances vaines,
Car l'eſprit de noſtre Ordre, ingrat juſqu'à l'excez,
Ne croit point que l'on ſerve en ſervant ſans ſuccez.
Noſtre Société, par ſa fauſſe Morale,
Prévoyoit ſa doctrine à ſon honneur fatale ;
A ſon honneur, que dis-je ? hélas ! je me reprens :
L'honneur ne fiſt jamais ſes moindres différens ;
L'erreur donc, reconnuë en ſa fauſſe doctrine,
Luy faiſoit redouter ſa prochaine ruine ;
Tous ſes combats paſſez & tous ſes vains aſſauts
Obſcurciſſoient ſa gloire & monſtroient ſes défauts ;
Déjà la Renommée appreſtoit ſa trompette,
Pour publier partout ſa honte & ſa déſaite ;
Mais cet eſprit adroit de la Société,
Sçavant en politique & non en vérité,

Pour s'oppofer au cours de la jufte entreprife,
Qui l'alloit obfcurcir, en éclairant l'Églife,
Ayant veu fes combats ne réuffir jamais,
Montra, dans l'apparence, un efprit pour la paix.
Elle fçait que l'efprit qu'on nomme évangélique
Pour fes ennemis mefme eft doux & pacifique
Et que la docte main qui combat fon erreur
A les armes du zèle & non de la fureur
Et que leur cœur chrétien a, pour but de fa gloire,
L'amour des ennemis & non pas leur victoire.
C'eft ainfy que noftre Ordre a cru fort prudemment,
Pour éviter fa chute ou fon abaiffement,
En feignant de l'amour pour le bien de l'Églife,
Empefcher fa défaite, a cru la voir remife;
Ce fut dans ce deffein qu'on nous vit défirer
Avec nos ennemis de pouvoir conférer :
Et l'illuftre Prélat, la gloire de la France,
Accepta volontiers l'Ordre & la conférence.
Mes Pères, vous fçavez fa fuite & fon progrez,
Et comme noftre adreffe eut un trifte fuccez,
Et qu'on connuft enfin dedans toute la fuite,
Qu'un Jéfuite enfin eft toujours un Jéfuite,
C'eft-à-dire, en un mot, pour le dépeindre bien :
Fort fçavant politique & fort mauvais chrétien.
Je m'y fis admirer par ma rare conduite
Et je vous puis jurer que jamais Jéfuite,
Pour furprendre & tromper, ne fe fift jamais voir

Avecque plus d'efprit faire mieux fon devoir ;
Mais quoy ! felon les mœurs de noftre Compagnie,
Mon travail fans fuccez rend ma gloire ternie,
Et, fans voir aujourd'huy mon labeur couronné,
On me défend l'efpoir que l'on m'avoit donné !
  Il refte à mon dépit une feule vangeance ;
Elle me fait horreur & frémir quand j'y penfe ;
Aujourd'huy, pour déplaire à la Société,
Je veux fincèrement dire la vérité :
Dire la vérité c'eft un coup de colère,
Et pour un Jéfuite eft extraordinaire !
Je fçay que je m'expofe en un mortel danger ;
N'importe, il faut la dire, afin de me vanger.
Au Confeffeur du Roy je ne puis plus prétendre,
Et, pour cette raifon, je luy veux faire entendre,
N'ayant point de profit à le faire damner,
Que vos flatteurs amis le veulent fuborner,
Qu'un Roy d'un Dieu vangeur doit craindre la Juftice,
Quand fa vangeance ordonne un injufte fupplice,
Que tout puiffant qu'il eft, jamais fa volonté
Ne trouve de raifons qu'en la feule Equité,
Qu'à quelque indépendance où fon throfne le monte,
Du fang de fes fujets il faut qu'il rende compte,
Que, puifque fa grandeur l'élève en fi haut lieu,
Il doit eftre plus jufte, eftant plus près de Dieu,
Que fi Monfieur Foucquet eft digne du fupplice,
Il doit l'abandonner à fa feule juftice,

Et, ſans que ſa vangeance y prenne un intéreſt,
Le juge, en liberté, doit prononcer l'arreſt.
Il verra qu'aujourd'huy noſtre fauſſe morale
N'eſt point une doctrine & n'eſt qu'une cabale,
Qu'avec ſes vains efforts la probabilité
Ne peut donner d'excuſe à l'impudicité,
Et de quelque couleurs qu'on peigne l'adultère
L'Égliſe ne peut point permettre une Vallière,
Que l'eſprit qui le ſouffre eſt un malin Eſprit,
Plus propre à Mahomet qu'il n'eſt à Jéſus-Chriſt.
Le Roy s'étonnera, ſçachant noſtre méthode,
De voir qu'un Jéſuite à l'honneur s'accommode.
Luy qui voit toute choſe & qui juge ſi bien,
Voyant par mes diſcours que je parle chrétien,
Croira que mon commerce avec nos adverſaires
M'a fait prendre à nos mœurs des ſentiments contraires,
Que, par eux éclairé, je vois la Vérité
Et qu'ainſy la voyant je parle en liberté,
Par laquelle aujourd'huy l'Égliſe doit connoiſtre
Ce qu'elle doit nommer pour enfant & pour traiſtre!

LE PÈRE ANNAT.

Suffit, Père Ferrier, c'eſt aſſez pour ce coup!
Voſtre dépit s'emporte & s'emporte beaucoup!
Si par tant de beautés la Vérité vous touche,
Ayez la dans le cœur, ſans l'avoir dans la bouche.
Qui veut parler chez nous comme a fait Jéſus-Chriſt,
En prenant ce deſſein, doit quitter noſtre habit.

Autrefois, il eſt vray que noſtre robe noire
Aux gens qui la portoient donnoit bien de la gloire ;
Mais aujourd'huy noſtre Ordre en eſt déſeſpéré
Que celuy qui la quitte eſt encore honoré.
Tel quittoit autrefois l'habit de Jéſuite
Qui ſembloit dépouiller auſſy tout ſon mérite ;
Mais on juge autrement, en ce ſiècle maudit :
Le mérite eſt dans l'homme & non dans noſtre habit !
Mais enfin taiſez-vous & que voſtre vangeance
S'exerce ſans parler & ſe faſſe en ſilence.
La Vérité chez nous eſt un fort grand péché
Et l'on y ſouffriroit pluſtoſt un débauché
Que, quelque ſaint qu'il fût, un homme véritable
Qui croiroit le menſonge un vice déteſtable.
La complaiſance au crime & cet eſprit prudent
Qui gouverne noſtre Ordre & le rend ſi puiſſant,
Nous rend la Vérité ſi fort noſtre ennemie
Que, lorſque l'on la voit, on voit noſtre infamie,
Et nos Pères auſſy m'ont donné cette loy,
Pour nous mettre en crédit, de la farder au Roy :
Et c'eſt à quoy je donne & mes ſoins & mes peines;
Mais, hélas ! que je crains de les voir toutes vaines !
Ce Prince eſt d'un eſprit, mais de ce grand eſprit
Qui veut ſçavoir le monde & ſçavoir Jéſus-Chriſt.
Si les emportemens d'une grande jeuneſſe
Le contraignent de vivre avec quelque foibleſſe,
Je prevois, quand ce feu bruſlera moins ſon ſang,

Que la vertu, dont Dieu l'enrichit en naiſſant,
Luy fera condamner nos méchantes maximes
Qui flétrirent ſa gloire en flattant trop ſes crimes,
Que le regret que donne une grande vertu
D'avoir pu voir le vice à ſes pieds abattu
Luy fera déteſter noſtre main criminelle
Qui n'a pas ſoutenu ſa vertu naturelle,
Qui n'auroit dû jamais interrompre ſon cours,
En l'aſſiſtant un peu d'un fidèle ſecours.

Mais quoy! l'heure m'appelle, adieu Révérends Pères :
Voſtre avis, ſi conforme à nos ſecrets myſtères,
Sera ſuivi par moy; mais excuſez Ferrier :
En parlant de la ſorte il parle en écolier!

QUATRIÈME DIALOGUE

DE LA REYNE-MÈRE

PREMIER ENTRETIEN

LA REYNE-MÈRE, MONSIEUR DE GRAVE

LA REYNE-MÈRE.

Voftre préfence icy me furprend & m'étonne
Et je crains moins pour moy que pour voftre perfonne.
Vous fçavez par quels gens nous fommes gouvernez ?

MONSIEUR DE GRAVE.

Madame, leurs efprits font des moins raffinez.
La puiffance abfolue & la plus tyrannique
Gouverne leur conduite, & toute politique
Confultant la prudence & fon tempérament
Eft cruë une foibleffe en leur gouvernement :
Un Monarque reçoit, à leur fens, un outrage,
Lorfque, pour éviter la fureur d'un orage,
Sa fageffe l'oblige à relafcher parfois
Du pouvoir fouverain que le Ciel donne aux Roys,
Et veulent que le Prince, ufant de fa puiffance,

Ne fait point d'injuſtice en faiſant violence ;
Leur orgueil les élève à ce point ſurprenant
Que Richelieu leur ſemble un Miniſtre ignorant
Et leur eſprit, ingrat autant comme il eſt traiſtre,
Condamne inſolemment la douceur de leur maiſtre.

Quand, ſans trahir ſon Prince, on ſert bien ſon amy,
Madame, on le ſert mal, le ſervant à demy.
Je hazarde à plaiſir ma fortune & ma vie,
Et, quand je pourrois voir l'une & l'autre ravie,
Je ſeray conſolé ſi voſtre Majeſté
Trouve lieu, par mes ſoins, d'exercer ſa bonté
Et que la Vérité, par elle ſoutenuë,
Soit par tant de lumière au Roy ſon fils connuë,
Que, rendant ſon pouvoir juſte autant que puiſſant,
Dedans Monſieur Foucquet il voye un innocent !

LA REYNE-MÈRE.

Je ſçay que mon devoir luy doit rendre juſtice,
Que ſon zèle à l'État a rendu du ſervice
Et, dans les mouvemens, ſes travaux & ſes ſoins,
De ſa fidélité ſont d'aſſeurez témoins ;
Mais ſçachez que les Roys penſent, Monſieur de Grave,
Dedans chaque ſujet rencontrer un eſclave,
Que l'on rend, par devoir, du ſervice à l'État
Et que le Prince ainſy ne peut eſtre un ingrat,
Car, en ſervant ſon maiſtre, un ſujet a beau faire,
Il ne peut, par juſtice, en attendre un ſalaire.
Un Roy peut bien avoir le cœur reconnoiſſant ;

Mais tout le bien qu'il fait eſt toujours un préſent.
Je plains de voſtre amy la diſgrâce étonnante ;
Mais ſa conduite auſſy n'eſt pas toute innocente ;
Sa vie eſt inégale & l'on a vu ſon cœur
Foible dans la fortune & grand dans le malheur ;
Mais d'un aveuglement ſi ſon âme frapée
S'eſt trop dans le plaiſir & le luxe échapée,
Pour ſoutenir l'État ſes travaux aſſidus,
Par des ſoins ſi conſtans ſes ſervices rendus,
Peuvent du moins pour luy convier la Juſtice
D'eſtre ſans récompenſe & d'eſtre ſans ſupplice ;
Mais de vous voir icy quelle eſt donc la raiſon ?

MONSIEUR DE GRAVE.

D'un amy malheureux la ſévère priſon
Fait croire à ſes parents que, par mon miniſtère,
Je puis, auprès de vous, leur eſtre néceſſaire,
Et que, par mon moyen, éprouvant la bonté
Et la protection de voſtre Majeſté,
Dont le cœur eſt plus grand que n'eſt pas ſa Couronne,
Qui ſçait rendre Juſtice à la moindre perſonne,
Ils pourront faire voir, vous déclarant pour eux,
Qu'un accuſé peut bien n'eſtre qu'un malheureux,
Puiſque voſtre vertu qui n'a point de ſemblable,
Ne peut avoir commerce avec quelque coupable.
L'Amour que voſtre cœur a pour la Vérité
A fait ouvrir la bouche à voſtre Majeſté,
Et le reſpectueux & le ſage ſilence,

Qui de Monſieur Foucquet hazardoit l'innocence,
Vous diſant qu'il vouloit pluſtoſt ſe victimer
Que de voir qu'un ſoupçon vous puſt faire blaſmer,
Vous oblige, Madame, à vous rendre interprète
Du myſtère inconnu de dépenſe ſecrète,
Laquelle, eſtant immenſe & ſemblant ſans employ,
Le rendoit criminel d'un vol envers le Roy.
Ce Prince a ſceu, par vous, que ces ſommes immenſes
Avoient de ſon État ſoutenu les dépenſes
Et que du meſme État les divers intéreſts
Vous avoient obligé d'en faire des ſecrets.

LA REYNE-MÈRE.

J'ay de Monſieur Foucquet admiré le génie !
Il faut qu'il ſoit, Monſieur, d'une force infinie !
Les grands cœurs, il eſt vray, ne craignent pas la mort;
Mais ils vont rarement juſqu'à ce noble effort
De vouloir immoler à la perſonne aymée,
Pour ſauver ſon honneur, leur propre renommée,
Et, pour mieux guarentir un amy d'un affront,
L'oſtant deſſus le ſien, le mettre ſur leur front,
Et, ſouffrant en ſecret pour luy la calomnie,
De trouver de l'honneur dedans l'ignominie.
Monſieur Foucquet a fait ce grand effort pour moy :
Il a veu le ſupplice & l'a veu ſans effroy;
Et de toute ma gloire il a fait tant de compte,
Que, pour elle, il a pu s'expoſer à la honte,
Et cet injuſte eſprit qui gouverne aujourd'huy,

L'a fait craindre pour moy, fans rien craindre pour luy.
Ce généreux filence eftoit, par trop de zèle,
Traiftre à fes intérefts pour m'eftre trop fidèle;
Mon cœur reconnoiffant a deu rompre le mien
Et parler hautement pour honorer le fien.
J'ay de cuifans regrets de voir mon impuiffance
Si foible pour fa vie & pour fon innocence,
Car le Roy croit ma main trop foible à l'avenir
Ou pour fervir fon fceptre ou pour le foutenir.

MONSIEUR DE GRAVE.

Madame, ah ! pardonnez, fi je ne fçaurois croire
Ce qui fait pour le Roy tant de tort à fa gloire :
Il ne peut oublier tous vos travaux paffez,
Il ne peut de fon cœur les avoir effacez.
Quand la rebellion, excitant la tempefte,
Ebranla fa Couronne & fift trembler fa tefte
Et qu'il vit la Révolte ofer, de toutes parts,
Pour abattre fon Throfne, eflever des remparts,
Voftre efprit, foutenu de voftre grand courage,
Sceut vaincre la tempefte & fceut calmer l'orage;
Vous fceutes étouffer ce complot inhumain
Qui vouloit arracher le fceptre de fa main !

LA REYNE-MÈRE.

Il eft vray que le Roy doit à ma feule peine
Qu'en l'Europe fa tefte eft la plus fouveraine.
Pour l'eflever auffy fur tous les autres Roys,

J'ay perdu le respect pour les plus saintes loix.
Ces maximes d'État qui, depuis tant d'années,
Ont gouverné la France & fait ses destinées,
N'ont point esté ma règle & leur tempérament
N'a jamais eu de part en mon Gouvernement.
La loy fondamentale & sur qui la Couronne
A basti ce pouvoir que le Sceptre luy donne,
Cette ancienne coutume & sur qui les François,
Depuis douze cents ans, ont veu régner leurs Roys,
N'a point, par ce respect qu'on doit à sa naissance,
Gouverné ma conduite & régi ma Régence.
Sçachez, quand une femme a le sceptre à la main
Ou qu'elle peut user des droits du Souverain,
Qu'elle n'a point d'égard à cette politique
Qui rend puissant un throsne & non pas tyrannique,
Sa passion l'emporte, & son authorité
Ecoute le caprice & non pas l'Équité;
Les François, en fondant leur Etat monarchique,
Meus par cette raison, firent la Loy Salique :
Ils connoissoient le sexe & son esprit léger,
Et qu'un sceptre en ses mains est toujours en danger.
Pour eslever le Roy, je n'ay point vu de crimes
Qu'à mes yeux sa grandeur ne rendît légitime.
Les malheureux desseins des mouvemens passez,
Aux yeux de l'univers le témoignent assez,
Et c'est un coup du Ciel qu'ayant meu cet orage,
Je me vois garantir & mes fils du naufrage,

Et c'eſt un plus grand coup de l'aveugle Deſtin
Que, dans tous ſes conſeils, l'imprudent Mazarin,
Travaillant à ſa perte avec tant d'efficace,
Au lieu de la tempeſte ayt trouvé la bonace,
Et qu'il ayt, à mon fils, fait naiſtre un ennemy
Qui, le pouvant abattre, a ſon throſne affermy.
Je ſçay qu'on me compare à cette Frédégonde
Qui fut l'horreur du Ciel & la haine du monde,
Je ſçay qu'on le peut faire & que mon favory
Fait un juſte rapport avecque ſon Landry,
Que mon gouvernement eut le meſme génie :
Le peuple, révolté contre ma tyrannie
Et les Grands, ſoulevés par l'Équité des loix,
Pour ſauver un affront au grand nom des François,
M'ont déclaré la guerre & voulu que l'on chaſſe
Un Miniſtre inſolent, indigne de ſa place,
Qui, ſe ſervant, par moy, de cette authorité
Que m'avoit confiée une minorité,
Avoit enfin, ſans moy, réduit toute la France
D'avoir en grande horreur mon nom & ma Régence.

MONSIEUR DE GRAVE.

Cette comparaiſon, Madame, eſt....

LA REYNE-MÈRE.

Arreſtés.

Elle peut s'appliquer à bien des vérités.
Il eſt vray, je l'avouë & mon cœur le confeſſe,
Qu'envers moy le Miniſtre uſa de tant d'adreſſe

Que je luy confiay ce pouvoir ſouverain
Que, pour un tems, la France avoit mis en ma main
Et je fis cette honte au nom du Diadeſme
De le faire ſervir à ſa gloire ſupreſme.
Tous ces déſirs preſſans & cette juſte ardeur,
Pour ſauver à mon fils ſon throſne & ſa grandeur,
Ne ſont point, comme on dit, le motif véritable
Qui ſceut rendre autrefois mon âme inébranlable
Et qui réduit mon cœur à cette fermeté
Que la France, à bon droit, nomme opiniaſtreté ;
Mais ce fut un prétexte à mon âme ſéduite
Qui, pour authoriſer nos pas & ma conduite,
Connoiſſant des François & l'honneur & la foy,
Mit, dedans mon party, l'auguſte nom du Roy.
La France, contre moy juſtement animée,
Voyant, quoyqu'à regret, ſon Roy dans mon armée;
Oubliant ſa vengeance, ayma mieux ſe trahir
Qu'oublier cet amour qui l'a fait obéir :
Monſieur Foucquet alors, par un digne ſervice,
Sceut retirer mes pas du bord du précipice :
Mon party, ſans argent & foible & languiſſant,
Pour ſervir mes deſſeins devenoit impuiſſant ;
Les finances du Roy, ſans reſſource, épuiſées,
Rendoient & ma conduite & ma Cour mépriſées ;
Mais, par un ſort heureux, Monſieur Foucquet alors
Me ſervit d'une ſource à puiſer des tréſors.
Il eſt vray qu'en ce tems on luy donna la gloire

De sçavoir à son Maistre enchaisner la victoire,
Car l'argent de retour rendit tous nos soldats
Autant de fois vainqueurs qu'ils firent de combats.
Ce service rendu me donna l'avantage
D'apaiser la tempeste & de calmer l'orage
Et me fit, en rendant mes désirs accomplis,
Voir régner mon Ministre en l'Empire des Lys.
Toute la France alors eut, depuis cette crise,
A son gouvernement sa volonté soumise;
Et les lasches François, en recevant sa loy,
Chez luy faisoient leur cour & non plus chez leur Roy!
La Discorde bannie & toute sa cabale
Remit la paix en France & dans sa Capitale
Et je crus à la fin que mes travaux passez
Estoient abondamment du Sort récompensez
Et que ce sort heureux n'auroit plus de caprices
Qui pussent désormais altérer mes délices :
Mon Ministre régnoit avec l'authorité
Que j'avois confiée à sa fidélité,
Et sous luy, soumettant mes fils & ma personne,
Je laissois, à son gré, gouverner la Couronne
Et m'aveuglois si fort qu'enfin je voulus bien
Qu'il fust maistre de tout en France & moy de rien!
Le Roy, dedans ce tems, avoit atteint cet âge
Qui, selon des François la coutume & l'usage,
Par sa majorité remettoit dans sa main
Le pouvoir absolu dont règne un souverain.

Lors ce Miniſtre, ingrat autant qu'on le peut eſtre,
Mépriſa ſa Maiſtreſſe, eſtant maiſtre du Maiſtre,
Et, s'oubliant ſoy-meſme avecque ſon devoir,
Sans moy, du Roy majeur exerçoit le pouvoir,
Et déguiſa ſi bien ſon âme criminelle
Que je connus trop tard ſa conduite infidèle.
Mon fils, chaque matin, recevant ſes leçons,
Euſt l'eſprit infecté de mille vains ſoupçons,
Et, ſe trouvant inſtruit par un ſi fourbe maiſtre,
Me cacha ſa penſée & n'en fiſt rien connoiſtre.
Je fis tous mes efforts pour regagner ſon cœur;
Je luy fis par nos pleurs connoiſtre ma douleur;
J'appliquay de nos ſoins la plus adroite étude,
Pour peindre mon amour & ſon ingratitude;
Mais le doux nom de mère & ſes tendres tranſports
Sur ſon cœur prévenu firent de vains efforts,
Et mon crédit enfin à peine eut l'avantage
De conclure la paix avec ſon mariage.

Je crus que Mazarin, cet indigne voleur
Du pouvoir de mon fils autant que de ſon cœur,
Verroit, dans cette paix & dans cette hyménée,
Par un contraire ſort changer ſa deſtinée;
Mais la mort m'a vangée en finiſſant ſes jours,
Mais la mort eſt trop tard venue à mon ſecours,
Car le traiſtre Miniſtre, en achevant ſa vie,
A, juſques à ſa fin, pouſſé ſa perfidie :
Il a dit, le perfide! en expirant, au Roy,

Qu'il devoit, pour régner, ſe défier de moy,
Que toujours ma conduite eſtoit paſſionnée,
Et que, par mes deſſeins, ſa teſte couronnée
Auroit eſté réduite en un mortel danger,
Si ſon adreſſe enfin ne l'eut ſceu dégager ;
Et ſon ambition, par une étrange envie,
Voulant encor long tems régner, après ſa vie,
A laiſſé, par eſcrit, ces mémoires ſecrets
Et dont Colbert eſt l'âme & l'interprète exprez
Et par qui des François la fortune changée
Eſt, dans tous les États, à ce point outragée
Qu'à toute heure, en tous lieux, par des bruits ſourds j'apprends
Qu'on compare mon fils aux plus cruels tyrans....
Ce Colbert, eſlevé de la plus vile race
Que l'on puiſſe trouver parmy la populace,
Conſervant cet eſprit qu'il a pris en naiſſant,
Règne par un eſprit auſſy bas que ſon ſang ;
Communiquant au Roy ſes mœurs & ſon génie,
Il fait dégénérer ſon ſceptre en tyrannie.
J'en ay voulu parler & j'en ay fait du bruit ;
Mais j'ay de mes efforts peu remporté de fruit :
Il ne croit que Colbert, & toute autre parole
Eſt, pour luy, déſormais ou ſuſpecte ou frivole.
Je ſçay que l'apparence eſt encore pour moy ;
Mais pour tous mes conſeils le Roy n'a plus de foy
Et je tremble de crainte & ma peur n'eſt pas vaine
Qu'on ceſſe, à l'avenir, de me traiter en Reyne.

Jugez ainſy, Monſieur, dans l'état où je ſuis,
Et de mon impuiſſance & de tous mes ennuys !
 A voſtre eſprit diſcret révélant ces myſtères,
J'ay voulu découvrir le ſecret des affaires ;
Mais mon peu de crédit n'eſt pas une raiſon
Que la vérité meure, en ma bouche en priſon.
Elle doit par moy rendre à mon amy juſtice.
Si ſes efforts ſont vains, en faiſant ſon office,
J'éprouveray la joye au moins, en la diſant,
Qu'elle le publiera partout un innocent !

MONSIEUR DE GRAVE.

Que voſtre Majeſté d'un grand eſpoir me touche !
La vérité, Madame, eſt forte en voſtre bouche :
Son éclat ſe joignant avecque vos vertus,
Nos ennemis par elle & par vous combattus
Perdront aſſeurément la fatale puiſſance,
Par leurs noirs attentats d'opprimer l'innocence.

LA REYNE-MÈRE.

Comme vous, je l'eſpère. Adieu, retirez-vous
Et cachez voſtre teſte à leur cruel courroux.

SECOND ENTRETIEN

LA REYNE-MÈRE, MADAME DE BEAUVAIS

LA REYNE-MÈRE.

Du malheureux Foucquet je plains la deftinée
De voir à des méchants fa vie abandonnée
Et j'appelle méchants ces juges corrompus
Qui tournent la juftice & fes loix en abus.
Tandis que ma Régence a conduit les affaires,
La France n'a point vu ces fâcheux commiffaires
Qu'à Richelieu jadis mon époux a permis,
Et par qui ce Miniftre excita des tempeftes
Contre de grands héros & leurs illuftres teftes!

MADAME DE BEAUVAIS.

Je m'étonne vrayment que voftre Majefté
Parle tout comme une autre & dit la vérité.
Je connois bien la Cour & dès mon plus jeune âge
Je connois sa méthode & je fçay fon langage.
J'ay veu, s'il m'en fouvient, le règne de deux Roys;
Mais vous ne parlez point comme eux, à cette fois.
Toujours la Vérité leur fauffa compagnie;
Je l'ay veu de la Cour & du Louvre bannie.
Eh! Madame, aujourd'huy qui vous l'a donc appris?

LA REYNE-MÈRE.

Pourquoy ?

MADAME DE BEAUVAIS.

Pourquoy, Madame, ah ! mon cœur eſt ſurpris.
Depuis un ſi long tems que je vous rends ſervice,
Je ſceus bien m'acquitter de mon fidèle office
Et tous les favoris m'ont dit, tous & tousjours,
Qu'il falloit la farder, dedans tous mes diſcours.

LA REYNE-MÈRE.

T'ont-ils dit à la Cour, pauvre eſprit ?

MADAME DE BEAUVAIS.

Ah ! Madame,
Quel zèle pour la dire aujourd'huy vous enflame ?
Je ſçay bien qu'à la Cour jamais on ne l'a dit.
J'ay les ſens tout ſurpris & le cœur interdit
De vous voir, bonnement & ſans nulle contrainte,
Deſcouvrir tous les maux dont voſtre âme eſt atteinte.
Quelle ſimplicité ! dire ainſy ſon ſecret,
Pour une grande Reyne, & dont l'eſprit diſcret
Sçait qu'un Roy, pour régner, doit à ce point ſe taire
Qu'il ſoit de ſes ſecrets le ſeul dépoſitaire.

LA REYNE-MÈRE.

Certaine, ma Cathos, de ta fidélité,
Je t'ouvre tout mon cœur avec ſincérité !
Tu connois mes ſecrets, tu vois toute mon âme.

MADAME DE BEAUVAIS.

La vois-je toute entière?

LA REYNE-MÈRE.

Ouy, certes!

MADAME DE BEAUVAIS.

Ah! Madame,
J'y préſume & j'y crois des replis inconnus
Où vous m'avez cent fois des ſecrets retenus.
Je croy que j'en ay ſceu les plus cachés myſtères
Et, joignant mon adreſſe avecque vos déſirs,
J'ay mérité l'honneur de ſervir vos plaiſirs.

LA REYNE-MÈRE.

Mes plaiſirs! Sçais-tu bien que tousjours la Fortune
Eut, pour les altérer, pour moy tant d'amertume
Que je ne puis enfin dire avoir bien gouſté,
Comme il faut, une entière & pleine volupté.
Ma qualité, Cathos, doit, par des vrayſemblances,
D'un pinceau ſi trompeur, peindre les apparences
Que le ſoin de paroiſtre aux yeux ce qu'on n'eſt pas
Infecte les plaiſirs & corrompt leurs appas.
Ayant receu le jour d'une eſpagnole race,
J'ay ſuivi ſa coutume & marché ſur ſa trace.
Là l'on met la vertu dans les eſprits prudens,
Seulement au dehors & jamais au dedans;
Là règne en tous les cœurs un eſprit hypocrite,
Qui ne veut ſeulement que la mine contrite,

Car, ſans vouloir aller juſqu'à la vérité,
Ce qui ſemble pieux eſt pour luy piété.
Réglant ainſy ſes mœurs ſur ces ſages maximes,
L'apparente vertu ne commet point de crimes.
Inceſte ! ſacrilège ! adultère ! attentat !
Sans offencer, s'entend, ny Rome ny l'État !
Quand de belles couleurs leurs actions ſont peintes,
Par une fourbe adroite ou par de ſages feintes,
Ne ſe nomment jamais en Eſpagne péchés,
Lorſque d'un beau prétexte on les a bien cachés !

MADAME DE BEAUVAIS.

Si l'Eſpagne vrayment garde cette conduite,
L'Eſpagne a, dans ſes mœurs, l'eſprit du Jéſuite.

LA REYNE-MÈRE.

Mais, Cathos, dis pluſtoſt que ces gens raffinés
Sont enfans de l'Eſpagne &, comme enfans bien nés,
Ils ont fidèlement pris l'eſprit de leur mère.
Le leur a, ce me ſemble, un meſme caractère,
Car, ſelon leur méthode, on eſt un bon chrétien,
Si, ſans l'eſtre, l'on peut paroiſtre homme de bien,
Car ces gens, chaque jour, raffinant leur doctrine,
Sans demander le cœur, ne veulent que la mine !

MADAME DE BEAUVAIS.

Je les chéris auſſy d'une tendre amitié ;
Les pécheurs, avec eux, ne le ſont qu'à moitié,
Tout au plus, & parfois ſi grande eſt leur adreſſe
Que l'on peut eſtre ſainte enſemble & pécchereſſe.

LA REYNE-MÈRE.

Je ſçay pour les pécheurs qu'ils ſont fort complaiſans ;
Laiſſons-les en repos : ils ſont d'honneſtes gens.

MADAME DE BEAUVAIS.

Quel intéreſt ſecret de paroiſtre une ſainte
Vous fait vivre, Madame, avec tant de contrainte ?
Je ſçay bien que voſtre âme eſt ſenſible aux déſirs
Qui donnent ce penchant qu'on a pour les plaiſirs
Et qu'enfin voſtre cœur, eſtant fait comme un autre,
Sent les meſmes tranſports que nous ſentons au noſtre.

LA REYNE-MÈRE.

Je l'avouë, il eſt vray, que j'éprouve chez moy
Ce qu'une femme enfin peut éprouver chez ſoy ;
Mais ce pompeux éclat dont le Ciel environne,
La Majeſté des Roys qui portent la Couronne,
Veut, pour rendre un ſujet ſouple & reſpectueux,
Qu'au moins ſon Souverain luy ſemble vertueux.
C'eſt ſur ce fondement où j'ay baſti ma vie.
Tu ſçais les accidens dont elle fut ſuivie.
Je ſuis née Eſpagnole & le Roy mon Eſpoux
Eſtoit, il t'en ſouvient, ſoupçonneux & jaloux,
Et s'il faut, entre nous, que je ſois véritable,
Dans ſa jalouſe humeur il n'eſtoit pas blaſmable !

MADAME DE BEAUVAIS.

Quoy ! bon Dieu ! contre vous concevoir des ſoupçons ?
Vous à la plus honneſte euſſiez fait des leçons !

Paſſer des jours entiers dedans des oratoires !
Rendre vos actions des œuvres méritoires !
Avoir dedans le cœur & la bouche, en tout lieu,
L'honneur & le ſervice & la gloire de Dieu !...
Ce ſont témoins, Madame, aſſez irréprochables !

LA REYNE-MÈRE.

Ces témoins ſont, Cathos, ſeulement recevables
Pour tous ces bonnes gens dont l'œil ne va pas loin ;
Mais pour les clairvoyans il faut d'autre témoin.
Je ſçay bien qu'en ſuivant cet adroit train de vie,
De mes vertus la France apparaiſſoit ravie ;
Je ſçay bien comme quoy le vulgaire, ignorant
Et qui ne va jamais plus loin que l'apparent,
Crut par tant de vertus mon âme poſſédée
Et prit de ma conduite une ſi grande idée
Qu'après la mort du Roy, l'on mit dedans ma main
Du Prince alors enfant le pouvoir ſouverain,
Et que le Parlement pour moy ſe fiſt un traiſtre,
Rompant le teſtament du défunt Roy ſon maiſtre.

MADAME DE BEAUVAIS.

Le Parlement, Madame, alors fiſt ſon devoir
De vous fier ſon Prince avec tout ſon pouvoir.
Ce teſtament fatal contenoit le génie
De Richelieu défunt & de ſa tyrannie ;
Ainſy les maux paſſez dirent au Parlement
Qu'il devoit pour un bien rompre ce teſtament.

LA REYNE-MÈRE.

Hélas ! hélas ! Cathos, il faut t'ouvrir mon âme :
On dit bien qu'un mary connoift le mieux fa femme,
Car, en la connoiffant jufques au fond du fein,
Il en fait mieux qu'un autre un jugement certain.
Ainfy le mien, auffy pratiquant cet ufage,
A fait de ma conduite un affeuré préfage.
Hélas ! combien de fois, en fecret, a-t-il dit :
« C'eft une étrange femme & d'un étrange efprit ! »
Quoyque de mes vertus l'opinion conceuë
Rendit lors aux François fa plainte mal receuë,
L'Evènement enfin a fait connoiftre à tous
Qu'il faut, pour une femme, en croire fon efpoux.
Ce fut donc un effet de fa rare prudence
Qu'il voulut fagement tempérer ma Régence
Par des gens qui, nourris aux affaires d'État,
Font par de bonnes loix régner un Potentat.
Je ne te diray point la malheureufe fuite
Que le Ciel a donnée à toute ma conduite
Et comme ma Régence avec trop de pouvoir
M'a fait envers la France oublier mon devoir ;
Apprends donc feulement que ce fage Monarque
Donna de fa prudence une très-digne marque,
Quand, par la fage loy mife en fon teftament,
Il donnoit une borne à mon gouvernement,
Que fon âme, éclairée en voyant bien la mienne,
Craignoit de voir la France avec une Autrichienne !

MADAME DE BEAUVAIS.

Je ſçay bien que ce Prince à maintes gens a dit :
« C'eſt une étrange femme & d'un étrange eſprit ! »
Mais quelle eſt la raiſon qu'eut un Prince ſi ſage
De vous faire, Madame, un ſi ſenſible outrage ?

LA REYNE-MÈRE.

Ce démon qui préſide à l'Empire Gaulois,
Prévoyant mon hymen une peſte aux François,
S'oppoſa, mais en vain, à la double alliance
Que vouloit contracter l'Eſpagne avec la France.
Auſſy, pour te parler avec ſincérité,
Ce prophète Démon voyoit la vérité.
L'Eſpagne a, pour le ſexe, une coutume auſtère ;
L'époux garde ſa femme avec un ſoin ſévère ;
Le père ſur ſa fille a ſans ceſſe les yeux
Et le ſexe eſt enfin en priſon en tous lieux ;
Mais, quand le ſexe auſſy peut ſurprendre ſa garde,
A tous évènemens ſa fureur le hazarde.
Les plus ſages, Cathos, ont des emportemens
Et meſurent leur gloire au nombre des amans.
La vertu, dans ces lieux, n'eſt pas dans la pratique ;
La plus adroite auſſy paroit la plus pudique ;
Lorſqu'en péchant la femme a l'art de ſe cacher,
Elle ſe croit fort chaſte & ne croit pas pécher.
Ainſy, pour mieux gouſter de ſecrètes délices,
La meſme piété ſert à cacher les vices.
De ſon manteau trompeur ſi l'on peut ſe couvrir,

Et d'une ſainte enfin le renom acquérir,
Ayant un oratoire & viſitant l'égliſe,
Toute choſe, Cathos, devient alors permiſe.
Par un ſang eſpagnol mon cœur eſt animé
Et l'uſage d'Eſpagne a tous mes mœurs formé ;
Je ſuis pour les plaiſirs ſenſible comme un autre ;
Mais je les gouſte auſſy diſant ma patenoſtre,
Et mon hypocriſie a ſi bien ſuccédé
Qu'on a cru de vertus mon cœur tout poſſédé ;
J'ay ſceu ſi bien maſquer mes honneurs par ma feinte
Qu'on m'a veuë en tous lieux paſſer pour une ſainte ;
Mais, ſi je l'ay bien ſceu paroiſtre aux yeux de tous,
Il n'en fut pas de meſme aux yeux de mon eſpoux :
Il ſçavoit le ſecret de toute ma jeuneſſe,
Que toute ma vertu n'eſtoit qu'un tour d'adreſſe,
Et que ma piété cachoit bien du poiſon,
Me ſervant de Chevreuſe & de la Montbazon,
Et qu'ayant près de moy de telles confidentes,
Toutes mes actions n'eſtoient point innocentes ;
Il ſçavoit leur conduite & leurs débordemens,
Que, meſme par douzaine, on comptoit leurs amans.
Ce Prince avec raiſon crut leur âme ſi ſale
Qu'elle pouvoit gaſter une couche royale.
Il me pria cent fois de ne plus recevoir
Ces deux peſtes ; mais quoy ! j'oubliay mon devoir,
Et, ſans avoir égard à ſa juſte prière,
La Chevreuſe avec moy ſe fiſt ſi familière

Elle me gouverna ſi bien que ſes avis
Eſtoient aveuglément, en tout, par moy ſuivis.
Je pourrois bien te dire & mainte & mainte hiſtoire,
Dont je rougis de honte encor par leur mémoire,
Et par qui la Chevreuſe, intriguant près de moy,
M'a fait aymer des gens qui n'eſtoient pas le Roy!

MADAME DE BEAUVAIS.

On dit que Buckingham, favori d'Angleterre,
En amant traveſti paſſa dans cette terre,
Qu'il vous viſt en cachette & vous voulûtes bien
Qu'il euſt avecque vous un ſecret entretien.
Le Roy, ſçachant le tout, penſa ſur voſtre teſte
Faire éclater, Madame, une grande tempeſte,
Et Buckingham ſurpris, évita prudemment,
Par une prompte fuite, un juſte châtiment;
Je ſçay que Leganez eut, pour vous, cette audace
De vous voir en ſecret dedans le Val de Grâce;
Je ſçay que, pour le voir, vous vous ſerviez ſouvent
Pour tous vos rendez-vous, de ce fameux couvent,
Que cet ambaſſadeur, contre ſon miniſtère,
Sous prétexte d'affaire ou d'un ſecret myſtère,
Vous voyoit en cachette on ne ſçait pas pourquoy;
Mais pourtant Leganez rendit jaloux le Roy.
Je ſçay que contre luy vous formiez maintes ligues,
Et qu'enfin rebuté par toutes vos intrigues,
Si Dieu par un Dauphin n'avoit remédié,
Il vous euſt mis en cloiſtre ou bien répudié!

LA REYNE-MÈRE.

Je ſçay bien qu'eſt ma vie, ah ! Cathos, une hiſtoire,
De qui, je le confeſſe, honteuſe eſt la mémoire ;
Mais mon hypocriſie ou mon eſprit adroit,
Du moins pour le vulgaire, en a fait un ſecret ;
Mais ce ſecret, hélas ! ne l'a pu jamais l'eſtre,
Pour le Roy mon Eſpoux : il a ſceu me connoiſtre !
Ne t'eſtonne donc pas ſi ſouvent il a dit :
« C'eſt une femme étrange & d'un étrange eſprit ! »
Tu ne ſçais pas encor l'hiſtoire de ma vie.
Une amitié ſecrète à pleurer me convie.
Mais, quoyqu'à ma vertu ces larmes faſſent tort,
Je veux, toute ma vie, en pleurer une mort,
Mais la mort d'un héros qui, pour ſe rendre aymable,
Se rendit ma victime, en ſe rendant coupable,
Et, quoyque de ſes jours le Sort duſt eſtre beau,
J'en ay ſouillé l'honneur par les mains d'un bourreau !

MADAME DE BEAUVAIS.

Par les mains d'un bourreau ! que dites-vous, Madame ?

LA REYNE-MÈRE.

Sa mémoire eſt encore un bourreau pour mon âme.
Je veux bien confier à ton eſprit prudent
Ce malheur de mes jours & ce triſte accident.
Le Roy, pour ſes plaiſirs n'ayant rien que la chaſſe
Et la dévotion, n'avoit pas cette grâce,
Ny toutes ces douceurs, ny tous ces enjouemens,

Dont le fenfible Amour fait fes doux agrémens ;
Et puis, ce nom d'Efpoux eft fi trifte & févère
Que tousjours à l'Amour c'eft un démon contraire.
Soit pour cette raifon ou pour un autre point,
Je le confeffe enfin, mon cœur ne l'ayma point.
C'eftoit en la faifon que mes jeunes années
Vouloient que le plaifir compofaft leurs journées,
Et que la piété de mon dévot Efpoux
Me le faifoit paroiftre & fafcheux & jaloux.
Ah ! Cathos, lorfqu'un cœur de tout amour eft vide,
Quand l'amour conjugal ne luy fert point de guide,
A d'étranges hazards il eft fort expofé,
Et qu'un amant alors trouve un chemin aifé
Pour entrer dans un cœur & s'en rendre le maiftre !

MADAME DE BEAUVAIS.

Quand un amant le veut, tousjours il le peut eftre ;
J'en ay l'expérience !

LA REYNE-MÈRE.

Et moy, Cathos, auffy !
Tu connus autrefois le grand Montmorency,
La gloire de fon fiècle & l'honneur de la France,
Avecque fes vertus mon cœur d'intelligence
Me fit, mais en fecret, recevoir fon amour.

MADAME DE BEAUVAIS.

Son amour !

LA REYNE-MÈRE.

Ce héros en a perdu le jour !

MADAME DE BEAUVAIS.

Et comment donc, Madame ?

LA REYNE-MÈRE.

Ecoute donc le refte.
O cruelle mémoire !... ô fouvenir funefte,
Quoyqu'enfin je le doive effacer !... Mes douleurs,
Je ne fçaurois encor vous refufer mes pleurs !...
Ce héros m'ayma donc ; mais fon âme difcrète
Sceut tenir entre nous fon amour fi fecrète
Que nous faifions, Cathos, des plaifirs, entre nous,
De nous pouvoir cacher aux yeux des plus jaloux.
Mais, hélas ! cette amour, entre nous mutuelle,
Pour plaire à mes deffeins luy donna tant de zèle
Que, malgré fes vertus, il fe fift une loy
De m'eftre en tout fidèle & trahir tout pour moy,
Car ce vaillant héros fe rendit à fon maiftre,
Pour m'eftre trop fidèle, un criminel, un traiftre.
Longtems par fon devoir fon cœur fut diverty
De Gafton révolté de prendre le party ;
Sa vertu, fecondant celle de fes anceftres,
Ne pouvoit recevoir que des Roys, pour fes maiftres !
D'un ennemy commun Gafton perfécuté
Le vit inébranlable en fa fidélité,
Et quoyque Richelieu, ce Miniftre févère,
Réveillaft fa vangeance & fa jufte colère,
Le zèle du fujet & l'amour de fon Roy
Tousjours dans fon devoir l'euft retenu.... fans moy !

Mais ſon obéiſſance eut pour luy tant de charmes
Que, lorſqu'il s'aperceut que j'approuvay les armes
Des ſujets révoltez contre mon propre Eſpoux,
Il voulut bien du Ciel s'expoſer au courroux,
Et n'ayant plus au cœur que le ſoin de me plaire,
L'honneur de ſes ayeux luy fut une chimère,
Et ſa propre vertu ne le put détourner
D'aller où mes déſirs le vouloient entraiſner :
Il ſuivit donc Gaſton ; hélas, tu ſçais le reſte !
Épargne à mes douleurs ce ſouvenir funeſte ;
Je dois bien arrouſer de mes pleurs ſon tombeau ;
Seule, hélas ! je l'ay mis dans les mains du bourreau !

MADAME DE BEAUVAIS.

Mais, Madame, comment ce plus pur ſang de France
Ne puſt-il point du Prince éprouver la clémence ?

LA REYNE-MÈRE.

O mémoire mortelle !... hélas ! c'eſt en ce lieu
Que je connus le cœur du cruel Richelieu.
Mon héros malheureux avoit commis un crime
Qui devoit à l'État en faire une victime ;
Mais ſon illuſtre ſang des plus anciens François
Le pouvoit dérober à la rigueur des loix,
Et ſes grandes vertus effaçant ſon offence
Alloient changer du Roy la juſtice en clémence,
Alors que Richelieu fiſt régner en ſon cœur,
Au lieu de la clémence, une injuſte rigueur.

MADAME DE BEAUVAIS.

Mais comment donc, Madame ?

LA REYNE-MÈRE.

Apprends donc ma difgrâce.
A ce feul fouvenir le cœur encor fe glace.
Montmorency pour lors devoit quitter la Cour
Et difoit, me perdant, qu'il en perdoit le jour.
Je connus dans mon cœur fa douleur par la mienne ;
Et ma douleur auffy, pour confoler la fienne,
Ne luy puft refufer un fecret entretien,
Pour plaindre entre nous deux fon malheur & le mien.
Je prévis ma conftance, en ce départ, fans armes,...
Qu'à mes yeux cet adieu couteroit bien des larmes
Et qu'ayant près de moy d'infidèles témoins,
Mon cœur, pour fe cacher, prendroit en vain des foins :
Je feins d'eftre malade &, pour parler fans crainte
Des cruelles douleurs dont j'avois l'âme atteinte,
Je me mis dans le lit, croyant bien que ce lieu
Seroit le feul témoin de noftre trifte adieu.
Il y vient donc, me voit & nos communes larmes
Confoloient nos malheurs par leurs fenfibles charmes,
Et, remarquant tous deux dans nos yeux nos douleurs,
Nous rendions l'un à l'autre avec plaifir des pleurs.
Luy, pour me tefmoigner qu'en ce départ fon âme
S'échauffoit par fes pleurs d'une nouvelle flame,
Il me prit une main, de fes pleurs l'arroufa,
Et, pour montrer fes feux, cent fois me la baifa !...

Dedans ce trifte état, ô funefte avanture!
Le Roy vint ....& le vit dedans cette pofture!...
Il fe lève à la hafte.... & nous fûmes furpris....
J'en connus bien le Roy d'un grand courroux épris ;
Ce Prince toutefois, en cachant fa colère,
Le careffa, Cathos, felon fon ordinaire.
Richelieu, par fes gens, apprit cet accident
Où nous avions tombé par un foin imprudent.
Voyant donc que du Roy la trop jufte clémence
Ne pouvoit s'accorder avecque la vangeance,
Alors qu'eut mon héros recours à fa bonté
Et que le cœur du Prince y fembloit très porté,
Richelieu luy remit l'accident en mémoire
Et luy fceut peindre alors cette action fi noire
Qu'empoifonnant fon cœur d'un fentiment jaloux,
Il devint implacable en fon jufte courroux.
La fœur de mon héros, cette illuftre Princeffe,
En vain, aux pieds du Roy, vint montrer fa trifteffe,
Toute la Cour en deuil & tout le monde en vain
Pleura, pour détourner ce funefte deffein,
Et, malgré tant d'efforts, fa tefte condamnée
Vit des mains d'un bourreau trancher fa deftinée.
A fa mémoire, hélas! je donne encor des pleurs ;
Je n'en fçaurois affez verfer pour mes douleurs,
Et, quoyque par le tems ces douleurs effacées,
Dans un ingrat oubly femblent eftre paffées,
J'ay tousjours fi préfent leur trifte fouvenir
Que j'y feray tousjours fenfible à l'avenir!

MADAME DE BEAUVAIS.

Cette mort ſi cruelle & ce ſanglant ſuplice
Vous fait verſer des pleurs avec grande juſtice !
Vous m'apprenez, Madame, un déſaſtre inconnu ;
Nul n'oſe en ſoupçonner voſtre illuſtre vertu,
Et moy, de vos ſecrets qui ſuis dépoſitaire,
Je n'ay juſques icy rien ſceu de cette affaire ;
Je ſçay bien autrefois que l'on a murmuré
Que contre le Roy meſme on avoit conſpiré.
Je ſçay que l'on comptoit dans ce complot infâme
Et ſa Mère & ſon Frère & vous meſme, Madame,
Et qu'avecque vous trois des Grands auroient conclu
Par un deſſein ſecret entre vous réſolu,
Faiſant comme Capet un attentat inſigne,
Qu'il falloit le raſer, comme du ſceptre indigne,
Et que deſſus ſon troſne il falloit, ce dit-on,
Pour digne ſucceſſeur faire monter Gaſton,
Que ſoumettant ſon ſceptre au pouvoir de l'Égliſe,
Rome, pour ſa grandeur qui tout fait authoriſe,
Comme chez les Germains, par une bulle d'or,
Approuveroit ce fait, peut-eſtre, & pis encor,
Et, pour bien couronner cet attentat infâme,
Rome vous promettoit de Gaſton eſtre femme.
Voylà ce qu'on m'apprit & pourquoy j'ay tousjours
Creu que Montmorency finit ainſy ſes jours !
Mais vous pleurez, Madame....

LA REYNE-MÈRE.

Ouy, je pleure, & pour caufe !
Tu fçais que je penfois fi fecrète la chofe
Que, tous les conjurez étant morts hormis moy,
Je n'avois plus la peur qu'on la puft dire au Roy,
Car tu fçais....

MADAME DE BEAUVAIS.

Ouy, je fçay que, fitot dite au Prince,
Il vous releguerait pour le moins en province ,
Et que, perdant pour vous le refpect & l'amour,
Il ne pourroit vous voir un moment à la Cour !

LA REYNE-MÈRE.

Ce n'eft pas le feul mal qui fait couler mes larmes :
Le Ciel, pour me punir, va déployer fes armes;
La juftice de Dieu me prépare fes coups,
Pour me faire fentir fon plus rude courroux,
Et comme mes ayeux, devant ma fépulture,
Les vers vont faire, hélas ! de ma chair leur pafture.
Mes yeux (on me l'a dit) devant que de mourir
Et d'entrer au cercueil, verront mon corps pourrir.
Enfin l'on m'a prédit qu'avant que cette vie
Par un arreft de Dieu me doive eftre ravie,
Je verrais un long tems, par chaque jour, mon corps
Endurer, chaque inftant, & mille & mille morts.
Je t'ay fait de ma vie un portrait véritable ;
Par ces noires couleurs tu la vois bien coupable ;

Tousjours mon amitié te découvrit mon cœur :
Vois moy donc toute entière & de moy prends horreur!
Le vrayſemblant du bien a formé ma conduite :
Pour la Religion je fus une hypocrite;
Et femme, à mon Eſpoux j'ay violé la foy;
Et j'ay, comme ſujette, attenté ſur mon Roy;
Et j'ay, comme une Reyne, uſé de ma puiſſance,
Pour entaſſer partout offence ſur offence.
C'eſt donc avec raiſon que mon Eſpoux a dit :
« C'eſt une femme étrange & d'un étrange eſprit! »

MADAME DE BEAUVAIS.

Quoy! voſtre Majeſté, ſi prudente & ſi ſage,
Peut-elle bien donner croyance à ce préſage?
De ces prédictions les coupables autheurs
Ne ſont-ils pas tousjours & méchans & menteurs?

LA REYNE-MÈRE.

Il eſt vray, mais, Cathos, j'ay commis tant de crimes
Que, ſi le Ciel eſt juſte, il me veut pour victimes,
Et, pour donner aux Roys un fameux ſouvenir,
Que, lorſqu'ils ſont méchans, il ſçait bien les punir,
Je dois avec raiſon craindre que ſa juſtice
Ne leur faſſe un exemple avecque mon ſuplice!

MADAME DE BEAUVAIS.

Madame Foucquet entre; eſſuyez donc vos pleurs :
Ils ſeroient un mauvais préſage à ſes malheurs.

TROISIÈME ENTRETIEN

LA REYNE-MÈRE, MADAME FOUCQUET

LA REYNE-MÈRE.

Eh bien, Madame, enfin, comment va voſtre affaire ?

MADAME FOUCQUET.

Je ne ſçay pas encor ſi Dieu veut que j'eſpère,
Madame, & ſi mes ſoins auront un bon ſuccez ;
Noſtre ennemy commun m'empeſche tout l'accez
Que doit un malheureux avoir auprès d'un Juge.
Je vois, Madame, en vous mon unique refuge.
Colbert, Dieu me pardonne, imitant les tyrans,
Me défend le ſecours de mes propres parens.
Monſieur Bailly n'a fait qu'une ſimple prière
D'obſerver pour mon fils une juſtice entière,
Il eſt banny dans Rheims, car, dans un Magiſtrat,
Servir mon fils, dit-on, eſt un crime d'État !
Ce cruel traitement étonnant ma famille,
Je n'ay plus avec moy que ſa femme & ſa fille.
Elles feroient, Madame, à vos bontés pitié !
Elles n'oſent monſtrer toute leur amitié ;
Si leurs juſtes douleurs étalent trop du zèle,
Dont doit eſtre échauffée une amitié fidèle,

La fille craint de voir tomber fur fon époux
D'une rude vangeance & la haine & les coups,
Et la femme reçoit, pour le moins, la menace
De fe voir pour jamais réduite à la beface;
Et telle eft de Colbert la perfécution
Qu'aymer mon fils mérite une punition;
Mais, grâce à la bonté du Grand Dieu qui protège
L'innocent malheureux que l'injuftice affiège,
Et qui fçait des méchans confondre les deffeins,
De nos perfécuteurs les efforts feront vains.
La faveur de Colbert, fecondant fa vangeance,
Sur nos juges exerce une telle puiffance
Que je fuis en état de tout craindre aujourd'huy;
Mais le Dieu des chrétiens eft plus puiffant que luy!

LA REYNE-MÈRE.

La Juftice de Dieu n'eft pas celle du monde!

MADAME FOUCQUET.

Madame, auffy c'eft elle où mon efpoir fe fonde!

LA REYNE-MÈRE.

Il me femble, on m'a dit, que Monfieur D'Ormeffon
Vous a rendu juftice & de bonne façon!

MADAME FOUCQUET.

Comme luy peu de gens euffent ofé le faire.
Ofer, pour eftre jufte, au Miniftre déplaire,
C'eft un illuftre coup d'une grande vertu.
Tous la doivent avoir, mais peu de gens l'ont eu!

Choquer un Favory, c'eſt une belle audaoe ;
Mais l'audace eſt illuſtre alors qu'on rompt la glace ;
D'un intrépide cœur c'eſt le plus digne effet,
Et Monſieur D'Ormeſſon le ſçait faire & l'a fait ;
Les ſeules loix de Dieu gouvernent ſa conduite ;
Sa vie eſt toute pure & d'une meſme ſuite,
Sans eſtre trop ſenſible aux coupables malheurs,
Et ſans eſtre ébloui par l'éclat des faveurs
Et ſans eſtre aux forfaits trop dur ou trop propice,
Lorſqu'il ouvre les yeux, c'eſt pour voir la Juſtice !
Dieu, qui de tout le bien eſt la cauſe & l'autheur,
Nous l'a voulu donner pour noſtre rapporteur.
Le tout puiſſant Colbert a la haine attiſée :
Mon fils voit ſa fortune & ſa teſte expoſée,
Et, ſi ſenſiblement Dieu n'y mettoit la main,
Il feroit éclater ſon innocence en vain !

LA REYNE-MÈRE.

Si Monſieur D'Ormeſſon, ce juge incorruptible,
Se rend de la Couleuvre au poiſon inſenſible,
Saint Heleine, comme Ève, encor qu'il ſoit Normand,
S'eſt laiſſé, me dit-on, engeoller du Serpent.
Encor bien que je ſois ſuſpecte en cette affaire
Et que Colbert me tienne à ſon party contraire,
Je ſçay que Saint Heleine eſt aſſez imprudent
De croire qu'on l'élève au premier Préſident,
Et que, pour couronner ſa noire perfidie,
Il ſoit du Parlement le chef en Normandie.

MADAME FOUCQUET.

Je ne m'eftonne plus que cet homme perdu
Conclut, pour fon avis, que mon fils foit pendu,
Quoyqu'enfin, par nos loix, les Nobles de la France
Soient, hors pour le larcin, exempts de la potence.
Je ne m'eftonne plus qu'eftant de la façon,
Son avis foit contraire à Monfieur D'Ormeffon.
La Juftice eft, Madame, en ce lieu la moins forte;
Je crains que la Faveur fur elle ne l'emporte.
Comme Colbert a fait de nos Juges le choix,
Il s'eft, eftant prudent, affeuré de leurs voix,
Et leur commiffion doit avoir pour myftère
L'obéiffance aveugle & le foin de luy plaire.

LA REYNE-MÈRE.

Vous voyez toutefois le contraire aujourd'huy
Et que la Chambre enfin n'eft pas toute pour luy.

MADAME FOUCQUET.

Le petit nombre, hélas! de gens de bien qui refte
Combattra, mais fans vaincre, un complot fi funefte.
Je vois dans l'avenir le malheur de mon fort,
On compte contre fept neuf avis pour la mort;
Monfieur le Chancelier, par fa baffeffe extrême,
Peut bien eftre compté déjà pour le dixième.

LA REYNE-MÈRE.

Sçavez-vous le fecret & l'ordre des avis?

MADAME FOUCQUET.

Hélas ! je ne ſçay rien que craindre pour mon fils !

LA REYNE-MÈRE.

Pour Monſieur D'Ormeſſon, vous ſçavez par quel zèle
Il eut pour la vertu l'âme la plus fidèle,
Car, ſans autre intéreſt que de ſuivre ſes loix,
Il ne peut immoler à la fureur ſa voix.
Pour remettre le fait il tient une journée,
Et puis pour opiner, une autre matinée ;
Mais, ſans eſtre ennuyeux, tout ce tems il parla,
Et ſa ſeule vertu ſa doctrine étala ;
On le vit éloquent ſans aucun artifice ;
Et le ſeul intéreſt de plaire à la Juſtice
Luy fiſt, par ſa ſcience & par ſa probité,
De tant de faits obſcurs tirer la Vérité !
Le party de Colbert en eut l'âme troublée ;
Monſieur le Chancelier en rompit l'aſſemblée.
Il ſçait ſur un eſprit quel peut eſtre le cours,
Quand un homme de bien fait un docte diſcours,
Le ſçavoir ſçait donner de la force aux timides,
Et tousjours la vertu ſe fait craindre aux perfides.
Ce fut donc de la ſorte & par cette raiſon
Que du puiſſant Colbert ſervant la trahiſon,
Il vit que cette voix, concluant pour la vie,
Seroit par un grand nombre écoutée & ſuivie.
Pour ralentir l'ardeur dont les juges eſpris
Sentoient pour la Juſtice échauffer leurs eſprits,

De peur qu'un jufte avis n'emportaft la victoire,
Il voulut que le Tems en oftaft la mémoire
Et qu'ainfy Saint Heleine eut le libre loifir
De répondre & de faire à Colbert un martyr.

MADAME FOUCQUET.

Si cet efprit, hélas ! gouverne leur conduite,
Que je crains pour mon fils !

LA REYNE-MÈRE.

Écoutez donc la fuite.
Saint Heleine, en fecret ayant eu fa leçon
Pour combattre l'avis de Monfieur D'Ormeffon,
Parla fort doctement & c'eft, dit-on, dommage
Qu'il ayt fous la Faveur abattu fon courage,
Que l'efpoir des grandeurs, féduifant fa vertu,
D'un juge incorruptible eut fait un corrompu;
Il fceut avec doctrine établir ces maximes
Qui doivent impofer des fuplices aux crimes;
Mais, en les appliquant au fait particulier,
Cet infigne docteur parut un écolier
Et vit mal recevoir toute fon éloquence
Dans fon avis de mort avecque la potence.
Ce genre de fuplice & fa punition
Découvrit de Colbert l'injufte paffion
Et fit voir clairement que fon âme farouche
Séduifoit Saint Heleine & parloit par fa bouche.
C'eft un bien que pour vous ce fecond raporteur
N'ayt point de voftre fils efté décolateur.

Du plus ſaint financier l'innocence eſt douteuſe,
Et, quelques actions rendant ſa vie honteuſe,
Les yeux qui ſont, ſans crime, éblouis des faveurs
Pourroient dans ſa conduite entrevoir des laideurs,
Et ces taches, Madame, en la Surintendance
Pourroient à quelques uns effacer l'innocence,
Leur faire croire enfin qu'ils n'auroient pas grand tort
De plaire à la Faveur par un arreſt de mort;
Mais pour Monſieur Foucquet ce châtiment indigne
Leur fait voir de Colbert la haine trop inſigne,
Et ce genre de mort fait voir au moins expert
Que ce n'eſt qu'un complot du party de Colbert
Qui veut, pour faire aller à l'excès ſa vangeance,
Dans une mort honteuſe adjoindre la potence,
Et cet emportement dont il ſe veut vanger
Leur monſtre avecque luy la Juſtice en danger.
Ainſy, Madame, ainſy l'avis de la potence
Doit, au lieu d'étouffer, nourrir voſtre eſpérance!

MADAME FOUCQUET.

Hélas, ſept contre neuf!

LA REYNE-MÈRE.

Peut-eſtre ces avis
Qui tous vont à la mort ne ſeront pas ſuivis!
Saint Heleine, en monſtrant une âme trop zélée,
A par ſa grande ardeur dégoûté l'aſſemblée.
Monſieur le Chancelier a connu dans leurs yeux
Que le premier avis leur plaiſoit encor mieux;

Ainſy par une adreſſe & qu'il a d'ordinaire,
A l'autre matinée il a remis l'affaire.
Puſſort ſe préparoit à faire un digne effort
Pour joindre à Saint Heleine un digne avis de mort.
Cet oncle de Colbert n'a rien en luy de rare
Que ce nom & d'y joindre un naturel barbare;
Mais avec tant de zèle il ſe vit échauffé
Qu'il crut, parlant longtems, en avoir triomphé,
Et ſa fauſſe doctrine, en ſuivant ſa méthode,
Tenta de ſe ſervir du Digeſte & du Code,
De fonder ſon avis par le ſecours des Loix,
Pour donner en ce lieu du crédit à ſa voix,
Et, prétextant de zèle une injuſte vangeance,
En ſuivant Saint Heleine il fut pour la potence.
Le provençal Roxante, homme illuſtre & ſçavant,
A, par un ordre exprès, parlé le jour ſuivant.
Colbert dans ſon party le réputoit, de ſorte
Qu'il en tenoit ſa brigue & plus grande & plus forte;
Mais Roxante n'eſt pas pour eſtre ainſy gagné
Et de plus il avoit le cœur fort indigné
De l'inſigne injuſtice alors par luy commiſe,
Par l'ordre de Colbert & ſous ſa foy promiſe :
Que ſi de voſtre fils la récuſation
Qu'on devoit recevoir ſans contradiction
N'eſtoit point pertinente & jugée admiſſible,
Que pour remédier à cet arreſt terrible,
Que Puſſort & Voiſin, par Berrier abuſez,

Pour leur procès-verbal à bon droit récufez,
S'abftiendroient d'opiner, & que, dans cette affaire,
Chacun d'eux déformais ne feroit commiffaire ;
Mais, connaiffant alors qu'on luy fauffoit la foy,
Et Puffort & Voifin luy firent tant d'effroy,
Par la crainte qu'il euft que leur voix fubornée
Ne puft de voftre fils couper la deftinée,
Qu'il crut que fon honneur, qu'il crut que fon devoir
L'obligeoient d'étaler ce qu'il a de fçavoir
Pour détourner le coup d'une main courroucée
Et dont de voftre fils la tefte eft menacée.
Non, je ne puis vous dire &, quand je le voudrois,
Pour confoler voftre âme, en vain je le ferois;
Non, je ne puis vous dire avec combien de zèle
Aux loix de la Juftice il fe rendit fidèle;
Il débrouilla l'affaire avec tant de clarté
Qu'il fépara l'erreur d'avec la Vérité,
Et, pour la faire voir, fa doctrine profonde
Le fift fi bien paroiftre aux yeux de tout le monde
Qu'alors Monfieur Foucquet, ny trop blanc, ny trop noir,
Parut dans le vray jour qu'un juge le doit voir.
Tout ce fatras de loix, par Puffort alléguées,
Par Roxante ont efté doctement expliquées,
Et, rapportant le livre, il fift voir fur le champ
Que ce Puffort eftoit ignorant & méchant,
Et qu'enfin cette loy par Puffort remarquée,
Avec grande induftrie eftoit par luy tronquée,

Car, en prenant la loy coupée hors de ſon ſens,
Elle ordonne la mort meſme aux plus innocens ;
Mais la loy toute entière, en ſon ſens véritable,
Comme le veut Puſſort ne fait point un coupable.
Ce fait deſſus le livre eſtant bien avéré,
On a veu clairement, le tout conſidéré,
Que du traiſtre Puſſort la cruelle malice
Vouloit que la Loy meſme aydaſt ſon injuſtice.
La fourbe découverte a fait beaucoup de bruit ;
Au party de Colbert je ſçay bien qu'elle nuit ;
Mais, bien qu'en opinant, l'équitable Roxante
En deſcouvrant la fourbe ayt une âme innocente,
Il a rendu juſtice & je crains tout pour luy :
Colbert eſt en colère, il peut tout aujourd'huy ;
La vertu, qui refuſe à ſervir ſa puiſſance,
Comme ſon ennemie éprouve ſa vangeance.

MADAME FOUCQUET.

Et Dieu, Madame ?

LA REYNE-MÈRE.

Dieu n'eſt qu'un nom à la Cour
Dont on ſe ſert fort bien, ſans y croire !

MADAME FOUCQUET.

A ſon tour,
Puniſſant les méchans par un rude ſuplice,
Il forcera du moins de croire en ſa Juſtice.
Je baiſerois ſa main ſi, par elle, mon fils

Eſtoit ſur l'échafaud par de juſtes avis.
Je ſçay, ſi pour la mort ſon décret le deſtine,
Obéir, ſans me plaindre, à cette loy divine.
Si ſon ſupplice eſt juſte & qu'il l'ayt mérité,
Ouy, Dieu par ſa Juſtice exerce ſa bonté,
Car les ſiècles paſſez & le ſiècle où nous ſommes
Ont veu ce qu'elle ordonne eſtre le bien des hommes.

LA REYNE-MÈRE.

Un cœur qui ſe réſigne aux volontés de Dieu,
Je le ſçay bien, Madame, eſt heureux en tout lieu;
L'âme des gens de bien en ce chemin inſtruite
Ne peut, en le ſuivant, manquer à ſa conduite;
Mais chacun, à la Cour, au contraire a pour but
Celuy de l'intéreſt & non pas du ſalut;
Ne vous étonnez point, ſuivant cette méthode,
A l'uſage commun ſi Colbert s'accommode.
Quand Dieu condamnera, par ſes ſacrés arreſts,
Sa grandeur, ſa conduite ou bien ſes intéreſts,
Dieu ſera lors pour luy cru comme une chimère
Qui ne doit faire peur qu'à l'ignorant vulgaire,
Et, ſans craindre du Ciel quelque punition,
Il n'aura pour ſon Dieu que ſon ambition.

MADAME FOUCQUET.

Peut-on vivre en repos dedans cette miſère?

LA REYNE-MÈRE.

De tous les gens de Cour c'eſt là le caractère!

MADAME FOUCQUET.

Que mon fils eſt heureux ! que j'ayme ſa priſon !
Il eſt guéri du moins de ce mortel poiſon ;
Par ſes malheurs ſon âme à préſent éclairée
Voit comme dans la Cour elle eſtoit égarée.
Pluſt à Dieu que ſa grâce ouvre ſi bien ſes yeux
Qu'il ne les tourne plus que du coſté des Cieux.

LA REYNE-MÈRE.

Il peut, quoyque Colbert luy déclare la guerre,
Ouvrir encor les yeux du coſté de la terre.

MADAME FOUCQUET.

Si la terre, Madame, a du péril pour luy,
J'ayme mieux à mes yeux le voir mort aujourd'huy!...
Et puis ſept contre neuf !...

LA REYNE-MÈRE.

En eſtes-vous perduë ?
La malice de l'homme eſt par Dieu confonduë ;
Si ſa ſageſſe enfin met les bons en danger,
Sa juſtice les ſauve & les ſçait conſerver ;
Mais, ſans plus m'interrompre, écoutez donc le reſte :
Vous pouvez eſpérer en la bonté céleſte.
Lorſque pour voſtre fils Roxante eut opiné,
Le party de Colbert en fut fort étonné,
Et la Juſtice jointe avec ſon éloquence
Leur fiſt peur que contre eux ne penchaſt la balance.
Monſieur le Chancelier, par un choix affecté
Qu'on connut par Colbert avec luy concerté,

Sans ſuivre, comme on fait, l'ordre de la ſéance,
Fit de ſuite opiner les gens d'intelligence.
L'allié de Colbert, l'ignorant Giſaucourt,
Opinant à la mort, fut fort bref & fort court;
Quoyqu'il ſoit magiſtrat d'une Cour ſouveraine,
S'il euſt fallu parler, il auroit eu grand'peine :
On dit que bien parler n'eſt pas dans ſon talent;
Cet homme, pour Colbert, en tous lieux cabalant,
Fut, quoyque peu capable à rendre du ſervice,
Éleu pour compoſer la Chambre de Juſtice.

L'ivrogne Hérault, après cet Angevin Breton,
Criant comme un aveugle & qui perd ſon baſton,
Ayant le cœur en rage & la bouche en écume,
Comme il a, de vomir, chaque jour, la coutume,
Crut que comme en débauche il luy falloit vomir
Le poiſon dont Colbert l'avoit fait endormir.
Bleſſant ainſy l'honneur de la magiſtrature,
Contre Monſieur Foucquet il vomit tant d'injure
Qu'à l'entendre parler, on crut par ſes propos
Qu'il penſoit caqueter à table entre les pots.

MADAME FOUCQUET.

Nous l'avions récuſé.

LA REYNE-MÈRE.

Je l'ay ſceu !

MADAME FOUCQUET.

L'artifice
Du party de Colbert corrompit la Juſtice;

Son frère eſt dans Angers lieutenant criminel;
C'eſt un juge à tout faire.

LA REYNE-MÈRE.

Il eſt vray !

MADAME FOUCQUET.

Comme tel,
Il a dans la Province exercé ſon office;
Mais il a, ce dit-on, commis tant d'injuſtice
Qu'abuſant du pouvoir qu'il a dans ſon employ,
Il s'en eſt ſceu ſervir meſme contre le Roy.
Mon fils, lors honoré de la ſurintendance,
Crut qu'il falloit punir une telle inſolence
Et, pour ſe garantir d'un exemple pareil,
Le fiſt, pour rendre compte, appeller au Conſeil;
Mais la bonté du Roy fut telle & fut ſi grande
Que ſa punition fut une réprimande;
Mais, bien que dans ſa charge il ſe ſoit conſervé,
Qu'il ayt meſme ſa bourſe entièrement ſauvé,
Il a cru que mon fils avoit deſſus ſa teſte,
Par la ſecrète haine, attiré la tempeſte.
Donc, depuis ſa diſgrâce, il s'eſt luy-meſme offert
De joindre ſa vangeance à celle de Colbert.
Ainſy pour ſe vanger, cette âme déloyale
Eut la commiſſion, de la ſeule cabale,
D'aller dedans Belle-Iſle, & là, cet homme expert
Fiſt un procès-verbal tel qu'a voulu Colbert.
Il eſt vray que la Chambre alors nous fiſt juſtice,

Car, le voyant dreſſé ſans ordre & par malice,
Elle le rebuta, ne voulant pas le voir,
Comme fait ſans ſon ordre & ſans aucun pouvoir.
Nous l'avons cruë encor eſtre noſtre refuge,
Pour nous authoriſer de récuſer un juge,
Dont le frère, animé d'un injuſte courroux,
S'eſt par un attentat déclaré contre nous,
Un juge, intéreſſé par leur commune haine,
Et qu'a choiſi Colbert au Parlement de Renne;
Mais, Madame, je ris des efforts des humains;
Dieu fera tout au mieux, j'ay tout mis en ſes mains.

LA REYNE-MÈRE.

Hérault, en opinant contre la bienſéance,
Fiſt voir ſa paſſion & ſon inſuffiſance.
Monſieur le Chancelier, voyant que ce brutal
Faiſoit à ſon party moins de bien que de mal,
Que ſa voix, pour la mort eſtant trop emportée,
Se faiſoit ſoupçonner qu'elle eſtoit achetée,
Pour mettre en leur aſſiette & calmer les eſprits
Qui, de l'avis d'Hérault, ſembloient eſtre ſurpris,
Et ſembloient indignés d'une juſte colère
De voir ſi clairement un juge mercenaire,
Fiſt opiner Poncet, cet homme accort & doux,
Dont l'âme eſt d'un bourreau ſi cruel, entre nous.
De voſtre fils ce juge excuſa la conduite;
Il dit par les plaiſirs que ſon âme ſéduite,
Par leurs charmans appas en l'aveuglant ainſy,

Malgré ſa réſiſtance, avoient ſon cœur noircy,
Que la bonne fortune avecque ſes délices,
Quand elle nous careſſe, entraiſne dans les vices,
Que s'il eſtoit coupable, un homme comme luy,
Eſtant en meſme état, le ſeroit aujourd'huy,
Que ces défauts, communs à l'humaine nature,
Sont ſans crime une tache & dont toute l'ordure
Peut trouver ſon excuſe en un cœur combattu,
Pour ſuivre les plaiſirs que quitte la vertu;
Mais auſſy qu'à l'eſgard des Royales perſonnes,
Toute tache eſt un crime, en ſervant leurs couronnes,
Que toute la clémence auprès d'un Potentat
Doit eſtre ſans pouvoir pour un crime d'État,
Que les Roys dont le Ciel ſe ſert deſſus la terre,
Pour déclarer au crime une éternelle guerre,
Doivent dans leur état ſe croire eſtre commis,
Pour traiter les méchans comme leurs ennemis
Et que, s'ils font deſſein d'uſer de leur clémence,
C'eſt quand à leur perſonne on a fait quelqu'offence;
Mais lorſque quelque crime attaque leur État,
Leur pouvoir, s'il eſt juſte, eſt alors hors d'état
D'arracher un coupable à ſon juſte ſuplice;
Un Roy doit à ſon peuple en faire un ſacrifice.
Poncet, en appliquant ces maximes au fait,
Belle-Iſle fut par luy peint pour un tel forfait
Que, ſans joindre à ce crime & la ſurintendance,
Les mœurs de voſtre fils, ſon luxe & ſa dépenſe;

Il dit qu'ayant tenté de troubler cette paix
Qu'un Roy doit maintenir entre tous ſes ſujets,
Que le dernier ſuplice eſt juſte & légitime,
Pour donner un exemple & pour punir ce crime!

MADAME FOUCQUET.

Hélas!

LA REYNE-MÈRE.

Ne craignez rien, Poncet eſt trop connu :
Pour la Cour de ſon zèle on eſt ſi prévenu,
Que, quoyque cet avis ſoit débité de ſorte
Que la Juſtice ſemble eſtre en luy la plus forte,
On ſçait que ce deffaut à la Cour attaché,
A la ſervir, dit-on, ne croit point un péché.
Monſieur le Chancelier montra lors à ſa mine
Que c'eſtoit la façon la plus ſeure & plus fine,
Que, pour bien opiner en ce fameux procez
Et donner à ſa voix & crédit & ſuccez
Et plaire à la Faveur & s'y rendre commode,
Il falloit de Poncet imiter la méthode;
Donnant donc en ſecret cette belle leçon,
Enſuite il demanda l'avis à La Thoiſon.
Quoyque Colbert des ſiens l'euſt mis deſſus la liſte,
Ce Bourguignon ſuivit du Provençal la piſte,
A l'avis de Poncet il répondit ſi bien
Qu'il fiſt voir le bonhomme un grand diſeur de rien :
Servant donc la Juſtice avecque ſa doctrine,
Il mit l'arreſt de mort tellement en ruine,

Qu'il ſurprit la cabale & luy fiſt voir enfin
Que l'eſprit d'innocence eſt toujours le plus fin.
Verdier & .... opinèrent enſuite,
Et comme La Thoiſon eurent meſme conduite.
Monſieur le Chancelier, craignant que leur ſçavoir
Sur les avis ſuivans n'euſt un trop grand pouvoir,
Contre l'ordre, il choiſit Voiſin avec ſcandale
Et le fiſt opiner pour ſervir la cabale.
Il fait l'homme de bien ; mais entre les méchans,
On peut mettre à bon droit ce Prévoſt des marchands ;
Il s'eſt fait à la Cour une aveugle victime ;
Pour s'attirer ſa grâce il ne voit point de crime
Que, tel qu'il ſoit enfin, ſon cœur ingénieux
Ne le ſçache en vertu dépeindre à tous les yeux,
Et, par un art pareil, la vertu la plus digne
Se voit noircir par luy comme un forfait inſigne.
Suivant cette méthode & l'uſage qu'il a,
Pour bien plaire à la Cour dignement il parla,
Et contre voſtre fils ſon ſçavoir pédanteſque
S'évapora ſi fort qu'il en expira preſque.
Mais, tout fat qu'il peut eſtre, à la cabale il plut,
Car enfin à la mort ſa harangue conclut.
A l'inſtant après luy le Meſſin Fariole,
Ayant pris ſa leçon, Colbert, à ton école,
En imitant Voiſin & s'évaporant fort,
Contre Monſieur Foucquet a conclu pour la mort.
Madame, enfin voylà, ſi j'ay bonne mémoire,

Jusqu'icy des avis la véritable hiſtoire
Et le reſte qui ſuit & qui doit opiner
Eſt ſecret, pour abſoudre ou bien pour condamner.

MADAME FOUCQUET.

Hélas, ſept contre neuf !

LA REYNE-MÈRE.

Voſtre peur eſt extrême !

MADAME FOUCQUET.

Monſieur le Chancelier fait déjà le dixieſme.
Hélas ! tout mon eſprit ſe perd & ſe confond ;
J'ay fait bien de la perte en Monſieur de Neſmond :
Il s'eſt montré pour nous un juge incorruptible ;
Colbert le voulut vaincre & le vit invincible ;
Il voulut le tenter, mais ſon cœur fut ſi droit
Qu'en vain, pour le corrompre, il chercha quelqu'endroit ;
Mais hélas ! le malheur auquel je ſuis en butte,
Qui m'afflige ſans ceſſe & qui me perſécute,
A permis qu'aujourd'huy je viſſe dans ſa mort
Mourir mon eſpérance & tout mon reconfort.

LA REYNE-MÈRE.

Mais comment de ce fait pouvez-vous eſtre inſtruite ?
Sa pitié par vos pleurs a-t-elle eſté ſéduite ?

MADAME FOUCQUET.

Non, Madame !

LA REYNE-MÈRE.

Eh comment ? car un juge diſcret
Doit tenir dans ſon cœur ſon ſentiment ſecret.

MADAME FOUCQUET.

Son âme ne peut eſtre atteinte ou ſoupçonnée
Par la moindre raiſon d'avoir eſté gagnée.
Quand un juge, dit-on, penche vers la pitié,
Vers la corruption il penche de moitié.
L'âme de ce grand homme eſtoit toute inflexible;
A la ſeule équité ce juge eſtoit ſenſible,
Et je n'ay point appris que ſon cœur fut pour nous
Que par ce qu'il a fait, en mourant, devant tous.
En s'en allant à Dieu, ſa piété fut telle
Qu'il penſa que ſon âme y ſeroit criminelle,
S'il ne publioit pas, en mourant, le péché
De s'eſtre contre nous à Colbert attaché.
Par ſa confeſſion qu'il rendit très publique,
Il a voulu montrer un regret authentique
D'avoir, par ſon avis, deux juges excuſés
Et qu'avec juſte droit nous avions récuſés.
Leur récuſation luy ſemblant légitime,
Il crut, la rejetant, avoir fait un grand crime.
Ainſy, pour réparer que ſa voix eut admis
Deux juges qu'il ſçavoit eſtre nos ennemys,
Il a dit hautement à ſon paſteur inſigne
Que des grâces d'en haut il ſe rendroit indigne
Si, par ſa négligence, en un mortel oubly
Ce ſecret important eſtoit enſevely
Et que puiſqu'offençant l'honneur & la Juſtice,
Du crime de Colbert il s'eſtoit fait complice,

Qu'il s'eſtoit confié par trop imprudemment
De ce traiſtre Miniſtre au perfide ſerment,
Et que puiſqu'aujourd'huy ſa puiſſance obſtinée
Vouloit traitreuſement, contre ſa foy donnée,
Que Puſſort & Voiſin contre toutes les loix,
Encor que récuſés firent compter leurs voix,
Que luy, pour réparer ce coupable artifice,
Par qui l'on vouloit faire un ſanglant ſacrifice,
De ſes juſtes regrets pour montrer un effet,
Il vouloit publier le mal qu'il avoit fait.
Ainſy, pour détourner la divine vangeance,
Il pria le paſteur de rendre ſon offence
Connuë, afin qu'un crime & commis en ſecret,
Eſtant rendu public, fiſt mieux voir ſon regret
Et que, rendant ainſy cette fourbe connuë
Par qui ſon âme ſimple avoit eſté déceue
Et dont vouloit Colbert ſa vangeance aſſouvir,
Luy devinſt inutile & ne luy puſt ſervir.
Ce fut par ce moyen qu'il crut que ſa conduite,
Qui par cet artifice avoit eſté ſéduite,
Détourneroit la peine & la punition
Dont Dieu devoit vanger une telle action.
Ce fut par ce moyen que j'appris le myſtère
Qui nous avoit rendu la Juſtice contraire,
Et que j'appris auſſy que ce grand Préſident
Avoit & l'âme juſte & le cœur repentant,
Et que, ſi ce grand homme euſt eſté noſtre juge,

Il auroit de nos maux détourné le déluge,
Car, lorſqu'à ſon exemple on ayme l'équité,
On confond les méchans & la méchanceté.

LA REYNE-MÈRE.

Vous avez fait, Madame, une ſenſible perte ;
Mais auſſy cette fourbe, aujourd'huy découverte,
Doit éclaircir les yeux pour voir que contre vous
L'injuſtice décoche & ſa haine & ſes coups !

MADAME FOUCQUET.

Vous voyez toute choſe avec tant de lumière
Que vous voyez le vray, ſi la Juſtice entière,
Dedans ce lieu, Madame, avoit un libre cours.
Un juge d'ordinaire eſt & ſera tousjours
Complaiſant à la Cour &, ſuivant ſon caprice,
Il ſçait, s'il eſt habile, habiller la Juſtice.
Ma propre expérience eſt cauſe de ma peur ;
J'ay quelqu'eſpoir encor, mais je le croy trompeur ;
Le plus juſte, dit-on, lorſqu'il eſt commiſſaire,
Si la Cour le choiſit, à la Cour il veut plaire.
Et, Madame, je croy que c'eſt là la raiſon
Que la Cour dans ſon cœur y répand le poiſon ;
Ces fameux députés du Parlement de France
Nourriſſent dans mon âme encor quelqu'eſpérance.
La Juſtice, en ce lieu, de toute antiquité,
A conſervé l'amour qu'elle a pour l'équité ;
C'eſt là que l'on apprend qu'un juge ne peut eſtre,
Contre l'ordre & la Loy, complaiſant à ſon maiſtre ;

C'eſt là que la Juſtice établiſſant ſes loix,
A plus d'authorité que n'ont pas tous les Roys
Et que ce qui la bleſſe eſt par une maxime,
Quoyque le ſouverain l'ordonne, un très grand crime.
Je ſçay fort bien qu'un juge, eſlevé dans ce lieu,
N'a point d'yeux pour les Grands, mais ſeulement pour Dieu,
Que la faveur prodigue & l'art le plus habile
Feront pour le corrompre un effort inutile;
J'ay tort, mais je ne puis chaſſer toute ma peur;
Malgré moy je la ſens qui me trouble le cœur;
Je crains que des méchans la conduite infectée
N'ayt par contagion des bons l'âme gaſtée.
Un méchant trop longtems & ſouvent fréquenté,
S'il ne la corrompt pas, tache la pureté;
Mais, quoy que ce puiſſe eſtre ou bien quoy qu'il arrive,
D'une Juſtice enfin ſous la Faveur captive,
Je ſçay bien que de Dieu la ſainte volonté
Le rend tousjours pour nous conforme à ſa bonté,
Et qu'elle eſt pour chacun en grâces ſi féconde
Que tout ce qu'elle ordonne eſt pour le bien du monde.
J'abandonne mon fils à ces reſſorts ſecrets
Dont ſe ſert ſa ſageſſe à former ſes décrets:
S'il veut que par cabale on le juge coupable,
Je luy croiroy la main du bourreau favorable;
Par ce ſaint ſentiment je flatte ma douleur
Qu'aucun mal avec Dieu ne peut eſtre un malheur!

CINQUIÈME

& DERNIER DIALOGUE

DE MONSIEUR FOUCQUET

PREMIER ENTRETIEN

MONSIEUR FOUCQUET, MONSIEUR D'ARTAIGNAN

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

Tous les malheurs en vain tentent de vous combattre,
Tous leurs efforts, Monſieur, ne ſçauroient vous abattre,
Et j'admire, en voyant ce que vous avez fait,
Qu'une ſi forte cauſe ayt eu ſi peu d'effet !
De l'amour des vertus quand un grand cœur s'allume,
Ce miracle étonnant pour luy paſſe en coutume,
Et l'on ne connoit point les foibles ou les forts
Qu'à faire, dans leurs maux, beaucoup ou peu d'efforts !
Tous vos malheurs, Monſieur, vous ont acquis la gloire
Que vous avez ſur eux remporté la victoire.
Un grand cœur, dans l'état où vous eſtes réduit,
Souvent de la vertu recueille peu de fruit ;

Les maux ont le pouvoir, avec leur violence,
D'abattre ou d'ébranler la plus forte conftance,
Et rarement, fans plainte, on voit les plus conftans
Souffrir un mal fenfible & le fouffrir longtems !
Nous fommes les témoins que voftre grand courage,
Quoy que l'on puiffe dire, en a fait davantage,
Et que voftre Difgrâce, en fon cruel courroux,
Vous prenant pour le but de fes plus rudes coups,
A fait tant de vertus en voftre cœur paroiftre
Qu'un fort plus fortuné n'auroit point fait connoiftre.
Tousjours voftre grande âme étala fes beautez ;
Elle parut illuftre en vos profpéritez ;
Mais quand voftre fort change & qu'il fe rend farouche,
A voftre gloire il fert d'une pierre de touche,
Que, fans dérèglement, d'un cœur tousjours égal,
Comme on reçoit le bien, vous recevez le mal.
Il vous faut donc, Monfieur, montrer voftre grande âme ;
Quoyque la jufte crainte & d'un fuplice infâme
Puiffe de voftre cœur la conftance altérer,
Vos vertus qu'on admire ont tout lieu d'efpérer.

MONSIEUR FOUCQUET.

Ce difcours trop flatteur veut que je l'interrompe !
Une fauffe vertu d'un faux éclat vous trompe.
Je fuis homme, Monfieur, & tel, je fens mon cœur
Avoir de la faibleffe & craindre la douleur.
Si mon âme aujourd'huy par mes maux combattuë
De quelque fermeté vous paroit foutenuë,

Si je parois ſans peur deſcendre en mon tombeau
Et par le miniſtère & les mains d'un bourreau,
Si ce préparatif, dont la funeſte idée
Ne peut eſtre jamais ſans frayeur regardée,
Me trouve inébranlable à ces juſtes tranſports
Dont une âme eſt touchée en allant chez les morts,
Ne vous étonnez point de me voir de la ſorte.
Mon âme avecque Dieu ne peut eſtre moins forte,
Car ſçachez : lorſque l'homme a Dieu pour ſon ſoutien,
Le cœur du plus infirme eſt plus fort que le mien !

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

C'eſt la ſource, Monſieur, dont la force procède;
C'eſt à noſtre foibleſſe un aſſeuré remède,
Et chacun, comme moy, doit connoiſtre aujourd'huy
Que les plus forts ſeroient les plus foibles ſans Luy !
Mais encor qu'il ſoit vray que ces grâces données
Soient le fonds des vertus dans les âmes bien nées,
Ces vertus toutes fois que l'on reçoit d'en haut,
Dedans les cœurs humains trouvent tant de défaut
Qu'en vain ces dons du Ciel exercent leur puiſſance,
Si le cœur avec eux n'eſt pas d'intelligence.
Donc il eſt vray que l'homme, en parlant en chrétien,
Sans le ſecours de Dieu ne peut aller au bien ;
Mais quoyqu'en ce chemin l'homme ne voye goute,
Il a la liberté de ſuivre cette route ;
Ce chemin difficile eſt rarement battu,
Et c'eſt y marcher droit ce qu'on nomme vertu.

Vous avez dignement, depuis voſtre diſgrâce,
Des plus grandes vertus ſuivy l'illuſtre trace.

MONSIEUR FOUCQUET.

Arreſtez-là, Monſieur, de moy je ne puis rien ;
C'eſt moy qui fais le mal & Dieu qui fait le bien ;
Sa main, quoy qu'elle donne, eſt tousjours libérale ;
Pour l'homme ſa bonté n'eſt jamais inégale ;
Si ſa juſtice enfin nous deſtine aux malheurs,
En tournant tous nos ſens du coſté des douleurs,
Nos cœurs font des ſoupirs, nos yeux verſent des larmes
Qui, retenant ſa main, luy font tomber les armes.
Et croyez-moy, Monſieur, que c'eſt un bien pour nous
D'eſtre parfois l'objet de ſon juſte courroux !
Il m'en fait aujourd'huy faire l'expérience,
Et, deſſus mes péchés exerçant ſa vangeance,
Tous mes crimes punis ont ouvert dans mes yeux
La ſource où les plus noirs ſe blanchiſſent le mieux.
Lorſque ſa juſte main m'a déclaré la guerre,
J'ay tourné du coſté d'où tomboit ſon tonnerre ;
Jettant ainſy les yeux d'où me venoient ſes coups,
J'ay vu de ce coſté que tout bien vient ſur nous,
Que la terre pour l'homme eſt un climat funeſte,
Que pour luy tous ſes biens ſont pires que la peſte,
Que ſi, durant ſa vie, ſans crime il la veut voir,
Son cœur ne doit pour elle aucun amour avoir,
Qu'il s'en doit ſeulement ſervir comme un paſſage
Pour arriver un jour au céleſte héritage,

Que s'il la confidère avecque d'autres yeux,
En vivant pour la terre il mourra pour les cieux.
C'eft par ces fentimens que j'ay, dans ma difgrâce,
Au lieu de la tempefte éprouvé la bonace,
Que Dieu, par fes bontés en affeurant ma foy,
De fon divin vouloir m'en a fait une loy
Qui, bien qu'elle m'expofe à fa rigueur en butte,
Me donne du plaifir lorfque je l'exécute,
Car, en fouffrant mes maux, je me crois affeuré
Que pour moy c'eft un bien & qu'il m'en fçait du gré.
Une âme qui pénètre en ce divin myftère
Et qui met fes plaifirs de pouvoir à Dieu plaire,
Sçait goufter dans les maux de tels contentemens,
Qu'elle trouve la joie au milieu des tourmens !
Lorfque la pénitence a bien lavé nos crimes,
On doit nourrir fon cœur de ces faintes maximes,
Et je bénis mon Dieu que j'ay, dans ma prifon,
De mon cœur infecté trouvé la guerifon.
Les délices du fiècle & les plaifirs du monde,
Dont, pour gafter les mœurs la terre eft fi féconde,
Frapent tous les mortels d'un tel aveuglement
Qu'ils ne peuvent aller à Dieu que rarement.
Autrefois emporté par leur torrent rapide,
Je me fuis contre Dieu veu rebelle & perfide;
J'ay bu, comme l'on dit, les péchés à longs traits
Et n'ay creu vertueux que les pécheurs fecrets,
Et, pour payer le monde avec de l'apparence,

Mon cœur de ſa ſageſſe a fait ſon innocence.
J'ay donc, ſuivant l'exemple & le ſoin des mortels,
A l'aveugle fortune eſlevé des autels,
Et, ſans craindre ſa chute & tous ſes précipices,
A ma ſeule grandeur j'ay fait des ſacrifices.
Sur mon ambition réglant ainſy mes pas,
Mon cœur trop haut pour eux les crut pour moy trop bas.
Mon Père dans la Robe, ainſy que ſes anceſtres,
A, dans divers employs, ſervy les Roys, ſes maiſtres,
Et l'on l'a vu tousjours en digne Magiſtrat
Et fidèle à ſon Prince & zélé pour l'État.
Le fameux Richelieu, connoiſſant ſon mérite,
Confia la marine à ſa bonne conduite
Et ce plus grand Miniſtre entre tous ſes pareils
Luy donna près du Roy place en tous ſes conſeils.
Eſlevé comme luy pour la Judicature,
Il me fiſt reveſtir d'une Magiſtrature ;
Pour mon apprentiſſage, à vingt ans ſeulement,
Il me fiſt conſeiller d'un nouveau Parlement
Et me plaça depuis parmy ces ſages teſtes
Qui voyent des François en Maiſtres des Requeſtes.
Lors cette dignité me fiſt, par ſon employ,
Et connoiſtre à la Cour & m'approcha du Roy.
Je crus que la grandeur m'eſtoit alors offerte,
Et mon ambition, voyant la porte ouverte,
Fit deſſein de monter ces dangereux degrez
Où la Fortune rend les pas plus aſſeurez.

Je ne vous diray point qu'exerçant cet office,
Il faut pour réuſſir faire mainte injuſtice,
Qu'on ne peut eſtre juſte en ces commiſſions
Qui ſervent la finance & ſes concuſſions;
Ainſy, dans ces employs, je ſuivis la maxime
Que, lorſqu'on ſert le Roy, l'on ne fait pas de crime.
Je n'eus point d'autres ſoins qu'à trouver ces chemins
Par leſquels la Fortune eſlève les humains.
Ce fut lors que le Sort, qui me ſembloit propice,
Fiſt naiſtre cette guerre où le cruel caprice
D'un aveugle Miniſtre & d'un conſeil peu ſain
Mit preſque de la France un poignard dans le ſein.
Paris, ſoumis aux loix de ſon Roy légitime,
D'un dur Gouvernement ſe voyant la victime,
N'avoit juſques alors, pour montrer ſes douleurs,
Fait voir qu'à la Juſtice & ſa plainte & ſes pleurs.
Le Miniſtre craignit & leurs cours & leur ſuite;
Cette ville peuplée en cet état réduite
Dépeignit à ſa peur de certains accidens
Qu'on ne peut éviter lorſque l'on eſt dedans.
Cette crainte aveugla ſi fort ſa politique
Que, hazardant le throſne & la choſe publique,
Il ſortit de Paris où le Prince innocent
Avoit, par ſa préſence, un ſceptre tout puiſſant.
Ainſy, par ſa conduite, une ville fidèle
Se vit contrainte d'eſtre une ville rebelle
Dont la révolte enfin, ſi Dieu n'euſt mis la main,

Euſt abattu du Roy le pouvoir ſouverain.
Comme témoin, Monſieur, vous en ſçavez l'hiſtoire,
Comme les deux partis, ſans avoir la victoire,
Et par leur impuiſſance ayant un meſme ſort,
Furent contraints de faire à Rueil leur accord.
J'avois lors à la Cour aſſez de renommée :
J'eſtois, à Saint-Germain, intendant de l'armée;
Cette commiſſion me donna du crédit :
Le Cardinal en moy reconnut cet eſprit
Souple & propre à l'intrigue & vit que mon génie
Pouvoit utilement ſervir ſa tyrannie ;
Il reconnut auſſy dans tous ces mouvemens
Qu'il falloit eſtre maiſtre en tous les Parlemens
De qui l'authorité, reſpectée en la France,
Pourroit bien quelque jour abattre ſa puiſſance.
Pouſſé par ſes amys il en prit le deſſein,
Et, pour ne pas former ce grand projet en vain,
Le Parlement des Pairs, luy ſemblant le plus digne,
Receut le premier coup de ce complot inſigne ;
Mes ſervices rendus & mon zèle & ma foy
Firent pour ce deſſein jetter les yeux ſur moy,
Recevant donc alors le Miniſtre pour maiſtre,
Ma naiſſante faveur commença de paroiſtre
Et, dans le Parlement, Monſieur le Cardinal
Me fiſt du jeune Roy procureur général.
Quand la Faveur veut rendre une fortune *oiſeuſe*,
Ainſy que cette aveugle elle eſt capricieuſe ;

Quand de nous careſſer elle a pris le deſſein,
Une careſſe attire une autre de ſa main.
Les heureux ont tousjours connu par ſon génie
Que les biens qu'elle fait marchent par compagnie.
Devant que de monter à cette dignité,
J'y penſois mon bonheur eſtre à l'extrémité ;
Mais, lorſqu'on m'euſt donné cette magiſtrature,
Mes déſirs auſſitoſt changèrent de nature,
Et la Faveur, auſſy, ſecondant mes ſouhaits,
Se fiſt à mon égard prodigue en ſes bienfaits
Et me fiſt, par un coup paſſant mes eſpérances,
Avec Monſieur Servien le maiſtre des Finances.
Ce compagnon illuſtre eſtoit plus grand pour moy ;
Sa puiſſance m'eſtoit une trop dure loy,
Car l'on n'eſt preſque rien dans la ſurintendance
Quand on a la recette & non pas la dépenſe,
Et le Miniſtre fiſt cette diviſion
Pour nous faire exercer cette commiſſion.
La Paix, qui, dans ce tems, ſuivit les Barricades,
N'avoit point pu guérir tous les eſprits malades,
Et le gouvernement du défunt Cardinal
Paroiſſoit tellement à la France fatal
Que les Princes du ſang, en priſon dans Vincenne
Pour avoir offencé le pouvoir de la Reyne,
Diviſèrent la France en différens partis
Et qui furent plus forts quand ils furent ſortis.
La Reyne vit alors une grande tempeſte

Menacer ſon Miniſtre & ſondre ſur ſa teſte.
Pour détourner le coup de l'orage grondant,
Elle crut ſe ſervir d'un conſeil bien prudent,
Éloignant pour un tems ſon Miniſtre hors France,
De faſciner les yeux, du moins pour l'apparence,
Mais avec cet eſprit qu'en ſecret ſes avis
Pour le gouvernement ſeroient tousjours ſuivis.
La Reyne fiſt alors une intrigue ſecrète
Pour nourrir avec luy commerce en ſa retraite,
J'en eus la confiance & lors mon frère & moy
Euſmes de ce complot la conduite & l'employ.
Je recevois en Cour le ſecret des meſſages;
De ſon coſté mon frère avoit ſoin des voyages,
Et l'on ſçait que luy-meſme eſtoit le poſtillon
Qui portoit les ſecrets de la Cour à Bouillon.
Avec tant de bonheur j'entretins cette intrigue
Et l'abbé ſceut auſſy ſi bien faire ſa brigue
Que je vis confiés à nos eſprits diſcrets
Et les plus importans & les plus grands ſecrets.
Vous ſçavez les reſſorts de toute la cabale
Qui prétextoit ſi bien l'authorité royale
Que, pour la maintenir, on vantoit le retour
Du Cardinal banny néceſſaire à la Cour.
Trouvant l'occaſion qui m'eſtoit opportune,
J'eus part à cette intrigue avec tant de fortune
Que le Miniſtre, enfin près du Roy de retour,
Dans la France, eſcorté par le brave Hocquincourt,

Comme je vous l'ay dit, pour juſte récompenſe,
Me donna la moitié de la Surintendance
Et près de luy mon frère acquit tout le crédit
Que doit prez d'un Miniſtre avoir un ſouple eſprit.
Je fis lors à la Cour une belle figure ;
Mais je vis cet employ d'une étrange nature ;
On croit qu'il a le don d'aſſouvir les déſirs,
Qu'avec luy la richeſſe habite & les plaiſirs,
Que, lorſqu'on peut paſſer par la Surintendance,
On a de tous les biens la pleine jouiſſance,
Et qu'eſtant une fois le maiſtre de l'argent,
Le Sort perd le pouvoir de faire un indigent ;
Mais, hélas ! cet employ, dans tout ſon miniſtère,
Couvre tous ſes vrays maux d'un bien imaginaire,
Car, quoyque la Richeſſe ayt chez ſoy tout ce bien
Qui ſemble eſtre en la vie un aſſeuré ſoutien,
Et qu'ayant dans ſon ſein la ſource des délices,
Elle ne craigne plus la peine & les ſuplices,
Et qu'un ſurintendant qui la ſème en tous lieux
Reçoive des autels du monde & de ſes dieux,
Hélas ! vous le dirai-je ? il eſt bien véritable
Qu'on ne peut eſtre heureux, lorſque l'on eſt coupable,
Et cette vérité vous peut bien faire voir
Que tout le bien, ſans Dieu, pour plaire eſt ſans pouvoir.
Le tems que j'ay paſſé dans la Surintendance
Me l'a bien fait connoiſtre avec expérience.
Il faut, pour ſoutenir ce malheureux employ,

Donner une parole & n'avoir point de foy ;
Il faut nourrir ſon cœur des plus dures maximes,
Accoutumer ſon âme aux plus énormes crimes
Et, ſans en ſourciller, voir le peuple innocent
Verſer par vos forfaits ſes larmes & ſon ſang,
Et de vos cruautés le rendant la victime,
Auprès de voſtre maiſtre établir voſtre eſtime.
Ainſy.... ſi cet employ contient quelque bonheur,
Il faut avoir d'un tigre & la rage & le cœur ;
Ainſy, dans cet employ, ſi l'on conſerve une âme,
De la moindre pitié qui quelquefois s'enflame,
Parmy tant de forfaits s'il reſte dans un ſein,
Pour rendre encor ſenſible, un ſentiment humain,
Hélas ! que l'on éprouve altérer ſes délices,
Quand on ne peut agir ſans faire des ſuplices,
Et que de voſtre employ le deſtin le plus beau
Eſt de ſçavoir, l'œil ſec, égorger en bourreau.
Donc, pour me conſerver cette fatale place,
De mes prédéceſſeurs en marchant ſur la trace,
Pour y bien réuſſir j'allois prendre leçon
Et chez la perfidie & chez la trahiſon,
Et je pris pour l'objet de toute mon étude,
Pour eſtre bon au Prince eſtre au peuple bien rude ;
Mais il faut entre nous que je l'avouë auſſy
Qu'en vain je travailloy pour bannir ce ſoucy,
Et ce chagrin ſecret dont l'âme eſt travaillée,
Lorſque de quelque crime elle ſe ſent ſouillée,

Les maux que je faiſois rejailliſſoient ſur moy,
Toutes mes cruautés me donnoient tant d'effroy
Que ceux que j'ay vexés dans ma Surintendance
M'ont eu pour le bourreau de leur propre vangeance,
Car enfin, quand un cœur eſt encor combattu
De ce regret cuiſant de quitter la vertu,
Que la Fortune, enfin le rendant ſa victime,
Chaque jour, malgré luy, l'entraiſne dans le crime,
Et qu'il ſe rend coupable avec tant de remords
Qu'il faille que pour l'eſtre il faſſe des efforts,
En vain pour luy le Sort étale ſes largeſſes
Et la Fortune en vain luy donne ſes careſſes,
Les ſenſibles tranſports des plus charmans plaiſirs
Ne peuvent dans ſon crime étouffer ſes ſoupirs,
Car ſa joye eſt brouillée avec tant de ſuplices
Qu'il ſent plus de douleurs qu'il ne ſent de délices.

Aprenez donc, Monſieur, que cet employ fatal
N'a du bien qu'en idée & dans le vray du mal;
Mais, quoyque cet employ ſoit de cette nature
Dont encor foiblement je vous fais la peinture,
Quand mon ambition par un trompeur pinceau
Dedans un jour flatteur m'en euſt fait le tableau,
Mon cœur, en le voyant comme on le peint au Louvre,
Ne viſt point le poiſon que ſous des fleurs il couvre
Et, pour le poſſéder mes déſirs trop ardens
Hazardèrent ma chute & tous ſes accidens.
Je vis que l'Éminence avoit cette maxime

Qu'il falloit, le ſervant, ſe rendre ſa victime
Et, comme les plus grands ſont les plus criminels,
Je m'immolay, pour l'eſtre, au pied de ſes autels;
Je luy donnay ſi bien mes ſoins en ſacrifice
Que je pris pour ma loy celle de ſon caprice.
Le Parlement alors, en l'an cinquante deux,
Soutenoit de Gaſton les deſſeins & les vœux ;
L'Éminence & la Cour gémiſſoient dans Ponthoiſe,
Lors je fis cette opprobre à la gloire françoiſe
Qu'enfin ma ſeule intrigue euſt ce ſuccez heureux,
Trouvant de la Faveur des juges amoureux,
Que ce grand Parlement, ſi fidèle à ſes maiſtres,
Vit qu'il avoit nourry dedans ſon ſein des traiſtres,
Et ces laſches enfans, trahiſſant leur devoir,
Quittèrent ſon palais pour voler ſon pouvoir,
Et, couronnant leur front de honte & d'infâmie,
Leur âme fut ſi fort de la gloire ennemie
Que, portant à leur Père un poignard dans le ſein,
Ils firent dans Ponthoiſe un pouvoir ſouverain.
Ce fut donc par les ſoins & l'art de mon intrigue
Que dans le Parlement ſe forma cette ligue,
Et lors, faiſant ma cour au défunt Cardinal,
Pour luy je me fis voir un grand original,
Puiſque, pour le ſervir, mon adreſſe fut telle
D'avoir ſceu rendre enfin la vertu criminelle
Et d'avoir ſceu pour luy, par des efforts puiſſans,
Changer en ſcélérats des hommes innocens.

Si l'on veut aujourd'huy me faire une victime,
Je l'avouë, on le peut justement pour ce crime;
Mais je vois bien, Monsieur, par de sanglants effets
Qu'on en veut à ma vie & non à mes forfaits.
Mais, sans vous ennuyer de l'histoire importune
Des soins sur qui mon âme a basti ma fortune,
Vous sçavez bien, Monsieur, qu'on vit enfin la Cour,
Après ces mouvemens, dans Paris de retour,
Que, Gaston dedans Blois & le Prince à Bruxelles,
Du Ministre en ce tems la puissance fut telle
Que n'ayant plus pour luy de contradiction,
La France le receut avec soumission.
Alors, estant le maistre, il se crut tout possible;
Alors le Parlement ne luy fut plus terrible,
Il nous lâcha la bride &, sans excepter rien,
Il nous fist travailler à le gorger de bien.
Mon collègue marchoit dans la première place,
Le premier dans le crime & je suivois sa trace,
Et le chemin frayé me faisoit moins d'effroy,
Ayant un compagnon qui marchoit devant moy;
Mais, de sa politique en suivant les maximes,
Mon cœur s'accoutuma dans le chemin des crimes,
Car par Monsieur Servien je fus si bien instruit
Qu'enfin contre luy mesme il en sentit le fruit.
Je sceus, par cette adresse & qui m'est singulière,
Passer de la seconde en la place première.
Le bonhomme en mourut, ce dit-on, de dépit.

En ma perſonne alors tout le pouvoir s'unit
Et ce fut donc alors que la Surintendance,
Dedans mes ſeules mains en mettant ſa puiſſance
Et m'eſlevant enfin au comble de mes vœux,
Me rendant plus puiſſant, me fiſt plus malheureux.
Le Miniſtre me crut la ſource inépuiſable
Qui devoit aſſouvir ſa ſoif inſatiable,
Et par luy chaque jour je me vis menacé
D'eſtre du Miniſtère & de la Cour chaſſé,
Si ma ſçavante main n'avoit pas l'artifice
De pouvoir contenter ſon infâme avarice.
Pour moy, je l'éprouvoy comme un rude ſergent
Qui veut exécuter quand on n'a point d'argent,
Et qui fait de ſa charge un très cruel myſtère
Quand on eſt ſans moyen de le bien ſatisfaire.
Immolant donc ma vie à mon ambition,
Pour ſoutenir l'éclat de ma condition,
Je vis, pour ſatisfaire à ſon humeur avare,
Qu'il falloit que mon cœur fut cruel & barbare,
Qu'il ſe rendît injuſte & juſqu'à cet excez
Que la pitié chez moy n'eut pas le moindre accez !
L'amour de ma grandeur me fiſt croire poſſible
Que l'on pouvoit aux pleurs ſe rendre un inſenſible
Et qu'un cœur, qui reçoit les careſſes du Sort,
Ayant le nom de tendre, il perd celuy de fort.
J'ay fait pour m'eſlever de cruels ſacrifices
Et ma main a commis mille & mille injuſtices.

L'amour de ma grandeur a produit ces effets ;
Mais tousjours, malgré moy, j'ay commis ces forfaits
Et, ſans faire paſſer mes crimes en coutume,
Tousjours pour moy le moindre eut beaucoup d'amertume
Et par l'ambition dans le crime entraiſné,
Si je me fis méchant pour eſtre fortuné,
Tousjours l'amour du bien eut pour moy tant de charmes
Que tousjours mes forfaits m'ont fait verſer des larmes,
Car tousjours mes forfaits contre mon gré commis
Ont paſſé dans mon cœur comme des ennemis
Dont on voit ſe ſervir une prudence humaine
Et de qui le ſecours ne détruit pas la haine.
Faites-vous un portrait de ces cœurs combattus
De l'amour des grandeurs, de celuy des vertus,
Et que, l'ambition devenant la plus forte,
Quoyque ſur la vertu la victoire elle emporte,
N'ait pas dedans un cœur éteint cette clarté
Par qui le Ciel chez luy fait voir la vérité :
Vous verrez dans ce cœur tout ce qu'ont de plus rude
Les plus cuiſans regrets & leur inquiétude.
Une âme, en cet état inſenſible à tout bien,
Cherche tous les plaiſirs & puis n'y trouve rien !
Et quand meſme elle iroit juſque dans tous les vices
Pour repaiſtre ſes ſens des plus molles délices,
Le Ciel, pour leurs douceurs les rendant impuiſſans,
Leur fait voir tous leurs biens foibles & languiſſans.
C'eſt ainſy que j'ay vu, d'une main importune,

Pour baſtir ma grandeur travailler la Fortune.
Je n'ay point, il eſt vray, refuſé ſes bienfaits ;
Mais contraint de les prendre avecque des forfaits,
Recevant les faveurs de ſes mains libérales,
Ses careſſes tousjours m'ont eſté ſi fatales
Que je n'ay pu commettre, en mon ambition,
Un crime ſans ſuplice & ſans punition !

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

Mais quand aux vertueux la grandeur eſt offerte,
Ce me ſemble, Monſieur, ils ont la porte ouverte
Pour répandre du bien & deſſus les humains
Faire agir librement leurs bienfaiſantes mains !

MONSIEUR FOUCQUET.

Lorſqu'on voit ſa grandeur proche du précipice,
Qu'on ne l'en peut tirer ſans faire une injuſtice,
Un cœur pour la commettre alors ſe voit contraint ;
Mais s'il la fait, Monſieur, toutefois il ſe plaint.
Le chemin des vertus luy devient impoſſible;
Son âme à leur amour toutes fois eſt ſenſible
Et ſon ambition, l'aveuglant, ne peut pas
Empeſcher que ſes yeux n'admirent leurs appas.
J'ay fait avecque moy ſouffrir toute la France !
C'eſt ainſy qu'en vivant dans ma ſurintendance
J'ay pleuré de me voir, comme un flambeau fatal,
Servir, pour la brûler, au défunt Cardinal,
Et quand mon miniſtère a fait ſervir ſes armes
Pour luy piller du bien, j'en ay verſé des larmes,

Et par ſon avarice égorgeant l'innocent,
J'ay veu le mien glacé quand j'ay tiré ſon ſang.
J'ay voulu m'oppoſer à ſa toute puiſſance;
Mais quoy! l'ordre du Roy m'a réduit au ſilence,
Et je n'eus à la fin pour fruit de mes travaux
Que de voir & ſouffrir & pleurer tous ces maux.
Ma charge en cet état eſtoit en eſclavage;
Elle eſtoit ſans pouvoir d'empeſcher ce ravage,
Car je me vis content de me faire une loy
Des volontés du Prince & des ordres du Roy.
Je crus donc que mon maiſtre, authoriſant luy-meſme
Le cours impétueux de ce déſordre extrême,
Et voyant par des yeux que ſes ſujets n'ont pas,
Juſtifieroit un jour ma conduite & mes pas,
Je crus qu'eſtant fondé ſur mon obéiſſance
Mon innocence auroit pour ſoutien ſa puiſſance,
Car lorſqu'avec reſpect on n'a fait qu'obéir
Un cœur vivant ainſy n'a jamais pu trahir.
Je crus du Cardinal que l'injuſte conduite
Ne pouvoit pas, Monſieur, m'engager dans ſa ſuite,
Puiſqu'un Roy rend tousjours, par ſon commandement,
Celuy qui le ſçait faire, exempt de châtiment;
Mais quoy qu'il ſoit enfin, ſes richeſſes immenſes
Pour me juſtifier me ſervent de défenſes,
Et dans moins de ſix ans ſes tréſors amaſſés
Parlent à la Juſtice & luy diſent aſſez
Si de ſes maux ſoufferts la malheureuſe France

A la rigueur des loix veut demander vangeance :
Elle doit chatier cette coupable main
Qui vola ſes tréſors juſque dedans ſon ſein.
Je ſçay qu'on peut nommer la mienne ſa complice ;
Mais mon obéiſſance eſt ſans peur du ſuplice,
Car ma main, en ce lieu, ne fut qu'un inſtrument
Dont le devoir voulut qu'il uſaſt librement ;
Mais innocente ou non, on en veut à ma teſte ;
On a contre ma vie excité la tempeſte
Et je travaille en vain pour me rendre innocent,
Il faut un ſacrifice & l'on y veut mon ſang ;
Il faut, du Cardinal pour effacer le crime,
Qu'à la France pour luy je ſerve de victime ;
Mais Dieu me veut punir de mes crimes paſſez ;
Je les ſens ſur mon chef l'un ſur l'autre entaſſez ;
Je ſens que leur fardeau m'attire ſa juſtice ;
Je me ſuis mis moy-meſme au bord du précipice ;
Ainſy, quelque tourment que j'en doive endurer,
Je dois à ſa bonté le ſoin de m'en tirer,
Je dois à ſa bonté qu'en m'épargnant ſes armes,
Mon ſang lave mon crime en y meſlant mes larmes,
Et que ma pénitence, en mourant aujourd'huy,
Me faſſe ceſſer d'eſtre un coupable envers luy.
Mais, quoy que de ma teſte un Dieu puiſſe réſoudre,
Qu'il puiſſe juſtement ſur moy lancer ſa foudre
Et quoyqu'il puiſſe voir un criminel en moy,
Il n'en eſt pas de meſme à l'égard de mon Roy.

Je fçay bien que je fuis coupable envers la France;
Mais je lave ce crime en mon obéiffance,
Car on n'eft point coupable alors qu'aveuglément
On fait l'ordre du Prince & fon commandement,
Et fi c'eftoit un crime on rendroit vers fon maiftre
Le coupable fidèle & l'innocent un traiftre;
Donc, fi l'obéiffance & la foumiffion
Méritent la rigueur d'une punition,
Si l'ordre exécuté d'un Prince légitime
En celuy qui le fait fe peut nommer un crime,
On peut conclure enfin... mais, Monfieur, fur ce point,
Je me ferme la bouche & ne m'explique point.
Un Monarque, outragé par cette conféquence,
Condamne le refpect à garder le filence:
Il vaut mieux qu'à la mort il fe laiffe immoler,
Car fans crime un fujet n'en fçauroit pas parler;
Ainfy, de peur de faire à mon Prince une injure,
J'ayme mieux qu'un fuplice ouvre ma fépulture
Et mon cœur innocent me deviendroit fufpect,
Si, voulant fe défendre, il manquoit au refpect.

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

La France fçait fort bien que toutes fes finances
Ont fait du Cardinal les richeffes immenfes
Et que tous vos efforts & que tous vos deffeins
Les ont pour l'en gorger fait paffer dans fes mains.
Chacun fur ce fujet vous plaint & vous excufe,
Et fi de quelque crime en France on vous accufe,

C'eſt pour voſtre dépenſe & pour tous ces excez
Qu'on dit que l'on vous fait juſtement le procez.

MONSIEUR FOUCQUET.

Je ne condamne point les ſentimens des hommes,
Et l'on vit d'une ſorte, en ce ſiècle où nous ſommes,
Qu'on croit tousjours le crime & véritable & grand,
Encor qu'aux yeux du monde il ne ſoit qu'apparent.
Chacun, ſur cette règle, a cru que mes dépenſes
Avoient du jeune Prince épuiſé les finances.
Il eſt vray que mon cœur, par ma grandeur trompé,
Dans de trop grands excez s'eſt ſouvent échapé,
Et que, ſans réſiſter à la foule importune
De tous ces vains plaiſirs qui ſuivent la fortune,
Quand leurs fauſſes douceurs ont mon âme tenté,
D'un œil trop complaiſant j'ay veu la Volupté ;
Mais ces emportemens & qui me ſont injure,
Quoyqu'ils ſoient enfants d'une foible nature,
Ils ont auſſy pour père, & croyez-en ma foy,
Le ſouci de l'État, le ſervice du Roy.
L'argent fait des États les baſes néceſſaires ;
Le crédit d'en avoir ſoutient ſeul les affaires,
Et le ſage Miniſtre uſe de ſon eſprit
Pour donner à ſon maiſtre en tous lieux du crédit.
Si, pour le maintenir, il n'en ſçait le myſtère,
A peine il réuſſit dedans ſon Miniſtère,
Et c'eſt par le crédit que la France aux abois
A ſceu voir de retour la gloire des François,

Et c'eſt par le crédit que, d'une main habile,
J'ay ſceu couper la teſte à la guerre civile ;
C'eſt par luy que j'ay fait, pour l'honneur de l'État,
Noſtre jeune Monarque un puiſſant Potentat ;
Mais, pour mieux l'attacher à ſa juſte Couronne,
Je l'ay voulu donner à ma propre perſonne
Et j'ay, par ce moyen, rencontré le ſecret
De bien ſervir mon maiſtre, & d'un eſprit adroit,
Etendant mon crédit dedans toutes les bources,
J'ay trouvé de l'argent de ſi fécondes ſources
Que tout celuy de France a coulé dans mes mains,
Pour ſeconder mon maiſtre & ſervir ſes deſſeins.
De cette politique ayant mon âme inſtruite,
J'ay penſé qu'il eſtoit de la bonne conduite
De faire prudemment paroiſtre à tous les yeux
Avoir de la richeſſe apparente en tous lieux !
Lorſque d'un homme riche on a la renommée,
De ce nom en tous lieux la bonne odeur ſemée
Le rend maiſtre des biens, avecque ſon crédit,
Des gens intéreſſez qui cherchent le profit.
C'eſt par là qu'un ſujet, avec ce caractère,
Se rend ſouvent utile & meſme néceſſaire,
Car, ayant du crédit en cent climats divers,
Il peut porter la guerre aux bouts de l'univers
Et, de ſon maiſtre ainſy travaillant pour la gloire,
Il peut à ſes exploits enchaiſner la Victoire !

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

Mais, Monſieur, aujourd'huy Monſieur Colbert nous dit
Que c'eſt un bien fatal que le bien du crédit,
Et que c'eſt un canal par où les moins habiles
Trouvant, pour emprunter, des moyens bien faciles,
Tariſſent à la fin les ſources de l'argent,
Et s'ils font un grand Prince ils le font indigent;
Mais que dans cet état leur Couronne réduite
Eſt ſouvent expoſée à de faſcheuſe ſuite.

MONSIEUR FOUCQUET.

Monſieur, c'eſt mal le prendre. Un Prince, en tout État,
Ne peut eſtre jamais réduit à cet état.
Le pouvoir ſouverain à qui tout eſt poſſible
Ne craint point l'indigence & ſa face terrible;
Le plus foible Monarque eſt aſſez abſolu
Pour faire ce qu'il veut, quand il l'a réſolu.
S'il a, pour ſoutenir dignement ſes dépenſes,
De ſon meilleur Domaine épuiſé les finances,
Il peut, dans ſes beſoins, en juſte ſouverain,
Tous ſes biens engagés remettre dans ſa main,
Et s'il rend, dans un tems, à ſes ſujets juſtice,
On ne le peut taxer d'une ſale avarice;
Et, quand il le pourra, s'il fait ce qu'il a dit,
Il ſçaura maintenir en tout lieu ſon crédit.
Pour conſerver ainſy tout celuy de mon maiſtre,
Me vantant d'eſtre riche & le faiſant paroiſtre,
J'ay fait voir que mon Roy paye à tous ſes ſujets

Les ſervices rendus à force de bienfaits,
Et j'ay fait que chacun, ayant meſme eſpérance
D'acquérir par ſes ſoins la meſme récompenſe,
Sur mon exemple a cru s'eſlever aux grands biens,
Si pour ſervir ſon Prince il prodiguoit les ſiens;
La main d'un ſouverain, quand elle eſt libérale,
Fait briller dans un Prince une grandeur royale ;
Mais d'un eſprit prudent ce ſont ſages ſecrets,
Car s'il ſème les biens, il les reprend après.
Celuy qu'il enrichit un chacun le contemple ;
Tous les ambitieux, flattés par ſon exemple,
Payent au ſouverain par des ſoins aſſidus
Les biens qui ſont par luy ſur d'autres répandus.
J'ay voulu ſur moy-meſme en faire voir l'image ;
Le Roy de ma richeſſe a tiré l'avantage
Qu'un grand nombre, voulant s'eſlever comme moy,
Se ſont tous apauvris pour enrichir le Roy.
On ſçait bien que mon cœur, marchant dans cette voye,
Eſtant tendre aux plaiſirs, a rencontré la joye ;
Mais j'eus pour ſeul motif, en amaſſant des biens,
Qu'en ſes beſoins mon maiſtre en trouvaſt dans les miens.
Je ſçay bien que l'eſprit de cette politique
Vous ſemblera, Monſieur, peut-eſtre chimérique
Ou bien que par moy-meſme il peut eſtre inventé,
Pour colorer mon luxe ou bien ma vanité.
Il eſt vray toutes fois & le Ciel ſur ma teſte
Faſſe de ſon courroux deſcendre une tempeſte

Si par un faux orgueil mon efprit aveuglé
A d'un lâche motif fa conduite réglé.
Mais une autre raifon m'a fait une maxime
Pour faire en ma dépenfe un excez légitime :
Des Roys qui font tousjours les maiftres de la Loy
La puiffance aux fujets rend fufpecte leur foy,
Et cette défiance eft la raifon fecrète
Que l'on croit hazarder tout l'argent qu'on leur prefte.
Un fage Prince ainfy fait fouvent par autruy
Ce que tout fon pouvoir ne peut faire par luy;
Quand fon Miniftre eft riche ou du moins qu'il le femble,
Lorfque quelqu'un luy prefte, on ne voit point qu'il tremble,
Car jugeant fes grands biens pour un fort bon garent,
Il croit, quand il emprunte, affeurément qu'il rend.
De cette vérité j'en ay l'expérience :
Mes grands biens apparents, expofés à la France,
M'ont acquis, m'en fervant avec beaucoup d'éclat,
Du crédit pour mon maiftre & fait fervir l'État.
Par ces feules raifons j'ay réglé ma conduite
Et l'on en peut juger par fon heureufe fuite,
Puifqu'en fervant mon Prince en un tems indigent,
Mon crédit a trouvé la fource de l'argent,
Et par rebellion que la France affoiblie
Se vit par mes travaux plus forte & rétablie !
Car l'argent, de la forte en reprenant fon cours,
Fift à l'orage enfin fuccéder les beaux jours.
Mais je perds tout mon tems en des difcours frivoles

Et j'abuſe du voſtre en de vaines paroles ;
Mes juges aujourd'huy décident de mon ſort :
Ce jour ſera peut-eſtre un témoin de ma mort !
Un cœur qui la mépriſe eſt pour elle de roche ;
Qui la peut affronter n'en peut craindre l'approche !
Et ſa face terrible & ſes ſanglants autels,
Qui ſont ſouvent paſlir & trembler les mortels,
Perdent, quand on l'affronte avecque du courage,
Toute cette laideur qu'on voit ſur ſon viſage !
Dans l'état où je ſuis aujourd'huy je la vois ;
Elle prend le chemin pour s'approcher de moy ;
Mais ayant en priſon eu commerce avec elle,
Son homicide main me ſemble moins cruelle.
De ces ſages leçons j'ay ſceu mon cœur nourrir,
Que pour ſçavoir bien vivre il faut ſçavoir mourir
Et croire que la mort n'eſt point une infortune,
Puiſque pour les vivants c'eſt une loy commune ;
Mais je paſſe plus outre en parlant en chrétien :
La mort qu'on nomme un mal nous doit paroiſtre un bien ;
Elle l'eſt en effet comme eſtant un paſſage
Qui ſeul fait arriver au céleſte héritage.
Qui la voit donc des yeux de la Religion
Ne ſent point dans ſon cœur cette rebellion
Dont l'homme, en accuſant la Juſtice divine,
Quand il luy faut mourir, dans ſon cœur ſe mutine.
La vie eſt un préſent de ſa toute bonté :
Sans nous faire injuſtice il nous peut eſtre oſté ;

Quand nous l'avons receu, nous avons deu connoiſtre
Qu'il nous fera mourir puiſqu'il nous a fait naiſtre.
Je bénis ſa diſgrâce & j'ayme ma priſon
De m'avoir fait, Monſieur, cette ſage leçon,
Et, ne préſumant rien de ma force ordinaire,
Je ſçay, pour bien mourir, du moins ce qu'il faut faire.
Je ſens que ma foibleſſe aujourd'huy me fait peur,
L'homme le moins timide eſt ſouvent un trompeur :
Il paroit réſolu ; l'on diroit que la crainte
Le trouve un inſenſible à toute ſon atteinte ;
Quand il n'a rien à craindre il brave le danger ;
Mais ſouvent la Nature en ſçait bien ſe vanger
En luy faiſant ſentir que la moindre diſgrâce
Luy peut troubler le cœur & luy paſlir la face.
C'eſt par ces vérités que vous devez me voir.
Je ne ſçay ſi mon cœur fera bien ſon devoir ;
Il doit craindre, Monſieur, ma foibleſſe & ſa ſuite ;
Mais, ſi la main de Dieu prend ſoin de ma conduite,
Dans l'état où je ſuis je me ſens aſſez fort
Pour mépriſer la vie & pour braver la mort,
Avec ce grand ſecours dont Dieu protège une âme
Qui de ſon ſaint amour & s'échaufe & s'enflame ;
Vous verrez dans mon cœur de la force aujourd'huy
Qui ne vient pas de moy, mais qui viendra de luy.
Mais, quand il faut payer tribut à la Nature,
L'âme en quittant le corps doit eſtre toute pure
Et doit par une belle & ſainte liberté,

Pour ſe purifier, dire la vérité.
La bouche en ce moment la rend plus aſſeurée,
Sans que par l'intéreſt elle ſoit altérée;
La terre, n'ayant plus par nous alors du bien,
Pour faire craindre auſſy la terre n'a plus rien.
Je dois à mon devoir & je dois à ce zèle,
Qui fait agir le cœur de tout ſujet fidèle,
Révéler à mon Roy des importans ſecrets
Qui peuvent, pour régner, ſervir ſes intéreſts.
J'ay penſé l'en devoir inſtruire en une lettre,
Ne puis-je pas, Monſieur, entre vos mains la mettre?

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

Vous m'en excuſerez, Monſieur.

MONSIEUR FOUCQUET.

Monſieur, pourquoy?

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

Monſieur Colbert....

MONSIEUR FOUCQUET.

J'entends, Monſieur. Mais quoy! le Roy
N'auroit-il plus ſur vous cette auguſte puiſſance
Qui le rend ſouverain ſur noſtre obéiſſance?

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

Monſieur Colbert, Monſieur....

MONSIEUR FOUCQUET.

Ah! briſons ſur ce point!

MONSIEUR D'ARTAIGNAN.

Monſieur Colbert eſt maiſtre !...

MONSIEUR FOUCQUET.

Ah ! ne le croyez point !
Le Roy, m'avez-vous dit, doit eſtre ſeul, le maiſtre ;
Lorſque l'on en reçoit un autre on eſt un traiſtre.
Pratiquez aujourd'huy cette belle leçon.
Envers le Roy, Monſieur, c'eſt une trahiſon
Quand, craignant la Faveur, on vit de telle ſorte
Que deſſus le devoir un intéreſt l'emporte.
Mais, pour vous bien guérir de cette vaine peur
Dont la faveur vous touche & trouble voſtre cœur,
Apprenez que ma lettre a cru que l'innocence
Ne pouvoit s'accorder avecque la vangeance,
Et que, puiſque Colbert eſt de mes ennemys,
Je n'ay pas cru, Monſieur, qu'il puſt m'eſtre permis
De révéler au Roy le ſecret qui le touche,
Car le Prince, en voyant la vangeance en ma bouche,
Et d'un laſche intéreſt me pouvant ſoupçonner,
Recevroit mal l'advis que je veux luy donner.
Pour vous perſuader ce que je viens de dire
Et pour vous détromper, écoutez, je vais lire :

SECOND ENTRETIEN

LETTRE DE MONSIEUR FOUCQUET ÉCRITE AU ROY

MONSIEUR FOUCQUET *lit.*

Sire, cette grandeur, qui les Roys environne,
Avecque tant d'éclat fait briller leur Couronne
Qu'en eſtant éblouis par leur propre clarté,
Leurs yeux fort rarement voyent la vérité ;
Mais, comme elle ſe plaiſt d'eſtre nuë expoſée,
Elle eſt par les flatteurs tellement déguiſée
Qu'on voit les plus zélés pour tous les Potentats
A leur propre grandeur immoler leurs États.
Ainſy, la Vérité, des throſnes éloignée,
De chez les Roys ſe trouve à l'exil condamnée
Et c'eſt un grand miracle alors que peut ſa voix
Pour le bien des ſujets aller juſques aux Roys.
Le ſage Souverain qui luy preſte l'oreille
Paſſe pour un prodige ou pour une merveille :
Il ſaut qu'il ayt une âme inſenſible au poiſon
Par qui la flatterie infecte la raiſon.
Sire, encor que la voſtre ayt ce grand avantage
Et d'avoir des vertus plus vieilles que voſtre âge,
La Vérité pourtant me paroiſt en courroux

Qu'on l'empefche aujourd'huy de s'approcher de vous.
Cette loy de mourir que l'on croit importune
A, malgré fa rigueur, ce bien de la Fortune,
Qu'alors on croit fa bouche, eftant fans intéreft,
Des pures vérités prononcer les arrefts.
Je ne condamne point, Sire, voftre Juftice;
Je baife voftre main qui m'envoie au fuplice;
Mais c'eft la Vérité qu'on bannit de ces lieux
Qui condamne la main qui la cache à vos yeux;
Mais, malgré les efforts de cette main funefte
Qui retranche mes jours, Sire, ce qu'il m'en refte
Je le dois employer à me conduire aux Cieux,
Et vous rendre un grand Roy digne de vos ayeux.
La mort qui va couper la trame de ma vie
Doit de cet avantage au moins eftre fuivie
Que vous croirez ma voix & mes derniers accens
Très fincères pour vous, pour moy très innocens.
Sire, voftre naiffance a pris fon origine,
Pour mieux imiter Dieu, d'une race divine,
Et la loy des Chreftiens vous enfeigne aujourd'huy
Un chemin affeuré pour retourner à luy;
Vos pas y trouveront de fi puiffants obftacles
Que, pour ne pas tomber, il vous faut des miracles;
Mais auffy, quand un Roy veut ne s'égarer pas,
Il faut que la Juftice y conduife fes pas.
Vous ne pouvez pas, Sire, y marcher fans un guide;
Mais, s'il vous eft flatteur, il vous fera perfide,

Car la main qui conduit, trahiſſant ſon devoir,
En vain l'on s'en défie, elle fait tousjours cheoir.
Par les ſeules clartés dont brille la Juſtice,
Evitez donc la chute auprès du précipice,
Et qu'elle ſeule, enfin, en éclairant vos yeux,
Vous montre le chemin qu'ont tenu vos ayeux.
Tousjours par les flatteurs ſes clartés ſont éteintes;
Ils font voir tous les Roys par des lumières feintes,
Et par le faux brillant de leur traiſtre flambeau
Ils les font ſans honneur deſcendre en leur tombeau.
Chaſſez de voſtre Cour cette troupe funeſte;
Elle eſt pour tous les grands une ſi forte peſte
Qu'elle infecte ſouvent, par ſa contagion,
Juſqu'à la pureté de la Religion.
Son venin eſt ſecret & par la perfidie
Il s'inſinue au cœur comme une maladie
Qui, lorſqu'elle répand ſon venin inhumain,
Combat plus fortement quand le corps eſt plus ſain;
Ainſy ſont chez les Roys les flatteurs plus à craindre.
Plus les Roys ſont puiſſants & plus ils ſont à plaindre!
Car des traiſtres flatteurs ſi par la trahiſon,
De leur perfide main ils prennent le poiſon,
Son odeur empeſtée eſt alors répanduë
Où l'on voit des grands Roys la puiſſance étenduë.
Doncques, Sire, aujourd'huy la Vérité m'apprend:
Plus le Monarque l'eſt, plus le poiſon eſt grand,
Et ſa corruption eſt au point effroyable

Que plus le Prince eſt grand, plus il eſt incurable.
Mais, Sire, vous pouvez avecque les vertus
Vous en ſervir & voir ces flatteurs abattus.
Dans les ſiècles paſſés & le ſiècle où nous ſommes,
C'eſt par cette vertu qu'on a vu tous les hommes,
En ſuivant le chemin de ſes divines loix,
Tout ſujets qu'ils eſtoient, ſe rendre égaux aux Roys,
Et les Roys, qui de Dieu nous font voir une image,
Par l'amour des vertus remporter l'avantage,
Et s'acquérir l'honneur de montrer en tout lieu
Qu'un Prince, eſtant un homme, eſt tout ſemblable à Dieu.
Quand on voit la Vertu ſur le throſne eſlevée,
Et qu'elle eſt chez les Roys dignement conſervée,
Elle emprunte l'éclat de la Divinité,
Pour la peindre en leurs yeux & ſur leur Majeſté.
La Vertu chez les Roys dépouille leur nature
De ce que dans les cœurs les hommes ont d'ordure;
Les eſlevant ainſy ſur leurs conditions
Et les enrichiſſant de leurs perfections,
D'un ſi brillant éclat elle les environne
Que les sujets, ſoumis à leur juſte Couronne,
Les révèrent ſur terre & leur gardent la foy,
Non pas autant que Dieu, mais tousjours plus qu'un Roy.
Quand un Roy peut avoir la Vertu pour amye,
S'il la met ſur ſon throſne & la rend affermie,
Il voit deſſus ſon throſne, aſſiſe à ſon coſté,
La bonne renommée & la félicité.

C'eſt par ces deux canaux qu'un bon Prince s'attire
La bonne opinion de conduire un Empire,
Et le peuple, voyant qu'en l'art de bien régner,
Son Monarque prend peine à ſe faire enſeigner,
Il fait ſa paſſion de luy rendre ſervices
Et ſon obéiſſance a pour luy des délices.
C'eſt ainſy qu'un grand Roy voit croiſtre chaque jour
Dans le cœur de ſon peuple & le zèle & l'amour :
Cet amour pour ſa garde eſt plus fort qu'une armée
Et l'âme d'un ſujet de ce zèle animée
Sert tousjours à ſon Roy d'invincibles remparts
Que ſçait rendre l'amour plus fort que ceux de Mars.
Tant de ſoldats, en vain ſemés dans les provinces,
Y penſent maintenir la puiſſance des Princes ;
La force en cet endroit n'a qu'un maſque trompeur :
Elle marque des Roys la foibleſſe & la peur.
Un Prince, environné de ſoldats & de gardes,
Imprime la terreur avec leurs hallebardes ;
Mais tout cet appareil & dont ſe ſert un Roy
Dans l'eſprit de ſon peuple à jetter de l'effroy
Fait voir qu'un Souverain, en régnant par la crainte,
En a comme un tyran le premier l'âme atteinte.
Un ſage Miniſtère évite ces excez.
Le dur & le faſcheux fut tousjours ſans ſuccez.
Gouverner par la force eſt avoir le génie
De la puiſſance injuſte & de la tyrannie ;
On a tousjours vu croire à tous les nobles cœurs

Que les Princes cruels ſont des uſurpateurs ;
Cette timidité dont un peuple ſe frappe,
Quand on la rend trop grande, enfin elle s'échappe
Et lors, quand on éprouve un Roy trop violent,
Qui fut le plus timide eſt le plus inſolent !
Les Vertus ſont des Roys & l'honneur & la gloire ;
Elles gravent leurs noms au temple de Mémoire,
Quand, recevant du Ciel le pouvoir ſouverain,
Ils ont l'art de le rendre utile au genre humain.
Ces vertus au contraire ont leurs beautés éteintes ;
Toutes leurs Vérités paſſent lors pour des feintes,
Quand l'abſolu pouvoir qui fonde leur grandeur
Leur ſert pour ſeconder ce que veut leur fureur.
La puiſſance des Roys & la plus légitime
Devient, par l'injuſtice, entre leurs mains un crime.
Pour le bien des mortels Dieu leur fait ce préſent ;
Dieu pour ce grand deſſein les élève à ce rang;
S'ils combattent ainſy la volonté divine,
Si des maux des mortels leur ſceptre eſt l'origine,
La puiſſance royale, auguſte & grande en ſoy,
Voit changer ſa nature entre les mains d'un Roy.
Elle eſt, vous le dirai-je, une fatale peſte,
A ſes ſujets mortelle, à ſes États funeſte,
Et qui, par ſa fureur, à ſes peuples apprend
Qu'en ceſſant d'eſtre juſte, il devient un tyran.
De tout homme privé l'humeur la plus ſévère
A dans ſa cruauté ſes bornes & ſa ſphère

Et ſa férocité dans ſes plus forts accez
S'étend ſur peu de gens & produit peu d'effets.
L'humeur rude d'un Prince eſt d'une autre nature ;
Ce n'eſt point un tranſport qui repouſſe une injure ;
L'objet de ſa fureur eſt ſi vaſte & ſi grand
Et ſon emportement tant de monde comprend
Que, lorſque ce torrent ſe répand ſur la terre,
Ce n'eſt plus dureté, c'eſt pluſtoſt une guerre.
Un Roy n'eſt plus un Roy quand, avec ſes ſujets,
Etouffant ſa clémence, il ne peut vivre en paix.
Ainſy, quand ſon humeur cruelle & trop avare
Une guerre funeſte à ſes peuples déclare,
Un Roy dans ce combat fait un coup hazardeux :
Il deſcend de ſon throſne afin d'approcher d'eux,
Ou l'on voit ſes ſujets, pour joindre ſa perſonne,
Hauſſer leurs attentats juſques à ſa Couronne.
Ces monſtres dont on doit perdre le ſouvenir,
Par ce qui s'eſt paſſé font peur pour l'avenir ;
Leurs forfaits, s'eſlevant par deſſus tous les crimes,
De deux des meilleurs Roys s'en ſont fait des victimes,
Et leur traiſtre attentat ſe forma cette loy
Que lorſqu'on eſt injuſte on ceſſe d'eſtre Roy.
De tous les ſouverains, Henry, le plus auguſte,
Lequel au nom de Grand joignit celuy de Juſte,
Ne puſt ſe guarentir d'un mortel attentat,
Quand un traiſtre le crut un tyran dans l'État.
Un ſage Potentat ſa puiſſance tempère ;

Sans agir comme un maiſtre il agit comme un Père,
Et traitant ſes ſujets ainſy que ſes enfans,
Sans la force l'amour les rend obéiſſans.
Quand l'État eſt malade & qu'il faut un remède,
Pour ſervir au Monarque & de ſecours & d'ayde,
Une juſte prudence avecque la douceur
Trouve ſa guériſon pluſtoſt que la rigueur.
L'une en vain, pour guérir une bleſſure, eſſaye :
Au lieu de l'amortir, elle enflame une playe,
Et l'autre eſt, chaque jour, par un contraire eſprit,
Un ſouverain remède au mal que l'autre aigrit.
Il faut aſſaiſonner la royale puiſſance
Du grand art de régner qu'enſeigne la clémence,
Que la ſévérité qui punit les forfaits
S'exerce avec juſtice & contre ſes ſouhaits,
Que ſa clémence enfin ne puiſſe eſtre altérée,
Et, pour faire du bien, en tous lieux préparée,
Elle ayt la main ouverte aux grâces en tout lieu,
Pour dépeindre les Roys ſur l'image de Dieu.
Les Roys qui ſont de Dieu les images vivantes
Doivent avoir les mains comme luy bienfaiſantes ;
Mais ils doivent auſſy, quoyqu'ils ſoient tout puiſſants,
Conſulter l'équité pour faire leurs préſens.
Les ſervices rendus, la vertu, le mérite,
Doivent ſur leurs bienfaits gouverner leur conduite,
Et ce ſont ſeulement ces grandes qualités
Qui les doivent porter aux libéralités ;

Sur d'indignes ſujets les grâces répanduës
Sont nuiſibles au Prince ou ſont du moins perduës ;
Quand deſſus les méchans ils répandent du bien,
Quoyqu'ils ſèment beaucoup, ils ne recueillent rien ;
Leurs grâces toutes fois doivent eſtre une ſource
Qui ne rencontre rien pour arreſter leur courſe ;
Ce divin caractère & dont les ſouverains
S'approchent plus de Dieu que les autres humains,
Ce noble préciput, ce pouvoir de bien faire,
Dedans un juſte Roy trahit ſon miniſtère,
Quand, répandant du bien d'un partage inégal,
Ce Roy donne en prodigue & non en libéral ;
Mais donner toutes fois eſt la plus belle marque
Qui faſſe diſtinguer le ſujet du Monarque,
Et quoyque les méchans ſoient d'indignes ſujets
Sur qui doive un grand Roy répandre ſes bienfaits,
Sire, il eſt vray pourtant, la Majeſté royale
Perd tant de ſon éclat, n'eſtant pas libérale,
Et le Prince doit eſtre à ce point généreux
Qu'il faut que des méchans ſoient pluſtoſt des heureux,
Qu'il répande du bien pluſtoſt deſſus un traiſtre
Que ſa main bienfaiſante un jour ceſſe de l'eſtre ;
Car bien faire en tous lieux eſt cette auguſte loy
Qui fait le fondement des qualités d'un Roy.
C'eſt donc par vos vertus qu'il faut que voſtre règne
Comme il faut obéir à vos peuples enſeigne ;
Les ſujets, quand les Roys ſont les plus vertueux

Sont plus obéiſſans & plus reſpectueux.
Quand un Prince eſt au throſne, un chacun le contemple,
Et de ſes actions on s'en fait un exemple.
Ainſy le Souverain, quand il a des vertus,
Voit dans tous ſes États les vices abattus.
Lors faiſant chez ſon peuple adorer l'innocence,
Il ne verra jamais combattre ſa puiſſance,
Car enfin tous les Roys ne doivent craindre rien,
Lorſque tous leurs ſujets cheminent vers le bien.
Mais ſi le Prince prend une route contraire,
Si les vices ont part dedans ſon miniſtère,
Le Prince vicieux enſeigne à ſes ſujets,
En marchant ſur ſes pas, le chemin des forfaits;
Il verra ſes États peuplés par des perfides,
Par des voleurs publics & par des homicides
Qui, faiſant leurs plaiſirs d'enſanglanter leurs mains,
Peut-eſtre juſqu'à luy porteront leurs deſſeins.
Les Roys ſont un exemple & c'eſt ſur leur image
Que le peuple ſe forme & ſe fait un uſage.
Le vice, authoriſé par l'exemple des Roys,
Ne craint point leur puiſſance & mépriſe leur voix,
Et lors leur Majeſté par le crime offuſquée
Perd ſon luſtre & ſe voit par le crime attaquée,
Et la main parricide hauſſe ſon attentat
Comme ſur le ſujet deſſus le Potentat;
Mais lorſque la Vertu deſſus ſon front imprime
La haute majeſté d'un Prince légitime,

Quand la gloire & l'honneur font briller dans ses yeux
Cet éclat qui luy semble estre donné des Cieux,
Cette noble clarté, brillant sur leur Couronne,
Par les mains du respect attache à leur personne
Ce pouvoir tout divin d'inspirer dans le cœur
L'amour respectueux ou la sainte terreur,
Et ces gardes enfin font souvent le miracle
Qu'ils font aux assassins un invincible obstacle,
Car la vertu d'un Roy des plus traistres desseins
Sçait éteindre la rage & retenir les mains;
C'est donc un intérest aux testes couronnées
D'avoir pour leur sujet des vertus fortunées.
Le Ciel les eslevant les mit en butte aux coups,
Et quoyque tout un peuple estant à leurs genoux
Semble ne pouvoir pas jusqu'à leur throsne atteindre,
Le plus foible souvent au plus fort se fait craindre;
La main qui croit avoir un droit pour se vanger
N'a rien qu'elle ne mette en un mortel danger.
Un juste Souverain ne craint point la tempeste;
Il trouve en sa clémence un abri pour sa teste,
Car l'amour de son peuple, en régnant dans son cœur,
Est un contre-poison pour le moins de la peur.
Cet amour doit fonder toute sa politique,
Et tout autre principe est pour luy tyrannique.
Quand les hommes jadis firent ces grands projets
De se faire des Roys & d'estre leurs sujets,
Ils comblèrent de biens la dignité royale

Dans le jufte deffein que fa main libérale,
Par un cours réciproque en attirant à foy
Les grands biens deftinés pour la grandeur du Roy,
En prenant d'une main ces immenfes richeffes,
Que l'autre fur le peuple en feroit des largeffes,
Et s'il advient qu'un Roy n'en ufe pas ainfy,
Il n'eft plus obéi comme un Monarque amy.
Si le peuple paroit foumis à fa puiffance,
Il n'obéit pas, Sire, il craint la violence,
Et je n'ofe vous dire, & j'en ay de l'effroy,
De quels noms les fujets en baptifent leur Roy.
Il eft vray, je le fçay, que l'on ne peut fans crime
Eflever fon courroux contre un Roy légitime,
Que tel que foit enfin le Prince couronné,
Il faut le refpecter, quand le Ciel l'a donné ;
Mais le peuple, éprouvant fa puiffance inhumaine,
Détefte dans fon cœur la caufe de fa peine ;
Quelque loy que le Ciel pour fon devoir ayt fait,
Il fe vange en défirs fi ce n'eft en effet ;
Lorfqu'à ces mouvemens une âme s'abandonne
Avec joye elle peut voir tomber la Couronne.
De ce trifte accident quand on fait fes plaifirs
On va facilement plus loin que les défirs.
Un Prince eft en péril au milieu de fa garde,
Quand fa farouche humeur fait qu'il faut qu'il regarde,
A caufe des excez fur fes peuples commis,
Tous fes meilleurs fujets comme fes ennemis.

Il croit que celuy-là qui luy rend du ſervice
Voudroit eſtre un bourreau pour luy faire un ſuplice
Et qu'à ſon père enfin qui tel ſemble obéir
Eſt tousjours en état de le vouloir trahir ;
La main la plus fidèle eſt par luy ſoupçonnée
Ou d'eſtre meurtrière ou d'eſtre empoiſonnée ;
Il ſe croit attaqué par tant de trahiſons
Que juſqu'à ſa famille il étend ſes ſoupçons ;
Voyant en tous les lieux de ſa rigueur des marques,
Il craint juſqu'aux fuzeaux : il les croit ceux des Parques.
Il eſt, par la frayeur dont il eſt aſſiégé,
Luy-meſme l'inſtrument dont luy-meſme eſt vangé.
Sire, évitez ces maux & que voſtre Juſtice
Comme de voſtre cœur de l'État les banniſſe ;
Sire, un Monarque aymé ne craint point ce malheur :
L'amour de vos ſujets vous donnera le leur ;
La puiſſance du Prince à luy-meſme eſt fatale,
S'il ne ſçait modérer l'authorité royale ;
Sans ce tempérament le pouvoir ſouverain
Semble à tous ſes ſujets odieux dans ſa main.
Cette ſage maxime a fait que la prudence
Des Princes de la terre a borné la puiſſance ;
Elle ſçait que le pas qui marche trop avant
Fort rarement avance & bronche bien ſouvent ;
Les ſages ont connu qu'en toute République
Le pouvoir abſolu peut ſembler tyrannique ;
Ils ont vu, pour régner, qu'il falloiſt qu'un grand Roy

Mift l'amour dans les cœurs pour y mettre la foy ;
Cette fidélité dont on fert fa patrie,
Qu'un bon Roy peut pouffer jufqu'à l'idolâtrie,
Eft ce feur fondement fur qui les Potentats
Baftiffent ce pouvoir qu'ils ont dans leurs États.
Sire, c'eft la clémence avecque la juftice
Qui feules fçavent rendre aux Roys ce bon office.
On a vu tousjours, Sire, un Roy jufte & clément
Par l'amour des fujets régner affeurément ;
La clémence eft un droit d'une jufte Couronne,
Les feuls Monarques l'ont unie à leur perfonne ;
Eux feuls ainfy que Dieu, dans l'empire chrétien,
A ceux qui font du mal peuvent faire du bien ;
Mais comme la Juftice a la main plus févère,
Qu'elle verfe du fang dedans fon Miniftère,
Les Roys, qui femblent nés pour le bien des mortels,
Mettent en d'autres mains le foin de fes autels ;
Pour étouffer le crime il faut que la Juftice
Puniffe les méchans & leur faffe un fuplice ;
Ce moyen de régner quoyqu'avec équité,
Ce leur femble, a pour eux trop de févérité,
Et par l'opinion qu'une main fouveraine,
Devant faire du bien, ne peut faire une peine,
Les Roys ont partagé ces vertus par moitié :
Pour les Juges les loix & pour eux la pitié ;
Mais, quoyque foient les loix le partage des Juges,
Des bons perfécutés elles font les refuges,

Et c'eſt un grand effet de clémence en un Roy,
Quand ſon authorité fait reſpeĉter la loy ;
Le Méchant redoutant de s'en voir la viĉtime
Retient ſouvent la main preſte à commettre un crime ;
Donc un Roy ne peut mieux faire voir ſa bonté,
Que lorſqu'il communique aux loix ſa Majeſté.
Si leur authorité comme un flatteur vous profne,
Vous dit qu'elle détruit celle de voſtre throſne,
Si chaque Parlement ſemble avec ſon pouvoir
Des peuples envers vous altérer le devoir,
Si cette authorité que leur employ leur donne
Vous paroit dérober les droits de la Couronne,
Perdez, Sire, perdez ce ſentiment jaloux ;
S'ils ont de la puiſſance, ils n'en ont que par vous ;
Par voſtre ſeule main leur grandeur ſoutenuë
Se verroit ſans la voſtre à l'inſtant abattuë,
Et les loix dans leurs mains leur ſçavent enſeigner
Que leurs ſoins ont pour but de vous faire régner,
Car vos Juges, eſtant leurs gardiens très fidèles,
Sire, ils ont le pouvoir que vous régnez pour elles.
Les Monarques françois & vos prédéceſſeurs
Ont reconnu pour eux & pour leurs ſucceſſeurs
Qu'un pouvoir ſouverain a raport au génie
D'une puiſſance injuſte & de la tyrannie,
Et que, pour éviter ces dangereux excez,
Qui font haïr le Prince & gémir ſes ſujets,
Ils ont par une rare & royale prudence

A leurs ſujets voulu faire aymer leur puiſſance.
Leur ſage politique a des hommes commis,
Fidèles à leur Prince & des ſujets amis,
Qui, du Prince & du peuple ayant la confiance,
Sceuſſent rendre la loy douce à l'obéiſſance ;
Car le pouvoir d'un Roy qui ſe gouverne ainſy,
Paſſant par la Juſtice, eſt cru plus juſte auſſy.
Ainſy l'obéiſſance en paſſant en uſage
Étouffe la diſcorde & fait mourir ſa rage ;
Ainſy dans ſon devoir le peuple accoutumé,
De l'amour de ſon Prince eſt tousjours enflamé.
Dans les plus pures mains confiez la Juſtice ;
Que l'aveugle faveur & l'infâme avarice
Par vos ſoins aſſidus ſoient bannis pour jamais
De l'auguſte ſéjour de ſon ſacré Palais.
L'obſervance des loix eſt ce divin myſtère
Qui du plus juſte Prince eſt le vray caractère.
Le Ciel faiſant un Roy ne le fait tout puiſſant
Que pour ayder le foible & ſauver l'innocent.
Empeſchez que les Grands, exerçant leur puiſſance,
Se ſervent de la voſtre avec trop de licence ;
Le ſouverain pouvoir entre les mains des Grands,
Comme ils ne ſont pas Roys, les rend ſouvent tyrans ;
Pour rendre voſtre throſne à vos ſujets auguſte,
Il faut à vos vertus joindre le nom de Juſte.
Il faut, pour l'acquérir, vous faire cette loy
Que le bien des ſujets n'appartient pas au Roy,

Que voſtre Authorité, quoyque très ſouveraine,
N'y peut mettre la main ſans encourir la haine;
Je ſçay bien que l'on dit, par un flatteur diſcours,
Que le tribut qu'on paye aux Roys eſt un ſecours
Pour maintenir l'État & la choſe publique :
Il eſt vray; mais auſſy c'eſt un coup tyrannique
S'ils ont un autre employ, car tout tribut enfin,
S'il n'eſt pas volontaire, eſt pluſtoſt un larcin.
Sire, ſi le tribut eſt injuſte, il eſt rude;
Le peuple en le payant ſe croit en ſervitude,
Et, pour rompre ſes fers, ſouvent ſon déſeſpoir
Luy fait par la révolte oublier ſon devoir.
Le bien que l'on arrache avecque violence
Étouffe dans les cœurs toute l'obéiſſance;
Un Roy pillant ſon peuple a tousjours ce malheur
Que, lorſqu'il prend ſon bien, il prend auſſy ſon cœur,
Et ce cœur pour le Prince eſt une citadelle
Qui défend ſa Couronne avecque tant de zèle
Que quand, par un malheur, il perdroit ſes États,
Qu'on le verroit tomber du rang des Potentats,
Ce cœur pour ſa défenſe eſt un fort invincible
Et qui rend au vainqueur le vaincu ſi terrible
Qu'encor que le vainqueur ſoit un doux conquérant,
Il paſſe au bon ſujet tousjours pour un tyran,
Et, pour remettre au throſne un Prince légitime,
Il penſe que ſa main verſe du ſang ſans crime;
Il croit tout attentat & ſi juſte & ſi beau

Que, pour vanger ſon Prince, on peut eſtre un bourreau.
Ainſy que la clémence en tous lieux nous enſeigne
Que c'eſt par la douceur qu'un ſage Prince règne,
Que, s'il la ſçait bien, Sire, en ſon cœur recevoir,
Dans celuy de ſon peuple il y met le devoir;
Que, s'il veut de ſon peuple eſtre nommé le Père,
Il doit chaque ſujet traiter comme ſon frère,
Et lors chaque ſujet, le trouvant ſon appuy,
Se rendra librement un eſclave pour luy.
De quelque nom fameux dont un flatteur vous nomme,
Songez que ſur le throſne on eſt tousjours un homme,
Que la grandeur du ſceptre & que ſa Majeſté
N'ont contre la Nature aucune authorité,
Que les maux & la mort, ſans peur des hallebardes,
Vous iront aſſiéger au milieu de vos gardes,
Et qu'enfin la Couronne eſt ſans aucun ſecours
D'un moment ſeulement, pour prolonger vos jours.
Des Roys & des ſujets commune eſt la naiſſance;
Mais la mort les diſtingue avecque l'innocence;
Le vice règne un tems ſous le royal bandeau;
Mais la ſeule vertu règne après le tombeau.
Nourriſſez voſtre cœur de ces ſages penſées;
De vos prédéceſſeurs les grandeurs ſont paſſées;
Ils ne ſont que pouſſière avec tout leur orgueil;
Du throſne vous irez comme eux dans le cercueil,
Et voſtre ambition doit eſtre enfin bornée
De voir en paix la fin de voſtre deſtinée,

Car la mort qui ſoumet tout le monde à ſes loix
N'a point d'autre bonheur pour les plus juſtes Roys.
On dit que l'inhumaine a le cruel uſage
D'exercer ſur les Roys & ſa haine & ſa rage,
Qu'elle fait ſes plaiſirs de rougir ſes autels
Des meurtres & du ſang des plus grands des mortels.
Elle eſt pour le vulgaire & facile & commune ;
Mais ceux que ſur le throſne eſlève la Fortune
Éprouvent ſon caprice, & ſouvent ſon courroux
Prépare pour les Roys & ſes dards & ſes coups,
Et dedans leurs tombeaux elle les fait deſcendre
Ou bien comme Céſar ou bien comme Alexandre !

FIN

DES DIALOGUES SECRETS

DES

CÉLÈBRES ORIGINAUX DU TARTUFFE,

& DU TOME II & DERNIER

TABLE DES MATIÈRES

TOME I.

TOME II.

MATISCONE

Ex Officina PROTAT

TYPIS ELZEVIRIANIS

CIↃ. IↃ. CCC. LXXXIII.

LE

LIVRE ABOMINABLE

DE 1665

QUI COURAIT EN MANUSCRIT

parmi le monde, ſous le nom

DE

MOLIÈRE

(COMÉDIE POLITIQUE EN VERS SUR LE PROCÈS DE FOUCQUET)

découvert & publié

Sur une copie du temps

par

LOUIS-AUGUSTE MENARD

TOME II

PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT & Cie
Imprimeurs de l'Inſtitut
rue Jacob, 56

1883

DU MÊME AUTEUR :

ŒUVRES INÉDITES DE BOSSUET

Deux volumes specimens du *Cours royal* fait oralement sur les matériaux fournis par les trente Instituteurs dauphins.

TOME I. — Juvénal traduit, commenté et appliqué.

TOME II. — Juvénal en vers. — Perse en vers. — Platon, Lucrèce, Térence, etc. — Instruction au Prince pour bien régner. — Harangue scolaire tirée de la Cyropédie de Xénophon.

Les 2 vol., avec portrait du Louvre........ 20 fr.

LES FABLES GALANTES

présentées à Louis XIV par Mme de Montespan, restituées à La Fontaine.

Hollande. Paris, Charavay, *expert en autographes.* 10 fr.

EN PRÉPARATION :

Les Essais inédits du duc de Saint-Simon sur l'Éducation d'un Prince.

(Six spécimens en ont été donnés dans la Revue de l'Enseignement supérieur, *mars à décembre 1882.)*

MACON, IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES